



Alger	: 19°	13°
Oran	: 21°	12°
Annaba	: 21°	10°
Béjaïa	: 15°	10°
Tamanrasset	: 29°	13°

PRÉSIDENTE

**Le Président Tebboune
préside aujourd'hui
une réunion du Conseil
des ministres**

P. 24

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

**Consacrer la
"nouvelle Algérie"
pour un changement
salvateur**

P. 3

ATTENTATS
EN OUGANDA

**L'Algérie
condamne**

P. 24

EDUCATION NATIONALE

Annulation de l'examen de fin de cycle primaire pour l'année scolaire en cours

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a annoncé, jeudi à Alger, l'annulation de l'examen de fin de cycle primaire pour l'année scolaire en cours, et ce, après une étude approfondie et exhaustive de l'efficacité de cet examen sur les plans pédagogique, d'enseignement et d'évaluation. "L'examen de fin de cycle primaire est officiellement annulé pour l'année scolaire en cours", et ce après une étude approfondie et exhaustive de l'efficacité de cet examen sur les plans pédagogique, d'enseignement et d'évaluation, a indiqué le ministre lors d'une conférence nationale consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des dispositions liées à la rentrée scolaire en présence des directeurs de l'Education et de cadres centraux du ministère. P. 4

DKnews-APS



PROJET DE LOI DE FINANCES 2022

**La fiscalité locales
"très maigre", doit être
développée** (Premier ministre)

P. 6

NOUVEAUX GRADES EN PHARMACIE
ET EN CHIRURGIE-DENTAIRE

**En cours d'examen
à la direction de la
Fonction publique**
(ministre)

P. 10

COMMERCE

**Plus de 117.000
infractions durant les
dix premiers mois
de 2021** (ministère)

P. 8

SANTÉ

BRÛLURES
À LA VAPEUR

**Attention,
à ne pas
les sous-estimer**

P. 12-13

F   T B A L L

CLASSEMENT FIFA

**L'Algérie
perd deux
places
(32^e)**

P. 21



CALLIGRAPHIE

**Cheikh Ali
El Kacemi
expose ses
œuvres
à Tlemcen**

P. 16

ALGER

**Décès d'une
dame dans
un incendie
à Bologhine**

P. 2

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

4 milliards de dollars depuis janvier 2021 (Premier ministre)



Les exportations algériennes hors hydrocarbures ont atteint 4 milliards de dollars depuis le début de l'année en cours, a affirmé, jeudi à Alger, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Présentant le projet de loi de finances (PLF) 2022 devant les membres de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, M. Benabderrahmane a précisé que les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures ont atteint depuis le premier janvier 2021 jusqu'à la semaine passée, 4 milliards de dollars.

À la fin du premier semestre de l'année en cours, les exportations algériennes hors hydrocarbures ont enregistré 2,2 milliards de dollars, a-t-on rappelé.

EDUCATION NATIONALE

La rentrée scolaire 2021-2022 en chiffres



Voici quelques données en chiffres relatives à la rentrée scolaire 2021-2022 qui a eu lieu le 21 septembre dernier dans différentes régions du pays:

- Nombre d'élèves : 10.552.017 - Nombre d'enseignants : 510.492 - Nombre du personnel administratif : 306.110 - Nombre d'établissements scolaires : 28.585 - Nombre d'écoles primaires : 20.100 - Nombre de collèges : 5.857 - Nombre de lycées : 2.628 - Nombre de groupes pédagogiques : 342.545 - Nombre de cantines scolaires : 15.748 dont 567 nouvelles.

- Nombre de cantines en demi-pensionnat : 4.412 dont 82 nouvelles.

- Nombre de cantines en pensionnat : 617 dont 15 nouvelles.

- Nombre de bénéficiaires de manuel scolaire à titre d'aide : 3 millions d'élèves.

- Montant de l'aide en manuels scolaires : 15 milliards Da.

SAÏDA

Remise des clés de plus de 80 logements publics locatifs à Aïn S'khouna

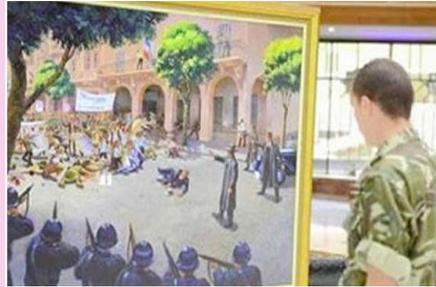
L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Saïda a lancé, jeudi à Aïn S'khouna, l'opération de remise des clés de 84 logements publics locatifs à leurs bénéficiaires, a-t-on appris auprès des services compétents. La remise des clés de 80 logements de type F3 s'est déroulée au niveau du nouveau pôle urbain de la commune de Aïn S'khouna. Pour rappel, les services de l'OPGI de Saïda ont déjà distribué, au début du mois de novembre courant, un quota de 40 logements publics locatifs dans la zone d'Aïn Zerga (commune d'Ouled Khaled).

La daïra de Hassasna a bénéficié d'un quota de 316 logements dont 236 unités déjà livrées et 80 autres sont en cours de réalisation.



TISSEMSILT

Création d'un atelier de la mémoire nationale



Un atelier de la mémoire nationale a vu le jour jeudi à l'initiative de la direction des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Tissemsilt.

L'atelier programmera, tout au long de l'année, des expositions mettant en exergue des sacrifices héroïques des chouhada de la Révolution du 1er novembre 1954.

L'espace proposera également la projection de documentaires produits par le musée sur des témoignages de moudjahidine de la région de l'Ouarsenis.

Les animateurs de l'atelier cibleront les élèves des établissements scolaires, les stagiaires des structures de formation et des étudiants, aux côtés des adhérents des établissements culturels et de jeunesse de la wilaya.

BECHAR

Sortie de la 1^{ère} promotion de médecins de la faculté de médecine

La première promotion forte de 32 médecins-généralistes est sortie de la faculté des sciences médicales de l'université "Tahri Mohamed" de Bechar après un cursus de formation pédagogique et théorique de sept ans (2014-2021).

La faculté des sciences médicales de la même université a été ouverte aux étudiants en 2014.

Elle est la première institution universitaire dans le sud-ouest du pays dédiée à la formation universitaire en sciences médicales et dont l'encadrement pédagogique est assuré par une quarantaine de spécialistes.

OUARGLA

3 morts et 15 blessés dans un accident de la route près de Hassi Messaoud

Trois (3) personnes ont trouvé la mort, et 15 autres ont été blessées, dans un accident de la circulation survenu vendredi en début de soirée près de la ville de Hassi Messaoud, (wilaya d'Ouargla), a-t-on appris samedi auprès de la protection civile.

L'accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN-3) reliant entre les villes de Hassi Messaoud et Touggourt, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule touristique, causant la mort de trois (3) occupants de la voiture, âgés entre 20 et 23 ans, et des blessures à 15 autres passagers du bus, selon la même source.

Les corps des trois victimes ont été évacués vers la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville d'El-Hadjira, alors que les blessés ont été transférés vers l'établissement public hospitalier (EPH) de Hassi Messaoud, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

BOUIRA

Deux morts et un blessé dans un accident de la route à Ath Mansour



Deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu samedi sur l'autoroute Est-ouest entre Ath Mansour et Ahnif (Est de Bouira), selon les services de la protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre deux voitures touristiques sur l'axe autoroutier entre Ath Mansour et Ahnif.

Deux hommes âgés de 50 et 48 ans sont morts sur le coup, tandis qu'un autre jeune de 28 ans a été grièvement blessé et a été évacué à l'hôpital Yahia Kaci de M'Chedallah", a précisé à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

"Les corps des deux victimes ont été transportés à la morgue du même établissement hospitalier", a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

ALGER

Décès d'une dame dans un incendie à Bologhine

Une dame âgée de 86 ans est décédée, samedi à Alger, dans un incendie qui s'est déclaré à son domicile situé dans la commune de Bologhine, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Un incendie s'est déclaré samedi matin aux environs de 8h20m au niveau d'une maison constituée d'un rez-de-chaussée et d'un étage (R+1), située à l'Avenue Ziar Abdelkader, ayant fait un mort, une femme âgée de 86 ans dont le corps a été retrouvé calciné.

L'incendie s'est déclenché au niveau de la chambre de la victime qui a été transférée par les agents de la protection civile à la morgue de l'hôpital Lamine Debaghine (ex-Maillot), tandis que le feu a été complètement circonscrit, évitant ainsi sa propagation aux autres coins de la maison.

FINANCES

Covid-19 : la bonification des taux d'intérêts des crédits maintenue jusqu'au 31 décembre

Les dispositions de bonification, à titre exceptionnel, par le Trésor public, du taux d'intérêt des crédits accordés par les banques et établissements financiers en faveur des entreprises et particuliers en difficulté à cause de la pandémie sont maintenues jusqu'au 31 décembre, selon un décret-exécutif publié au Journal officiel (JO) n 86.

Il s'agit du décret exécutif n 21-446 du 11 novembre 2021 modifiant le décret exécutif n 20-239 du 31 août 2020, signé par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

En vertu de ce texte, les dispositions décidées en août 2020, sont prorogées jusqu'au 31 décembre 2021.

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

Consacrer la "nouvelle Algérie" pour un changement salvateur

Les chefs des principaux partis politiques, ont plaidé vendredi, au 16ème jour de campagne pour les locales du 27 novembre, pour la consécration de la "nouvelle Algérie" pour un changement salvateur à la hauteur des aspirations du citoyen.

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El-Fadhl Baâdji, a mis l'accent, depuis Illizi, sur la consécration de la construction de l'édifice institutionnel sur des "bases solides", dans le cadre de "la nouvelle Algérie", en adéquation avec "les défis actuels et futurs".

Pour lui, en tant que "première force politique" à l'Assemblée populaire nationale, le FLN accompagnera ses élus locaux dans la gestion des affaires publiques, en vue de "concrétiser les programmes de développement + de qualité + dans cette wilaya frontalière, confrontée à de nombreux défis économiques et de développement locale". Pour sa part, le président du Mouvement pour la société de la paix (MSP), Abderrezak Makri, a estimé à Tiaret, que la réussite de ces élections serait celle de la "volonté populaire" à opérer le "changement" au sein des collectivités, basées sur "la transparence et la bonne gouvernance".

Il a ajouté que ces élections seraient "importantes" pour le règlement des différents problèmes que

vit le pays et constitueront un "nouveau jalon" dans l'édification "d'une Algérie nouvelle" à laquelle aspire le peuple". Le président du Majlis echoura (Conseil national consultatif) du Front de la justice et du développement (FJD), Lakhdar Benkhelaf, a estimé, quant à lui à Annaba, que la participation aux prochaines locales constitue "un devoir national et un moyen d'opérer un changement réel".

M. Benkhelaf a passé en revue le potentiel de développement dont dispose Annaba, soulignant "la nécessité de valoriser ce potentiel à travers des projets d'investissement qui soutiennent l'économie locale et profitent à ses habitants". De son côté, le président par intérim du Mouvement El Islah, Fayçal Bous-sedraya, a appelé, depuis Laghouat, à impulser le développement local en vue de parachever le processus d'édification de l'Algérie nouvelle.

Le mouvement El-Islah, a-t-il dit, œuvre à la mobilisation des citoyens, notamment les jeunes, pour remédier au "désintérêt de l'action politique", s'impliquer largement



dans les affaires publiques et contribuer au parachèvement de l'édifice institutionnel élu, de sorte à barrer la route aux "cercles de corruption" qui résistent et cherchent à faire leur retour et saper les efforts jusque là entrepris dans le cadre de l'"Algérie nouvelle".

Pour sa part, le Front des forces socialistes (FFS) a plaidé depuis Bouira, pour le renforcement des prérogatives des élus locaux, afin de booster le développement. Son premier secrétaire national, Youcef

Aouchiche a relevé que le FFS militait en faveur du renforcement des prérogatives des élus et des moyens des assemblées locales, via une gestion décentralisée des affaires. "Une gestion décentralisée permettra d'entamer un vaste processus de développement territorial pour réhabiliter nos villes, nos quartiers et nos villages et apporter, ainsi, des solutions aux problèmes quotidiens du citoyen", a insisté le premier secrétaire national du FFS. Pour sa part, le secrétaire général du Front de la

Bonne Gouvernance, Aïssa Belhadi, a appelé, à Sidi Bel-Abbès, au rétablissement de la confiance entre électeurs et élus en assurant un contact "permanent" entre les deux parties durant le mandat des membres des APC et APW. Selon lui le citoyen a droit à de "meilleures conditions" de vie, à une écoute "permanente" tout en soulignant la nécessité de faire preuve d'une volonté "inébranlable de changement" et de réaliser tout projet se basant sur les "réalités vécues" au quotidien". Le président du parti Wassit Essiassi, Ahmed Laroussi Rouibet, a appelé pour sa part les électeurs de la wilaya de Relizane à voter au "profit des candidats capables de prendre en charge les préoccupations des habitants des zones d'ombre".

Il a affirmé que sa formation politique "dispose d'un programme complet visant à porter la voix et les préoccupations de la population, notamment celle des zones rurales, jusqu'aux assemblées communales et de wilaya et à assurer le développement de cette wilaya à vocation agricole".

Trois principaux axes développés par les candidats durant le dernier week-end de campagne (presse nationale)

La présence des femmes sur les listes électorales, la gestion des Assemblées locales et l'importance d'élire des jeunes compétents ont été les principaux thèmes abordés lors du dernier week-end de la campagne pour les locales du 27 novembre, relève la presse nationale parue samedi. Le quotidien El Moudjahid a constaté une faible présence des femmes sur les listes électorales, précisant qu'elle ne représente que 13% pour les Assemblées communales. Citant certains politologues, le journal explique cette défection par "l'annulation du système des quotas dans la nouvelle loi relative au régime électoral qui prévoit également le système de la liste ouverte", affirmant que la participation des femmes est tributaire de la "réconciliation" des Algériens avec l'exercice politique. Le quotidien "Cresus" s'est intéressé à la gestion des Assemblées élues, soulignant que "la majorité des formations politiques ont appelé dans le cadre de la campagne électorale des locales du 27 novembre à élire de jeunes cadres compétents pour diriger les assemblées locales". Le quotidien "Horizons" s'est penché également sur la question de la gestion des communes, affirmant que les chefs des prin-

cipaux partis politiques ont insisté sur l'importance pour les citoyens de bien choisir leurs futurs représentants afin de concrétiser leurs aspirations au changement au niveau local. Ce quotidien s'est également fait écho des déclarations du président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil qui a affirmé que les élections locales du 27 novembre sont "l'expression de la pleine mise en œuvre des dispositions de la Constitution du 1er novembre 2020, initiée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune". Le journal El Watan a mis en avant l'enveloppe financière allouée aux élections locales, de l'ordre de 8,67 milliards de DA, précisant que le gros de ce budget est destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement des délégations de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Ce tabloïd est revenu également sur le non respect par certains animateurs de la campagne électorale du protocole sanitaire contre la Covid-19, dénoncé par l'ANIE, soulignant que celle-ci a invité les candidats au respect des gestes barrières pour éviter "les conséquences néfastes qui pourraient résulter de relâchement". Le Soir d'Algérie s'est fait écho des déclarations de certains chefs de partis

politiques, lors de leurs meetings électoraux, reprenant, à ce titre, la promesse faite aux militants de son parti par le Secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baâdji, qui s'est engagé, à mettre en place une cellule de suivi à l'échelle des moughafadha pour le suivi de l'élu tant dans le cadre de ses engagements vis-à-vis du parti que vis-à-vis de la charte d'éthique de l'élu. Le journal s'est intéressé également à l'activité du Front des Forces socialistes (FFS) à Bouira où il a plaidé pour l'abolition de l'actuel code communal et pour la mobilisation de toutes les énergies pour la construction du pays. Sous le titre "plus que quelques jours pour convaincre", le quotidien "La Nouvelle République" a rappelé que les candidats aux élections locales "ont encore quatre jours pour convaincre et mobiliser l'électorat". Le journal a souligné, à ce titre, que la campagne lancée le 4 novembre dernier "a été décrite comme terne par les médias et présentée comme suscitant peu d'engouement".

Le quotidien "Echorouk" a consacré sa "Une" à la dernière ligne droite de la campagne électorale, soulignant que les partis politiques entament le dernier round de la bataille pour

la mobilisation électorale. A ce propos, le journal a mis en avant les déclarations des chefs de partis sur l'importance d'aller voter le 27 novembre prochain, rappelant les enjeux de cette élection. Le quotidien "El Massa" a repris les déclarations des animateurs de campagne, insistant sur le choix des jeunes compétents pour la gestion des Assemblées locales. Ce journal a consacré également un article aux déclarations du président du Conseil de la Nation qui a affirmé que le prochain scrutin constitue "un autre jalon dans le parachèvement de l'édifice institutionnel et la consécration de sa pleine signification, tout autant que l'approfondissement et l'enracinement de la pratique démocratique". Sous le titre "un oeil sur l'administration et un autre sur la lutte contre la corruption", le quotidien "Echaab" est revenu sur les plaidoyers des leaders de la classe politique relatifs à "l'élargissement des prérogatives des élus locaux", au "rétablissement de la confiance entre les citoyens et les élus", à "privilégier la compétence" pour relancer le développement local ou encore à saisir l'opportunité qu'offre les élections locales pour "corriger les dysfonctionnements".

Promouvoir le développement local au cœur des interventions des animateurs de la campagne électorale (presse oranaise)

Les journaux paraissant, samedi à Oran, ont souligné que la plupart des animateurs de la campagne électorale pour les locales du 27 novembre se sont concentrés au début de la troisième et dernière semaine de la campagne sur la nécessité de promouvoir le développement local en encourageant l'investissement dans la commune, en faisant de cette dernière une institution productrice de richesse, créatrice d'emplois et améliorant les conditions de vie des citoyens. Dans ce cadre, le quotidien El-Djournhouria a indiqué dans un article intitulé "La course des candidats s'intensifie au début de la dernière semaine de campagne" que la plupart des animateurs de la campagne électorale se sont concentrés sur les questions liées au soutien du développement local et à la nécessité de sortir les zones d'ombre et les zones enclavées de l'isolement qui leur est imposé "en raison, d'une part, du manque de moyens et, de l'autre, de la négligence de ces zones par les responsables locaux". Le journal a re-

levé que les chefs des partis et les candidats indépendants ont également plaidé pour le choix d'élus "conscients et compétents" qui prennent en charge les préoccupations des citoyens, et ont appelé, d'autre part, à étendre les prérogatives des élus locaux et leur donner de nouveaux pouvoirs au service du citoyen. El-Djournhouria a également souligné que l'Autorité nationale indépendante des élections a, renouvelé dans un communiqué, jeudi, son appel aux animateurs de la campagne pour les localités du 27 novembre à respecter le protocole sanitaire adopté pour lutter contre la propagation du virus Corona.

De son côté, le quotidien "El-Watani" a poursuivi la couverture du déroulement de la campagne électorale au début de sa dernière semaine, notant que les animateurs de la campagne se sont concentrés dans leurs interventions sur le bon choix de candidats compétents et honnêtes, capables de prendre en charge les préoccupations des citoyens et restaurer la confiance en-

tre le citoyen et l'élu local. Le journal a également souligné que les chefs de partis et les candidats indépendants ont renouvelé leur appel, lors de meetings populaires et des activités de proximité, à participer massivement à la prochaine échéance électorale, ce qui "représente un

véritable départ pour relancer le développement local et réaliser le changement escompté".

De son côté, le quotidien "Cap-Ouest" a évoqué le meeting populaire animé par le chef du Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaïd à Oran, dans le cadre de la campagne

électorale des prochaines locales, au cours duquel il a souligné la nécessité d'encourager les investissements et d'attirer les investisseurs et la participation des assemblées élues à la réalisation de leurs projets pour parvenir au développement des communes.

Un budget de 8,67 milliards de dinars alloués aux dépenses de la préparation et de l'organisation

Un budget de 8,67 milliards de dinars a été alloué pour les dépenses liées à la préparation et à l'organisation des élections locales du 27 novembre 2021, selon un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n° 86. "Il est ouvert, sur 2021, un crédit de 8.670.000.000 dinars, applicable aux budgets de fonctionnement des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Justice, et de la Communication", précise le décret n° 21-442 du 10 novembre 2021 signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. En vertu de ce texte, une enveloppe de 7,75 milliards de dinars a été allouée au ministère de l'Intérieur pour prendre en charge les dépenses des services déconcentrés de l'Etat et celles de fonctionnement des délégations de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Il a été également affecté un budget de l'ordre de 380 millions de dinars au ministère de la Justice et un budget de 540 millions de dinars au ministère de la Communication, libellés au titre des dépenses de l'administration centrale liées à la préparation et à l'organisation des élections locales 2021.

RESSOURCES EN EAU Recensement des puits exploités sans autorisation pour une éventuelle régularisation (Hasni)

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a indiqué jeudi à Alger que son secteur procédera, en coordination avec les secteurs concernés et les services de wilaya, au recensement des puits exploités par des agriculteurs sans autorisation à travers le territoire national pour une éventuelle régularisation.

La question d'un député sur la régularisation de la situation des agriculteurs qui exploitent des puits sans autorisation, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Hasni a précisé qu'il n'existe pas de base juridique pour une telle régularisation, mais compte tenu des demandes insistantes des agriculteurs, il sera procédé à un recensement de ces puits exploités sans autorisation pour examiner chaque cas avec les services de wilaya en vue de trouver des solutions.

Cernant les agriculteurs qui souhaitent obtenir des autorisations de forage de puits et d'exploitation des eaux souterraines, le ministre a mis en avant les efforts des pouvoirs publics pour l'allègement des démarches pour l'obtention de ces autorisations, rappelant l'instruction interministérielle (Ressources en eau, Intérieur et Agriculture) de 2020 suite à la raréfaction des ressources hydriques en Algérie comme dans les autres pays. Le premier responsable du secteur a aussi évoqué leur publication conjointe définissant les procédés techniques de forage de puits. A une question sur la possibilité, pour les agriculteurs ayant hérité leurs terres de père en fils avec des contrats officiels non enregistrés, d'obtenir des autorisations de forage de puits pour l'exploitation des eaux souterraines sur leurs terres, le ministre a fait savoir que "ces terres relèvent d'un décret exécutif selon lequel ils doivent présenter un document des services de la commune ou des services agricoles habilités attestant leur exploitation effective de ces terres pour pouvoir obtenir une autorisation d'exploiter ces puits".

Le ministre a également exprimé l'attachement du Gouvernement à accompagner l'agriculteur dans l'exploitation des eaux de barrages et de retenues, et à octroyer des autorisations pour l'exploitation des eaux souterraines, soulignant le rôle essentiel joué par l'agriculteur dans le développement de la l'économie nationale et la réalisation de la sécurité alimentaire.

S'agissant de l'approvisionnement des zones souffrant de stress hydrique à partir de régions jouissant d'une abondance en ressources en eau, le ministre a indiqué qu'une étude était en cours d'élaboration par son département pour réaliser d'importants transferts d'eau, pour ne citer que l'exploitation de nappes aquifères souterraines à Ghardaïa afin de les orienter notamment vers Djelfa et M'sila. Dans le même contexte, il a fait part d'une étude, dans le cadre des futurs programmes de développement, sur la possibilité d'inclure certaines communes situées à la frontière de Ghardaïa pour les approvisionner en eau. A noter que les opérations d'approvisionnement en eau potable qui étaient l'apanage des services locaux sont désormais du ressort de l'Algérienne des eaux (ADE) dans la plupart des communes. Cette démarche améliorerait le service public et réduirait la perturbation de la distribution d'eau constatée dans ces zones en raison de la difficulté de gestion due au manque de moyens et d'entretien des installations de stockage et de distribution, a conclu le ministre.

TRANSPORT

Examen de la possibilité de confier la gestion des gares routières à des opérateurs privés (Bekkaï)

Le département des Transports examine la possibilité de confier la gestion des gares routières à des opérateurs privés, a annoncé jeudi à Alger le ministre du secteur, Aïssa Bekkaï. "Les grandes gares routières posent un grand problème au niveau du ministère des Transports. Nous avons étudié l'état des gares routières et allons présenter un programme et des propositions au gouvernement pour confier leur gestion à des opérateurs privés", a précisé M. Bekkaï lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Le premier responsable du secteur a évoqué l'état déplorable de plusieurs gares routières,

à l'instar de celle de Touggourt qui a coûté à l'Etat 90 milliards de centimes. Concernant la wilaya de Sétif, M. Bekkaï a écarté la réalisation du projet d'une nouvelle grande gare routière, indiquant que la commission d'examen de la wilaya a précisé que la gare routière actuelle était suffisante pour satisfaire les besoins des citoyens.

L'ANESRIF rattachée au ministère des Travaux publics

Pour ce qui est du transport ferroviaire, le ministre a rappelé que les lignes exploitées s'étendent actuellement sur 4300 km, faisant

EDUCATION NATIONALE

Annulation de l'examen de fin de cycle primaire pour l'année scolaire en cours (Belabed)

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a annoncé, jeudi à Alger, l'annulation de l'examen de fin de cycle primaire pour l'année scolaire en cours, et ce, après une étude approfondie et exhaustive de l'efficacité de cet examen sur les plans pédagogique, d'enseignement et d'évaluation.

"L'examen de fin de cycle primaire est officiellement annulé pour l'année scolaire en cours", et ce après une étude approfondie et exhaustive de l'efficacité de cet examen sur les plans pédagogique, d'enseignement et d'évaluation, a indiqué le ministre lors d'une conférence nationale consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des dispositions liées à la rentrée scolaire en présence des directeurs de l'Éducation et de cadres centraux du ministère. "Cette annulation était une préoccupation d'éducation et d'enseignement pour tous les spécialistes dans le domaine de l'Éducation et les parents d'élèves", a-t-il expliqué. Le mi-

nistre a précisé que la décision d'annulation sera suivie de plusieurs mesures pédagogiques y compris la modification des dates d'examen du troisième trimestre pour les élèves de la cinquième année du cycle primaire.

Le taux national de réussite aux examens d'évaluation de fin de cycle primaire pour la session 2021 a atteint 83,95%. Le Conseil des ministres avait approuvé une série de mesures "nécessaires" durant l'année scolaire 2019-2020. Il s'agit notamment d'un passage d'un niveau à un autre sur la base du calcul de la moyenne du premier et du deuxième trimestre, la baisse de celle d'admission à 4,5/10.



Année scolaire 2021-2022 : la rentrée était "acceptable" (Belabed)

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a indiqué jeudi que les autorités publiques étaient déterminées à améliorer les performances et le rendement du secteur à travers de nouvelles mesures, estimant que la rentrée scolaire 2021/2022 était "acceptable".

Lors d'une conférence nationale consacrée à l'évaluation de la rentrée scolaire, M. Belabed a précisé qu'en dépit de conditions difficiles avec la persistance de la pandémie de Covid-19 et les mesures exceptionnelles de scolarisation, la rentrée scolaire était "acceptable" et "s'est déroulée normalement", réaffirmant la détermination des autorités publiques à améliorer le rendement du secteur.

Pour assurer la réussite de l'année scolaire, des cellules de suivi ont été installées au niveau de l'administration centrale pour corriger les lacunes et au niveau de l'inspection générale pour recevoir les doléances, a fait savoir le ministre. Des cellules d'accueil ont également été installées au niveau des directions de l'éducation et des établissements scolaires pour prodiguer des conseils à la communauté éducative via internet, a-t-il ajouté.

Le premier responsable du secteur a, par ailleurs, appelé les directeurs de l'Éducation à "contribuer au renforcement de la politique de l'Etat en matière d'amélioration du service public dans le secteur pour la prise en charge des préoccupations des citoyens et de simplification des démarches administratives", les invitant à "organiser régulièrement des rencontres avec les directeurs des établissements pour associer tous les acteurs aux efforts visant à trouver des solutions aux problèmes qui entravent les opérations éducatives". M. Belabed a aussi insisté sur l'importance de la mise en place de protocoles pour faire face aux situations d'urgence comme les conditions climatiques extrêmes et les maladies.

S'adressant aux directeurs de l'Éducation, M. Belabed dira : "Il importe d'œuvrer à réunir les meilleurs conditions pour as-

surer une scolarisation réussie sur tous les plans, et de veiller à la concrétisation des objectifs de la réforme qui visent l'édification d'une école de qualité, à développer un système scolaire qui ne se limite pas seulement à assurer la scolarisation, mais accorde à chaque élève les opportunités de réussite, poursuivre sa scolarité et assurer une place dans la vie socio-professionnelle".

Le ministre n'a pas manqué de saisir l'opportunité de la rencontre, pour évoquer de nouveau, cette année scolaire, en matière d'amélioration de la performance éducative, annonçant par là même, une "réhabilitation" des spécialités, notamment scientifiques, techniques, technologiques, l'enseignement des mathématiques et de l'informatique, avec augmentation du taux des chercheurs et amélioration du taux d'encadrement pédagogique national dans les universités, d'autant que le Gouvernement entend dans cette optique, selon son allocution, "consolider" le capital humain à travers la promotion de ses différentes composantes.

Au titre de l'intérêt "spécial" accordé par l'Etat à la promotion de l'éducation inclusive, en améliorant les mécanismes de prise en charge des enfants à besoins spécifiques, le ministre a fait également état de la mise en place d'un plan de prise en charge des enfants atteints par l'autisme, avec amélioration du mécanisme de l'accompagnement scolaire des enfants intégrés dans les classes ordinaires.

A cet égard, le ministre a annoncé la décision de créer une Ecole nationale supérieure de formation d'enseignants spécialisés en autisme et une autre école supérieure dans la formation d'enseignants spécialisés dans l'enseignement des sourds-muets. Rappelant à ce propos, la création d'une Ecole nationale supérieure des mathématiques et d'un autre spécialisée en intelligence artificielle au début de l'année en cours, le ministre a estimé que l'intérêt accordé à l'éducatif dans ses différents contextes, "a requis la mise en place de

critères et de standards appropriés au titre d'un système complémentaire qui oriente et évalue les élèves dans leur instruction, les établissements pour leur performance et les directions de l'éducation devant leur responsabilité".

Évoquant les droits des personnels du secteur, le ministre a fait part d'une réflexion à mener durant cette année scolaire sur la manière de garantir tous les droits des fonctionnaires quant au reliquat budgétaire résultant de la gestion, des derniers recrutements, de l'opération d'intégration ou de promotion en échelon ou en grade", assurant que le gouvernement a octroyé au secteur de quoi prendre en charge ce dossier.

Par ailleurs, M. Belabed a exhorté les directeurs de l'Éducation à "à éviter ce qui pourrait entacher l'image des établissements d'enseignement, à l'instar des lacunes que l'on pourrait éviter si une gestion de proximité est adoptée au mieux de l'intérêt et du confort de l'élève. Les principaux objectifs à atteindre sont, selon le ministre, d'abord de rapprocher l'école de l'élève et de s'employer à réduire le nombre d'élèves dans les groupes pédagogiques, puis d'éliminer progressivement le système de double vacations dans l'enseignement primaire. A ce propos, il a appelé les directeurs de l'Éducation à œuvrer à surmonter cette situation.

L'impératif respect du protocole sanitaire au sein des établissements d'enseignement a également été mis en avant lors de la rencontre, suite à quoi M. Belabed a insisté sur la nécessité pour les employés du secteur de se faire vacciner contre le coronavirus, notamment à la lumière du risque d'une quatrième vague pandémique.

Le ministre de l'Éducation a enfin fait remarquer que l'écoute des préoccupations des partenaires sociaux est "du devoir du secteur et le règlement des revendications légitimes est notre objectif, étant tous actifs dans un même espace rempli de respect mutuel, d'homogénéité et de dévouement en faveur du service public".

CONSTANTINE Vers le raccordement de 70 exploitations agricoles au réseau électrique

Un projet de raccordement de 70 exploitations agricoles au réseau électrique, à travers cinq (5) communes de la wilaya de Constantine, est en cours de concrétisation, a-t-on appris vendredi auprès de la chargée de communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Ali Mendjeli.

"Ce projet concerne le raccordement de 49 exploitations agricoles relevant de la direction locale des services agricoles (DSA) et 21 autres exploitations d'investisseurs privés", a précisé à l'APS, Wahiba Takhris, affirmant que la satisfaction des demandes de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité, formulées au cours de l'année 2021, constitue "une priorité", conformément aux orientations du président directeur général (P-DG) de Sonelgaz.

Dans les détails, la responsable de la communication a indiqué qu'actuellement, le raccordement en cette énergie d'une (1) exploitation a été mis en service, alors que les travaux de raccordement dans 14 autres ont été parachevés avec une



manière prévisible "incensamment". Aussi, les travaux de fourniture de l'électricité à sept (7) autres exploitations agricoles sont en cours de réalisation, tandis que le reste des demandes est en cours de traitement, a ajouté, Mme Takhris, affirmant que le Groupe Sonelgaz s'emploie à soutenir les efforts d'investissement dans le secteur agricole et assurer le développement durable. La même source a indiqué qu'un montant estimé à 121 millions de dinars a été alloué

pour la concrétisation de ces projets, relevant que ces exploitations agricoles sont implantées dans les communes d'El Khroub, Ain Smara, Ouled Rahmoune et Ain Abid. S'agissant des demandes d'alimentation en électricité formulées par des investisseurs privés, la même source a souligné que cinq (5) demandes ont été satisfaites avec les travaux et la mise en service du réseau électrique au profit de 5 fermes à Ain Abid, Ain Nahas, Benbadis, Ouled Rahmoune et Ain Smara.

Elle a également affirmé que trois (3) demandes similaires ont été validées et les travaux d'installation du réseau électrique "sont en cours", indiquant que 31 millions de dinars ont été alloués à ces projets.

KHENCHELA

Appel à impliquer les opérateurs économiques dans les séminaires sur les sciences et le génie des matériaux

Les participants au séminaire international sur "les sciences et le génie des matériaux", organisé à l'Université Abbas Laghrour de Khenchela, ont appelé jeudi à l'issue de deux jours de travaux, à "associer les opérateurs économiques dans les activités des prochains séminaires sur le thème des sciences et le génie des matériaux". "Il est impératif d'associer les opérateurs économiques activant dans le domaine du génie mécanique aux prochains séminaires qui abordent la science et le génie des matériaux pour échanger les expériences et coordonner avec ces opérateurs concernant les mémoires de fin d'études des étudiants à l'effet de répondre aux exigences du marché national", a précisé le président du comité scientifique du séminaire, Pr Hama Zedira, lors de la lecture des recommandations. L'intervenant a également appelé, au nom des membres du comité scientifique, à "la nécessité d'enseigner la science et le génie des matériaux dans les universités sur la base de la connaissance de ses propriétés, selon les données théoriques et de laboratoire, à partir des laboratoires d'essais et d'évaluation jusqu'aux laboratoires de fabrication, aux fours thermiques et les microscopes électroniques de haute précision".

Au second et dernier jour des travaux du séminaire, tenu en visioconférence, les intervenants ont souligné que le développement de la spécialité de la science et génie des matériaux passe par la coordination avec les médias, afin de faire connaître cette spécialité et ses caractéristiques et inciter les étudiants à se spécialiser dans ce domaine. Durant deux jours, 72 professeurs et chercheurs de nombreuses universités nationales, d'Italie de France, d'Arabie saoudite et de Tunisie ont pris part à ce séminaire et présenté 98 interventions dans lesquelles ils ont œuvré à apporter "un plus" à l'une des plus importantes technologies modernes en matière d'exploitation des matériaux de toutes sortes et les techniques de numérisation dans le domaine des industries mécaniques.

Les intervenants ont souligné que le développement de la spécialité de la science et génie des matériaux passe par la coordination avec les médias, afin de faire connaître cette spécialité et ses caractéristiques et inciter les étudiants à se spécialiser dans ce domaine. Durant deux jours, 72 professeurs et chercheurs de nombreuses universités nationales, d'Italie de France, d'Arabie saoudite et de Tunisie ont pris part à ce séminaire et présenté 98 interventions dans lesquelles ils ont œuvré à apporter "un plus" à l'une des plus importantes technologies modernes en matière d'exploitation des matériaux de toutes sortes et les techniques de numérisation dans le domaine des industries mécaniques.

ORAN

Création prochaine de mini-zones d'activités dans les communes

La création de mini-zones d'activités au niveau des communes de la wilaya d'Oran est prévue prochainement en vue d'encourager les jeunes à se lancer dans le domaine de l'entrepreneuriat, a annoncé, jeudi, le wali, Saïd Saayoud.

En marge de sa visite d'inspection dans les communes de Mers El Hadjadj, Bethioua et Ain El Bia relevant de la daïra de Bethioua (est d'Oran), le wali a fait savoir qu'une commune pilote laquelle a enregistré une forte demande de création de petites entreprises sera choisie dans les prochaines semaines pour l'implantation d'une mini-zone d'activités. Selon M. Saayoud, si la première expérience s'avère concluante, d'autres communes de la wilaya d'Oran verront, quant à elles, la création de mini-zones d'activités, en prenant en considération la spécificité de chaque commune.

Dans ce contexte, le wali a insisté sur l'impératif pour les jeunes de s'orienter vers la création de moyennes et petites entreprises (PME), affirmant que l'Etat fournit de grands efforts pour assurer des postes d'emploi pour cette catégorie de la société. Toutefois, selon le wali, les jeunes devaient réfléchir à créer leurs propres entreprises au lieu de se contenter de chercher un poste d'emploi,

et ce, pour contribuer à la création d'emplois et par conséquent participer au développement économique et commercial de la région. Le Chef de l'exécutif local a inspecté, dans la commune de Mers El Hadjadj, le stade de 5.400 places dont les travaux ont récemment pris fin. Il s'est ainsi enquis de visu du problème d'absence de réseaux d'assainissement dans des quartiers avoisinants, annonçant la mobilisation d'une enveloppe financière et l'engagement des responsables locaux à résoudre ce problème dans

les brefs délais. Dans la même commune, il a inspecté le projet d'un centre de sûreté urbaine avant de visiter une nouvelle polyclinique ouverte dernièrement, outre le projet du complexe touristique privé de type cinq étoiles. En outre, M. Saayoud s'est enquis de l'état d'avancement d'un nombre de projets d'habitat dont celui de 300 logements publics localisés à Bethioua et 50 logements promotionnels, insistant sur l'impératif de livrer les logements prêts et de donner également de l'importance aux aménage-

ments extérieurs dans les différents projets.

Le wali a aussi visité une salle omnisports, une auberge de jeunes, le stade communal relevant du complexe sportif à Ain El Bia, ainsi qu'une salle de sports réceptionnelle dernièrement comme don du Groupe Sonatrach au secteur de la Jeunesse et des Sports. M. Saayoud a souligné que des négociations sont en cours avec le Groupe Sonatrach pour la cession de certaines structures relevant de la salle à l'effet de créer un complexe sportif à part entier.

SIDI BEL-ABBÈS

172.000 ha réservés à la céréaliculture

Une superficie de plus de 172.000 hectares est réservée, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, à la céréaliculture au titre de la saison agricole 2021-2022, a-t-on appris jeudi du directeur des services agricoles (DSA), Belguendouz Moussouni. En marge du lancement officiel de la campagne labours-semailles à l'exploitation agricole basée sur le chemin de Telagh, le DSA de Sidi Bel-Abbès a indiqué qu'une superficie de 4.600 hectares (ha) a été en outre dédiée à la culture de légumineuses secs et plus de 10.000 ha à la culture fourragère.

S'agissant de la culture du soja, un programme a été élaboré pour atteindre une superficie de 500 ha dans la wilaya, a-t-il fait savoir, soulignant que 162 agriculteurs ont adhéré à ce programme et que la superficie emblavée a atteint à ce jour 90 ha. En plus, 58.000 quintaux (qx) de semences de blé dur et tendre et orge sont réservés au niveau des quatre Coopératives des céréales et légumineuses secs (CCLS) implantées dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, selon le DSA qui a fait part de la fourniture de plus de 32.000 qx de semences aux agriculteurs pour activer la campagne labours-se mailles. Le directeur local des services agricoles a appelé les agriculteurs à se rapprocher du guichet unique à travers les CCLS pour bénéficier des facilités accordées tel le crédit Rfif, signalant le dépôt cette année de 204 dossiers dont 157 analysés alors que 47 autres sont en cours d'étude.

MOSTAGANEM

Raccordement de plus de 4.000 foyers aux réseaux du gaz naturel et d'électricité

Quelque 4.000 foyers de la wilaya de Mostaganem ont été raccordés aux réseaux d'alimentation électrique et du gaz naturel durant l'année en cours, a-t-on appris, vendredi, des services de la wilaya. Un bilan transmis à l'APS indique que huit opérations de raccordement au réseau du gaz naturel ont été menées durant la même période au profit de 1.450 foyers de cinq communes. Une enveloppe de 93 millions DA a été dégagée à cet effet. Ce sont sept centres urbains sur les huit programmés qui ont été touchés par ces opérations, soit au total 833 foyers. La localité de Djilali Belarbi, relevant de la commune de Sidi Lakhdar, bénéficiera prochainement de cette source d'énergie, ajoutent les mêmes services. Les autorités locales déploient tous les efforts pour augmenter le taux de couverture en gaz naturel à travers la wilaya en touchant les trois communes restantes, celles de Safsaf, Oued El Khir et Ouled Bouhaleim dont la réalisation de ces projets a nécessité une enveloppe de 1,25 milliard DA. Pour ce qui est de l'électrification rurale, le bilan des services de la wilaya on t fait état de 10 opérations enregistrées depuis le début de l'année 2021 pour toucher 50 groupements d'habitat relevant de différentes communes.

Jusqu'à ce jour, un réseau d'électrification rurale long de 83 kms a été mis en service pour toucher 1.717 foyers de 23 communes rurales. Par ailleurs, 11 centres localisés dans 10 communes totalisant 934 foyers bénéficieront de cette source d'énergie. Les travaux sont en cours de réalisation pour un montant de 110 millions DA.

Toutes ces opérations ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations, notamment celles des zones rurales et désertifiées et de renforcer le taux de couverture en ces deux sources d'énergie. Il est de 61 PC pour le réseau du gaz naturel et 96 PC pour celui d'électricité, a-t-on précisé.

TIARET

Une application du ticket électronique

L'entreprise publique de transport urbain de Tiaret a lancé récemment une application du ticket électronique dans le cadre de la modernisation de ses prestations, a-t-on appris de son directeur Mohamed Attab. L'entreprise publique de transport urbain a lancé cette application "Etus pay" à travers un flashage du ticket sur le téléphone portable de l'usager, une application nouvelle basée sur le e-paiement, a indiqué Mohamed Attab. Cette solution, qui permet notamment de se passer du paiement en espèces, entre dans le cadre d'un projet de l'entreprise qui poursuit sa modernisation incluant des prestations électroniques basées sur les nouvelles technologies.

"Ce service s'opère à travers une application via le téléphone portable qui permet de débiter le solde de l'usager et payer la somme due suivant la technique du e-paiement", a-t-il expliqué. "La wilaya de Tiaret est pionnière dans l'utilisation de cette option valable pour tout type de transports en commun, à généraliser à travers l'ensemble du territoire national", a-t-il dit, relevant que c'est le staff de son entreprise qui a développé cette application. Mohamed Attab a fait savoir que cette solution électronique est la deuxième du genre après le service "Haflati" qui permet aux usagers de connaître le mouvement des bus de l'entreprise, à savoir les lignes desservies, le temps d'arrivée des bus aux arrêts et aux stations et leur départ. "Ce service connaîtra une amélioration dans un futur très proche", a-t-il affirmé.

M. Attab a rappelé que son entreprise avait fait face à des difficultés économiques, l'obligeant à se résoudre à adopter plusieurs démarches dans le sens d'une gestion rigoureuse, faisant observer que le programme de relance est basé sur la diversification des revenus, grâce à des investissements par la création d'ateliers de mécanique, des stations services, ainsi qu'un centre de formation des conducteurs. L'entreprise, a-t-il indiqué, "se prépare activement à lancer un projet d'agence dans le cadre d'un accompagnement technique". L'entreprise publique de transport urbain de Tiaret dispose d'un parc de 30 bus, emploie 210 travailleurs et dessert sept (7) lignes urbaines.

HYDROCARBURES L'OAPEC met en exergue le projet algérien de séquestration du CO² à In Salah

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a mis en exergue le projet algérien de séquestration du CO² à la wilaya d'In Salah, estimant qu'il était l'un des mégaprojets de recherche dans le monde et l'une des options les plus importantes pour la réduction des taux de pollution.

Les pays arabes accordent davantage d'intérêt à l'exploitation de toutes leurs ressources naturelles à travers l'introduction des nouvelles technologies, notamment la séquestration du CO² en vue de mettre fin à la pollution de l'environnement et de renforcer la productivité des secteurs de pétrole et de pétrochimie", a mis en avant l'OAPEC dans une étude récente intitulée "la séquestration du CO² et son utilisation dans les industries pétrochimiques: les capacités et les défis".

L'étude a braqué la lumière sur quelques projets réussis dans les pays membre, parmi lesquels, le projet d'In Salah considéré d'après l'étude de l'OAPEC "d'un des projets de recherche les plus importants sur le plan commercial, compte tenu de la technologie de pointe utilisée en matière de séquestration du gaz CO² permettant de s'assurer de la sécurité de l'opération".

La séquestration du gaz CO² dans l'industrie est un choix important pour augmenter la productivité et le bénéfice et d'aider les pays à réduire les émissions de CO², a affirmé l'OAPEC.

L'étude a fait ressortir que les pays arabes, particulièrement les membres de l'OAPEC ont une opportunité pour le développement des projets pour la séquestration du gaz CO², au vu des constitutions géologiques adéquates dont ils recèlent, outre les capitaux nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Il s'agit d'une technique prometteuse qui sera adoptée dans plusieurs secteurs économiques, le gaz et le pétrole notamment, en vue de contribuer aux efforts des pays visant la réduction des taux d'émission et de renforcer leur capacités de production et leur marge de bénéfice en industrie.

L'OAPEC a recommandé dans son document de hisser le niveau de coopération et de coordination entre les gouvernements et le secteur d'investissement privé pour garantir le financement nécessaire aux projets de capture du gaz CO² et prendre part aux décisions finales concernant l'investissement.

COMMERCE IATF 2021 à Durban : le pavillon algérien décroche le prix du meilleur pavillon officiel

Le pavillon algérien a décroché, lors de sa participation à la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2021), qui se tient à Durban (Afrique du Sud), du 15 au 21 novembre, le prix du meilleur pavillon officiel, a indiqué le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

L'Algérie reçoit, pour la première fois, cette médaille honorifique, parmi les 55 pays participant à cette manifestation qui compte un total de 1.100 exposants, a précisé le ministère du Commerce dans une publication sur sa page officielle Facebook.

Cette distinction vient récompenser "la qualité des produits et des services proposés, en sus de la grande affluence des opérateurs économiques étrangers et des visiteurs venus de 92 pays à travers le monde", ajoute la même source.

Selon le ministère, le pavillon algérien a été ponctué également par plusieurs visites de personnalités officielles et certains responsables africains qui ont reçu des explications des représentants du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations chargés de la coordination et de l'encadrement de cette participation, soulignant "le soutien considérable fourni à la mission algérienne par le chargé d'affaires à l'ambassade d'Algérie à Pretoria (Afrique du Sud)".

L'Algérie a pris part à la 2e édition de l'IATF 2021, organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), avec plus de 60 exposants et entreprises actives dans les différents secteurs et occupant une surface d'exposition estimée à 600 m².

Organisée sous le slogan "Construire des ponts pour une Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) réussie", cette manifestation a pour objectif de "rapprocher les vues des acteurs dans la région africaine et intensifier les efforts pour soutenir et encourager la ZLECAF, afin qu'elle soit un marché unifié pour l'échange et l'exportation des différentes marchandises au niveau africain sans restrictions fiscales et douanières", précise-t-on de même.

CONSEIL DE LA NATION Le Premier ministre présente le PLF 2022 devant la commission spécialisée

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a présenté, jeudi à Alger, le projet de loi de Finances (PLF) 2022 devant les membres de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation.

La présentation du PLF 2022 s'est déroulée lors d'une séance présidée par Achour Rachid, président de la commission, en présence du vice-président du Conseil de la Nation, chargé des affaires législatives et des relations avec le Gouvernement et l'APN, El Hadj Mohamed Abdelkader Grinik ainsi que la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le PLF 2022 est établi sur la base d'un prix référentiel de 45 USD/ baril (Sahara Blend), d'après la présentation du Premier ministre, ajoutant que le Gouvernement prévoit une croissance économique de 3,3% et une croissance hors hydrocarbures de 3,9% avec un taux d'inflation s'élevant à 3,7%. Les exportations en hydrocarbures devraient atteindre, par ailleurs, les 27,9 mds USD en 2022, selon le document.

Le PLF prévoit également une facture d'importation s'élevant à 31,8 mds USD, poursuit M. Benabderrahmane qui rappelle que les exportations hors hydrocarbures ont atteint, depuis le début de l'année à la semaine dernière, les quatre (4) mds USD.

Le projet de loi des Finances 2022 table sur une balance commerciale équilibrée en 2022, a fait savoir le Premier ministre, ajoutant que les recettes budgétaires prévues pour 2022 atteindront les 5.683,22 mds USD contre des dépenses de l'ordre de 9.853,4 mds USD.

M. Benabderrahmane a évoqué les nouvelles dispositions législatives contenues



dans le nouveau Projet de Loi de finances sur le plan socio-économique, dont les réformes fiscales. Dans ce contexte, il a souligné que la réforme fiscale prévue vise à renforcer la justice fiscale, à travers une répartition équitable de la charge fiscale entre les agents économiques, les individus et les ménages pour garantir une répartition équitable de la richesse nationale, dans le cadre du développement socioéconomique.

Les dispositions proposées dans ce domaine consistent à revoir l'impôt sur le revenu global (IRG).

Pour ce qui est de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), des dispositions ont été introduites pour simplifier le système fiscal et réduire la pression fiscale.

S'agissant de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP), il a été proposé d'alléger les charges fiscales qui pèsent sur les entreprises, notamment les entreprises productives.

Renforcer la fiscalité au profit des collectivités locales par la révision de certains impôts et taxes

Le PLF 2022 propose de renforcer la fiscalité au profit des collectivités locales, qui exige l'amélioration des revenus des communes et des wilayas, en révisant l'application de certains impôts et taxes et en conférant une plus grande dynamique aux ressources émanant des biens et des revenus d'exploitation.

Il a souligné, dans ce sillage, que la fiscalité locale en Algérie ne dépassait pas le taux de 0,06% de la valeur globale des recettes fiscales.

Quant à la taxe foncière et celle sur l'enlèvement des ordures ménagères, le projet de loi propose de simplifier la fixation du montant de la taxe foncière, en adoptant une seule valeur locative, tandis qu'il préconise, à propos de la taxe sur l'hébergement, de l'adapter aux catégories des hôtels classés et de fixer ses montants en fonction du

nombre d'étoiles (classement) des hôtels. Par ailleurs, et en matière d'accompagnement des Petites et moyennes entreprises (PME), ledit projet de loi a introduit plusieurs amendements, consistant, notamment, à permettre aux fonds d'investissement des wilayas de bénéficier du renouvellement des dotations budgétaires en cas de besoin, et à élargir le champ d'intervention de ces fonds pour inclure les dix nouvelles wilayas dernièrement créées.

S'agissant du volet social, le PLF-2022 propose, selon le Premier ministre, la mise en place d'un dispositif national de compensation monétaire au profit des ménages qui y sont éligibles, le passage des subventions généralisées aux subventions ciblées et la création de l'allocation chômage au profit des chômeurs primo-demandeurs d'emploi âgés entre 19 et 40 ans et inscrits au niveau des services de l'Agence nationale de l'Emploi (ANEM).

Suite à l'exposé du Premier ministre, le document a été soumis au débat des membres de la Commission des affaires économiques et financières, qui prépareront un rapport préliminaire sur le PLF-2022, lequel sera présenté ultérieurement en séance plénière consacrée à la présentation et au débat autour du projet de loi.

A noter que les députés de l'APN avaient approuvé mercredi le projet de loi, avec l'introduction de plusieurs amendements.

La fiscalité locales "très maigre", doit être développée (Premier ministre)

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a affirmé, jeudi à Alger, que la fiscalité locale recouvrée était "très maigre" et appelée être développée.

Présentant le PLF-2022 devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, M. Benabderrahmane a précisé que le montant de la fiscalité

locale recouvrée ne dépassait pas 0,06 % de la valeur des recettes fiscales.

Le taux de la fiscalité locale oscille, dans les pays développés, entre 10 et 15% de la fiscalité globale.

Le Premier ministre a jugé impératif de développer la fiscalité locale afin de contribuer à hisser les revenus de l'Etat et assurer, partant, une justice fiscale.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE A l'écoute les préoccupations des gestionnaires de ports secs

La Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu jeudi une réunion consacrée à l'écoute des préoccupations de nombre de gestionnaires de ports secs en Algérie, a indiqué la Chambre basse du Parlement dans un communiqué.

Présidée par M. Ismail Kouadria, président de la Commission, la réunion s'inscrit dans le cadre de "l'examen des conditions de travail des utilisateurs des bases logistiques et des entraves que rencontrent les opérateurs économiques dans le mouvement marchand et le dispatching de l'activité nationale".

A l'entame de la réunion, M. Kouadria a réaffirmé "la nécessité pour les opérateurs économiques de coopérer pour dynamiser l'économie nationale, et contribuer, chacun de son côté, à la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant édifica-

tion de l'Algérie nouvelle".

La Direction Générale des Douanes (DGD) a annoncé, fin mars, l'achèvement des dernières procédures de fermeture des ports secs restants, dans le cadre de l'opération d'assainissement de ce secteur, entamée en juin 2020.

Les intervenants ont insisté sur la nécessité d'examiner les raisons derrière cette décision qui "a mis fin à la source de subsistance de milliers de familles algériennes" et "privé le commerce extérieur d'une source de financement efficace pour le développement économique".

Rappelant que leurs ports "répondaient aux normes internationales", les intervenants ont estimé que la décision de fermeture avait "infligé de lourdes pertes financières aux opérateurs, soit 4.090 emplois perdus, en sus d'une perte annuelle du chiffre d'affaires de 77 milliards Da, une perte annuelle de 9 milliards Da au titre des investissements gelés ainsi qu'une perte annuelle

de 2,2 milliards Da pour le Trésor public.

Ils ont également mis en garde contre le danger de stocker certains produits périssables, au niveau ports humides, et nécessitant une norme spéciale pour éviter tout éventuel décompositon ou pourrissement, étant donné que "le port d'Alger est destiné uniquement au transit", soulignant, à cet effet, l'impératif de relancer leurs activités afin de "contribuer directement au développement de l'économie nationale".

Au terme de la rencontre, le président de la Commission s'est engagé, à "transmettre les préoccupations des gestionnaires de port s secs à l'autorité compétente et examiner, avec les membres de la Commission, les raisons à l'origine de ces difficultés afin de parvenir à des solutions à même de relancer l'activité des opérateurs dans cette activité économique".

ENERGIE

Chute du pétrole sous la pression de nouveaux confinements en Europe

Les cours du pétrole ont chuté vendredi à leur plus bas niveau depuis un mois et demi sous la pression de nouvelles restrictions sanitaires en Europe contre l'épidémie de Covid-19, qui font craindre pour la demande en or noir.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a cédé 2,35 dollars ou 2,89% à 78,89 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de décembre, dont c'est le dernier jour de cotation, a perdu 2,91 dollars ou 3,68% à 76,10 dollars.



BOURSE

Troisième baisse d'affilée pour le Dow Jones, record pour le Nasdaq

La Bourse de New York a terminé divisée vendredi, le Nasdaq à dominante technologique grimpa à de nouveaux records, tandis que le Dow Jones, ébranlé par les confinements en Europe, accusait sa troisième séance de perte. Selon des résultats définitifs à la fermeture, l'indice

des valeurs vedettes a lâché 0,75% à 35.602,18 points et le S&P 500 a reculé de 0,14% à 4.697,96 points.

Le Nasdaq, où sont concentrées les valeurs technologiques dites de "croissance", a affiché un deuxième record quotidien de suite à 16.057,44 points (+0,40%).

MÉTAL PRÉCIEUX

L'or à plus de 1.800 dollars l'once

Le prix de l'or s'est stabilisé sur la semaine après avoir atteint mardi un plus haut depuis juin, galvanisé par une hausse de l'inflation aux États-Unis qui pousse les investisseurs vers la valeur refuge.

Le record en cinq mois, à 1.877,15 dollars l'once, a été atteint après la publication des ventes au détail américaines en octobre, qui ont aug-

menté plus que prévu. En début de soirée, l'once d'or valait 1.859,87 dollars, contre 1.864,90 dollars la semaine précédente en fin d'échanges.

"La hausse de l'or s'est calmée en l'absence de nouveaux indices sur quand, et comment, la Fed va combattre l'inflation", selon l'explication des analystes. Pour le marché auri-

ère, si le métal est prisé en période d'inflation forte, la perspective d'une augmentation des taux de la Réserve fédérale américaine soutient également le dollar.

"Comme le billet vert est la monnaie de référence des cours de l'or, sa hausse pèse sur le pouvoir d'achat des investisseurs utilisant d'autres devises", ont ils conclu.

JAPON

430 milliards d'euros pour un nouveau plan de relance

Le Japon s'apprête à adopter un plan de relance massif d'un montant record de 560 milliards de yens (430 milliards d'euros) pour relancer la troisième économie mondiale, a indiqué vendredi le nouveau Premier ministre Fumio Kishida. Cette batterie

de mesures liées à la pandémie, qui devrait être approuvé par le gouvernement plus tard dans la journée, "est suffisant pour rassurer la population japonaise et lui redonner espoir", a précisé M. Kishida à la presse. Le plan de relance, le troisième depuis l'appari-

tion de la pandémie, est constitué à 70% de dépenses budgétaires, d'investissements, de prêts aux entreprises et d'aides aux familles qui ont des enfants de moins de 18 ans. Il inclut aussi des fonds qui avaient été fléchés pour de précédents plans

d'aide mais n'avaient pas été utilisés jusqu'à présent.

Des aides financières pour de petites et moyennes entreprises frappées par la crise et une augmentation des salaires pour les travailleurs de la santé sont aussi prévues dans ce programme.

FRANCE

Le chômage touche plus de 8 % de la population active au 3^e trimestre (Insee)

Le taux de chômage reste toujours aussi élevé en France au troisième trimestre touchant 8,1% de la population active, selon les chiffres publiés vendredi par l'Institut français de la statistique (Insee).

Selon l'Insee, le taux de chômage, mesuré selon les normes du Bureau international du travail (BIT), a connu une hausse de 0,1 point: la France compte 2,4 millions de chômeurs, soit 52.000 de plus

sur le trimestre. Dans sa dernière note de conjoncture, début octobre, l'Insee anticipait un taux de chômage à 7,6% au troisième trimestre.

"Effectivement, ce n'est pas tout à fait ce qu'on anticipait", a indiqué à la presse, Sylvain Larrieu, chef de la division Synthèses et conjonctures du marché du travail.

On anticipait "une forte hausse de l'emploi, celle-là s'est matérialisée. En revanche, on a été surpris par

la hausse de la population active", a-t-il dit.

"Le taux de chômage ne baisse pas car, avec la reprise économique, certaines personnes qui ne cherchaient plus du travail se sont remises à chercher un emploi", ont estimé des analystes, évoquant l'exemple des étudiants qui avaient prolongé leurs études pendant la crise.

Sur le trimestre, le taux de chômage augmente pour les 15-24 ans (+0,3 point) et se sta-

bilise pour les 25-49 ans et les 50 ans et plus, détaille l'Insee.

Par rapport aux niveaux d'avant-crise (fin 2019), il est nettement au-dessous pour les jeunes (-1,2 point) et quasiment identique pour les personnes d'âge intermédiaire (-0,1 point) et les seniors (+0,1 point). Le taux de chômage de longue durée est stable à 2,4% de la population active au troisième trimestre, supérieur de 0,2 point à son niveau de fin 2019.

SÉNÉGAL

Le démarrage de la phase de commercialisation de l'arachide prévu le 25 novembre

Le démarrage de la phase de commercialisation de l'arachide au Sénégal est prévu le 25 novembre 2021, avec un prix plancher de 250 francs CFA le kilogramme, ont indiqué les médias jeudi de source officielle. La mesure a été prise mercredi en conseil des ministres, en maintenant le prix plancher pour l'arachide à 250 francs CFA le kilo. Au cours de cette réunion hebdomadaire du gouvernement, le président sénégalais Macky Sall s'est réjoui des bonnes prévisions de

récolte pour la campagne agricole 2021-2022.

Depuis l'entrée en vigueur d'un accord conclu entre le Sénégal et la Chine en 2014, les exportations de produits arachidières sénégalais, notamment les arachides décortiquées ont connu une hausse exponentielle, rappellent des observateurs locaux.

Les exportations de graines d'arachides non décortiquées certifiées du Sénégal vers la Chine pour la campagne

agricole 2019-2020 sont estimées à 250.000 tonnes.

L'année dernière, les paysans sénégalais se sont félicités de l'implication des ressortissants chinois dans l'achat d'arachide.

Le Sénégal et la Chine "sont liés dans le cadre de l'achat de graines d'arachide par un protocole qui est valable jusqu'en 2024", a fait remarquer en octobre 2020 le ministre sénégalais de l'Agriculture Moussa Baldé.

MARCHÉS DES CHANGES

L'euro en fort recul, après le confinement de l'Autriche

L'euro évoluait à son plus bas niveau depuis 16 mois face au dollar vendredi, les cambistes s'inquiétant de la reprise des confinements en Europe tandis que la politique accommodante de la Banque centrale européenne (BCE) continue de peser sur la devise.

L'euro a notamment atteint un nouveau plancher depuis juillet 2020 face au billet vert, à 1,1250 dollar, et reculait vers 19H30 GMT de 0,70% à 1,1291 dollar.

L'Autriche a annoncé vendredi un nouveau confinement de l'ensemble de sa population dès lundi, une première dans l'Union européenne face à la résurgence du virus.

L'euro a également souffert face aux valeurs refuges que sont le yen (-1% à 128,64 yens) et le franc suisse (-0,41% à 1,0484 franc suisse, après avoir touché un plus bas depuis juillet 2015 à 1,0448 franc suisse).

Cours de vendredi Cours de jeudi

	19H30 GMT	22H00 GMT
EUR/USD	1,1291	1,1371
EUR/JPY	128,63	129,92
EUR/CHF	1,0482	1,0529
EUR/GBP	0,8392	0,8427
USD/JPY	113,93	114,26
USD/CHF	0,9284	0,9259
GBP/USD	1,3453	1,3494

FMI

Renouvellement de l'accès à une ligne de crédit pour le Mexique

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé vendredi sa décision de renouveler pour deux ans un crédit modulable en faveur du Mexique mais en a réduit le montant, à 50 milliards de dollars.

Une ligne de crédit modulable (LCM) avait été accordée au Mexique le 22 novembre 2019 et avait alors été dotée de 61 milliards de dollars. Cet instrument est réservé aux pays considérés comme bien gérés et leur permet d'y recourir à tout moment et dans les proportions qu'ils souhaitent. "Les politiques macroéconomiques et les cadres institutionnels du Mexique restent très solides, notamment un régime de taux de change flexible, un cadre crédible de ciblage de l'inflation, une loi sur la responsabilité budgétaire et un secteur financier bien réglementé", a commenté Geoffrey Okamoto, vice-directeur général du FMI dans un communiqué vendredi. L'organisation rappelle que ces dernières années, le Mexique a progressivement réduit le montant de ce dispositif. Et, les autorités mexicaines ont fait part de leur intention de demander une nouvelle diminution "à mi-parcours de l'année prochaine" si les conditions le permettent.

"L'économie mexicaine se remet de sa récession la plus profonde depuis des décennies, stimulée par une forte croissance aux États-Unis et des taux de vaccination en hausse", a rappelé M. Okamoto.

MINES

La Zambie ouvre une enquête sur la délivrance illégale de licences minières

Le gouvernement zambien a annoncé jeudi avoir lancé un audit majeur sur la façon dont les licences minières ont été délivrées dans le passé.

"En tant que gouvernement, nous avons lancé un audit majeur sur la façon dont les licences ont été délivrées dans le passé. Il y a eu beaucoup d'irrégularités dans la manière dont les licences ont été accordées", a déclaré au Parlement Paul Kabuswe, ministre zambien des Mines et du Développement minier.

Il a indiqué que le gouvernement actuel ne permettrait plus ce qui s'était passé dans le passé en termes de manière dont les licences avaient été octroyées, qui avait amené à la délivrance de licences même dans des zones où il n'était pas approprié de mener des activités minières. Selon lui, la délivrance des licences suivra désormais le strict respect des procédures établies, ajoutant que tout demandeur qui ne respecterait pas les exigences ne se verrait pas accorder de licence.

Il a en outre précisé que toutes les licences qui s'avèreraient avoir été délivrées de manière irrégulière seraient reprises. Le ministre, a-t-il conclu, travaillera désormais en étroite collaboration avec d'autres ministères tels que le ministère de l'Economie verte et de l'Environnement avant de délivrer des licences minières.

NÂAMA Vaccination de 1000 ovins suite à la découverte d'un foyer de clavelée (inspection vétérinaire)

Quelques 1.000 ovins ont été vaccinés suite à la découverte ces deux derniers jours d'un foyer de clavelée dans la commune de Tiout (wilaya de Nâama), a-t-on appris jeudi auprès de l'inspection locale vétérinaire.

L'opération de vaccination a eu lieu après que les services concernés ont découvert un foyer d'infection du bétail par cette zoonose, a indiqué l'inspecteur vétérinaire Bessadate Abderrahmane.

Le foyer de l'épizootie a été confirmé par le laboratoire vétérinaire, après avoir prélevé des échantillons sur des ovins appartenant à deux éleveurs au niveau d'El Meïdane, dans la commune de Tiout.

Une équipe vétérinaire a été mobilisée à cet effet et les doses de vaccins nécessaires fournies pour assurer un bon déroulement de l'opération de vaccination au niveau des zones pastorales de la commune de Tiout, a souligné M. Bessadate, précisant que "tous les moyens ont été mobilisés pour circonscrire la propagation de cette maladie.

Les vétérinaires prodigueront des informations et des mesures à suivre par les éleveurs pour isoler le bétail infecté ou suspecté afin d'éviter l'infection".

La direction locale des services agricoles a mené, en collaboration avec la chambre agricole de la wilaya, des actions de sensibilisation des éleveurs de bétail sur la nécessité de vacciner leurs troupeaux et d'atteindre les objectifs de la campagne de vaccination 2021-2022 au temps opportun afin de prévenir les contaminations et de protéger le bétail contre les différentes zoonoses.

COMMERCE

Plus de 117.000 infractions constatées durant les dix premiers mois de 2021 (ministère)

Plus de 117.000 infractions commerciales ont été constatées par les services du ministère du Commerce durant les dix premiers mois de l'année 2021, a appris l'APS auprès de ce ministère.

Selon le dernier bilan de l'activité de contrôle économique et de la répression des fraudes, les services du ministère ont enregistré 1.481.346 interventions ayant permis de relever 117.272 infractions, soit une hausse de 38,8% par rapport à la même période de l'année 2020.

Le bilan s'est soldé également par l'établissement de 111.614 procès-verbaux de poursuites judiciaires (39,8% par rapport à la même période de l'année 2020) et la proposition de fermeture de 10.060 locaux commerciaux (-36,6%).

En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 2.207 milliards de dinars (-61,2%).

La régression du nombre de propositions de fermeture des locaux commerciaux et la valeur des saisies est expliquée principalement par le respect par les commerçants des lois et procédures en vigueur dans le domaine de l'exercice de leur activité commerciale et aux procédures suivies pour faire face à la Covid-19, ainsi que les mesures de sensibilisation avant de passer à la dissuasion.

Détaillant ce bilan par domaine d'intervention, le ministère a indiqué qu'en matière de contrôle des pratiques commerciales, 764.452 interventions donnant lieu à la constatation de 81.172 infractions qui ont été sanctionnées par l'établissement de 78.171 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 9.801 locaux commerciaux. Dans ce sens, le bilan relève que le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales non facturées, mis au



jour par les services du ministère sur les dix premiers mois de l'année en cours, a baissé à 64,4 milliards de dinars contre 66,3 milliards de dinars durant la même période de 2020, soit une diminution de 2,7%.

Les interventions dans ce cadre ont porté principalement sur le respect de l'obligation de transparence des pratiques commerciales, notamment la facturation obligatoire aux stades de la production et de distribution en gros.

En matière de profit illicite, les opérations de contrôle ont enregistré un montant de 28,97 millions de dinars, pour infractions qualifiées de pratiques de prix illicites (non-respect des prix réglementés, fausse déclaration de prix de revient et manoeuvres visant à dissimuler les majorations illicites).

En ce qui concerne les mesures administratives engagées, celles-ci se sont soldées par la proposition de 7080 fermetures de locaux commerciaux et la saisie de marchandises pour un montant de 1,534 milliards de dinars. En matière de contrôle de la qualité et de la répression des

fraudes, il a été enregistré 716.894 opérations de contrôle tant sur le marché qu'aux frontières, donnant lieu à la constatation de 36.100 infractions aux règles relatives à la protection du consommateur.

S'agissant des mesures conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises non-conformes ou impropres à la consommation d'une valeur de 673,508 millions de dinars.

Au plan de contrôle sur le marché intérieur, les services concernés ont effectué 656.037 interventions ayant permis de constater 35.113 infractions donnant lieu à l'établissement de 32.984 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants opérant aux différents stades de la mise à la consommation des produits.

Sur le plan du contrôle des produits importés au niveau des frontières, l'intervention des inspections aux frontières a abouti au traitement de 60.857 dossiers de déclaration d'importation des produits, d'une quantité de 49,19 millions de tonnes.

Ainsi, une légère augmentation du nombre de cargaisons

importées a été enregistrée (+6,6%), ainsi qu'une augmentation significative du nombre de cargaisons refusées au niveau des frontières pour non-conformité (+10,3%), a précisé le ministère.

Ces opérations de contrôle des importations ont permis de constater 987 infractions, d'établir 459 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants, et de refuser l'admission aux frontières de 729 cargaisons pour une quantité de 106.992,67 tonnes d'une valeur de 15,596 milliards de dinars.

En matière de contrôle analytique de la qualité, les services de contrôle ont prélevé 11.896 échantillons pour des produits alimentaires et non alimentaires, 1.937 échantillons se sont révélés non conformes, soit 16,28%.

Ce dernier chiffre est dû "au durcissement des procédures de contrôle aux frontières dans le cadre de directives gouvernementales visant à encadrer le commerce extérieur et à rationaliser les importations", a-t-il expliqué.

Concernant les analyses physico-chimiques, les services du commerce ont prélevé 5.756 échantillons, dont 717 non conformes (12,4%).

Quant à ceux microbiologiques, 5.756 échantillons ont été analysés, dont 1.188 non conformes (20,64%).

A propos des produits industriels, 234 échantillons ont été analysés, dont 32 non conformes (13,68%).

S'agissant des analyses rapides effectuées par des instruments de mesures contenus dans la valisette, 106.398 déterminations ont été effectuées, dont 3.159 cas de non-conformité (2,97%).

DANGERS DU JET DE PIERRES SUR LES TRAINS

Plus de 100 élèves participent à un voyage de sensibilisation entre Aïn Defla et Alger

Pas moins de 130 élèves des paliers primaire et moyen de la wilaya de Aïn Defla ont pris part jeudi à un voyage par train vers la gare d'Agha (Alger) dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les dangers liés au jet de pierres sur les trains, un phénomène en "recrudescence" selon les responsables de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), initiatrice de l'opération.

"Lancée la semaine dernière à partir de la wilaya d'Aïn Defla sous le slogan + le train nous appartient, non à son caillasse +, cette campagne nationale, ciblant notamment les établissements scolaires implantés aux abords de la ligne du chemin de fer, vise à faire prendre conscience aux élèves des dangers encourus par ce phénomène", a précisé le directeur régional de la SNTF (région d'Alger), Mourad Tazdait qui donnait le signal de départ du train en direction de la capitale.

Observant que le fait de cibler les écoliers dans cette campagne de sensibilisation n'est pas fortuit au regard de la "réceptivité" et de "l'entrain" de cette frange de la société, il a noté que ce qui est le plus recherché est que "cette initiative fasse bouler de neige".

"Avec la réceptivité et la fougue les caractérisant, les enfants vont, par réflexe, se charger de transmettre toutes les informations inhérentes à ce phénomène relevant de la criminalité et dont la lutte n'est pas du ressort exclusif de la SNTF, mais concerne également, les parents, l'école, la mosquée et la société civile de façon générale", a-t-il fait remarquer.

Pour lui, le lancement de cette campagne de sensibilisation est à percevoir comme une "réaction" de la SNTF face au phénomène du jet de pierres contre les trains, "un danger qui menace sérieusement l'intégrité physique des voyageurs", a-t-il dit.

M. Tazdait a expliqué que le danger que représente ce phénomène "peut même porter un coup à l'image de

marque de la SNTF et à son chiffre d'affaires dans la mesure où les voyageurs, apeurés, pourraient être enclins à bouder le train, alors qu'il constitue le moyen de transport le plus prisé chez l'écrasante majorité des Algériens".

Lui emboitant le pas, son assistante chargée du transport des voyageurs, Ghada Semmah, estime, pour sa part, "inadmissible" que des voyageurs qui empruntent ce moyen de transport garantissant confort et célérité, soient la cible de "la bêtise", de "l'inconscience" et du "manque de civisme" de certaines personnes.

Pour elle, la sensibilisation sur les dangers de cet acte de malveillance est d'autant plus importante que tout usager du train, "ce moyen de transport si prisé pour sa sécurité", peut-être, un jour, témoin ou même victime de ces actes de vandalisme.

Soutenant que les chiffres inhérents aux dégâts humains et matériels causés par les jets de pierres sur les trains "sont alarmants", Mme Semmah a regretté que les montants financiers déboursés pour la réparation des dégâts occasionnés aux trains n'aient servi à l'amélioration des prestations à la faveur notamment de la modernisation des voies.

L'impact psychologique des jets de pierres, des séquelles indélébiles

De leur côté, des psychologues à la SNTF ont mis en exergue l'impact psychologique des jets de pierres sur les trains, un phénomène qui, ont-elles soutenu, "peut laisser des séquelles indélébiles sur les victimes".

"En évoquant les dégâts humains résultant du phénomène du jet de pierres sur les trains, les gens ont souvent tendance à focaliser sur les blessures occasionnées par ces actes d'incivisme, oubliant le préjudice psychologique dont les séquelles sont parfois indélébiles", a noté

Ouriah Faiza. Se référant à sa longue expérience dans la prise en charge des traumatismes causés par le jet de pierres sur les trains, Mme Ouriah a fait part de "la hantise des mécaniciens, une fois arrivés à hauteur d'un point noir réputé pour le lancement des projectiles, déversant même des sueurs froides face à une menace potentielle".

A la longue, ce phénomène a fini par les affecter sur le plan psychologique, contraignant nombre d'entre eux à prendre de longs congés de maladie, a-t-elle indiqué, signalant que la déprime, le stress et les pressions psychologiques constituent les symptômes les plus répandus chez les cheminots.

Sa collègue au sein de la même entreprise, Mokhtar Wassila s'est, pour sa part, attardée sur le préjudice psychologique causé aux professionnels des trains.

"Certains cheminots, victimes de jets de pierres, nous ont été ramenés dans un état physique, mais surtout psychologique, des plus lamentables nécessitant un soutien et une prise en charge des plus urgents", a-t-elle fait savoir.

Emettant le souhait de voir les "hostilités gratuites et irresponsables" contre les trains cesser ou, tout au moins, baisser d'intensité, elle a soutenu que seule une campagne de sensibilisation sur les risques encourus par le jet de pierres sur le train pourrait faire prendre conscience aux citoyens sur les dangers que représente ce phénomène.

A signaler que les élèves ayant pris part à ce voyage par train, organisé conjointement par la SNTF et les directions des transports et de l'éducation de Aïn Defla, sont issus des écoles primaires et CEM implantés aux abords de la ligne de chemin de fer des communes de Khémis Miliana, El Attaf, Hocéinia et Aïn Defla.

INDE

Au moins 30 morts ou disparus dans des inondations

Au moins 30 personnes sont mortes ou portées disparues à la suite de crues soudaines dans le sud de l'Inde, ont rapporté samedi des médias, qui font état de trois bus emportés par les flots.

Les secours ont sorti une dizaine de corps après que trois bus ont été emportés vendredi par les eaux dans l'Etat côtier d'Andhra Pradesh.

Au moins 18 autres personnes sont toujours portées disparues, selon le site internet d'informations The NewsMinute.

Les conditions météorologiques de plus en plus imprévisibles et extrêmes qui ont frappé le sud de l'Asie ces dernières années sont causées par le changement climatique et exacerbées par la déforestation, la construction de barrages et le développement excessif, selon les experts.

Des dizaines de personnes sont mortes depuis octobre en



Inde dans des inondations et glissements de terrain causés par de fortes précipitations, et les météorologues ont

annoncé de fortes précipitations samedi dans plusieurs régions du sud du pays.

Au moins 42 personnes ont

été tuées le mois dernier lors de pluies diluviennes qui ont frappé le Kerala.

Vendredi, les autorités de cet Etat ont interdit l'accès au temple de Sabarimala, un des sanctuaires les plus sacrés de l'hindouisme, en raison des fortes pluies.

Depuis la semaine dernière, des centaines de fidèles se rendent chaque jour à Sabarimala dans le cadre d'un pèlerinage annuel qui dure deux mois.

La montée des eaux de la rivière Pamba, considérée comme sacrée, a contraint les autorités à interdire aux fidèles de s'y rendre durant une journée, a rapporté samedi le journal Hindustan Times.

USA

La porte du fourgon blindé s'ouvre, jackpot sur une autoroute californienne

Un fourgon de transport de fonds a laissé échapper des liasses de billets sur une autoroute californienne vendredi, provoquant la ruée de conducteurs voulant profiter de l'aubaine.

Mais la joie des automobilistes aura été de courte durée, la police étant rapidement arrivée sur les lieux pour rétablir l'ordre, arrêtant au passage deux personnes trop gourmandes.

"Il y a de nombreuses vidéos montrant des gens en train de voler l'argent sur l'autoroute en le ramassant par terre", a déclaré lors d'une conférence de presse le sergent Curtis Martin, de la police de l'autoroute de Californie.

Les billets échappés du camion, qui représentent des milliers de dollars au total, appartiennent à la banque et doivent être remis à un commissariat de police, a-t-il insisté.

Le jackpot a été provoqué par l'ouverture inopinée d'une porte du fourgon blindé, près de San Diego, non loin de la frontière avec le Mexique.

Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux montrent des gens s'arrêtant sur les voies et la bande d'arrêt d'urgence et se précipitant sur la route pour ramasser des billets verts par poignées.

Certains en lancent même en l'air comme des confettis.

Les policiers ont averti que ces vidéos leur serviraient aussi à retrouver la trace de ceux qui ne rendraient pas l'argent indûment récolté.

"Il vaut mieux pour eux qu'ils jouent la carte de l'honnêteté plutôt que d'attendre qu'on les retrouve et qu'on frappe à leur porte", a assuré le sergent Martin.

Les policiers ont déjà arrêté sur place un homme et une femme qui s'étaient rués sur les billets mais qui, dans leur précipitation, avaient verrouillé leurs véhicules de l'extérieur, se retrouvant coincés sur l'autoroute.

COLOMBIE

Le président Duque déclare la "fin" du clan del Golfo

Le président colombien Ivan Duque a proclamé vendredi la "fin" du clan del Golfo, principal gang de narcotrafiquants du pays, dont le chef a été arrêté fin octobre.

Dairo Antonio Usuga, alias "Otoniel", avait été arrêté le 23 octobre dans un raid impliquant plus de 500 policiers et militaires, dans une jungle du nord-ouest du pays.

Ces derniers jours, les autorités ont annoncé avoir interpellé 90 autres membres du clan, présumé le plus grand cartel de cocaïne de Colombie, qui opère en lien avec des cartels mexicains dans près de 30 pays. "Le clan del Golfo, comme structure monolithique, est fini", a assuré le président Duque sur une radio locale.

"Sa chaîne de commandement a été complètement brisée, et elle était fortement concentrée en la personne d'Otoniel", a-t-il ajouté, sommant ses membres encore en liberté de "se rendre, ou de s'exposer à être frappé durement".

Le chef de gang, 50 ans, attend son extradition vers les Etats-Unis, qui avaient offert 55 millions de dollars de récompense pour sa capture, et où il est recherché pour trafic de drogues. Le narcotrafiquant fait l'objet de 26 mandats d'arrêt colombiens pour meurtre, terrorisme, recrutement d'enfants et enlèvement, entre autres crimes.

Quatre policiers et soldats ont été tués depuis son arrestation, dans ce que les autorités considèrent comme des représailles menées par le gang.

APS

AGROALIMENTAIRE

La FAO met en garde contre la résistance aux antimicrobiens

Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu, a mis en garde contre la menace mondiale "silencieuse" de la résistance aux antimicrobiens et ses répercussions "considérables" sur le secteur agroalimentaire.

Dans son allocution prononcée lors de l'ouverture d'un webinaire d'information consacré à ce sujet, organisé par la FAO dans le cadre de la semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, M. Qu a affirmé que les effets de la résistance aux antimicrobiens conduisaient "à des pertes économiques, à une baisse de la production animale, à la pauvreté, à la faim et à la malnutrition, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire".

Lorsqu'ils sont soumis à une exposition répétée aux antibiotiques et autres antimicrobiens, les bactéries, les champignons et d'autres micro-organismes peuvent devenir résistants aux traitements destinés à les détruire ou à les atténuer. Ces traitements perdent alors

leur efficacité, ce qui fait craindre l'apparition de "super bactéries" incontrôlables.

Chaque année, quelque 700.000 décès sont liés à la résistance aux antimicrobiens, et ce chiffre pourrait grimper en flèche pour atteindre les 10 millions d'ici à 2050 si aucune mesure n'est prise pour atténuer les risques.

La résistance aux antimicrobiens présente un risque particulier pour l'agriculture.

En effet, le secteur de l'élevage est le principal utilisateur d'antimicrobiens, et l'usage inapproprié ou excessif de ces agents génère une résistance qui décime les élevages et les moyens d'existence qui en dépendent.

Les antimicrobiens sont également utilisés pour les cultures, notamment le riz et les tomates, et dans le secteur de l'aquaculture, afin de prévenir les pertes de production.

"La disponibilité de médicaments efficaces est d'une importance vitale dans les secteurs de la production animale et végétale. Les producteurs, les

consommateurs, les investisseurs et les décideurs politiques dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires ont tous la responsabilité de mener une lutte efficace contre la résistance aux antimicrobiens, en donnant le bon exemple et en ayant recours à des pratiques optimales", a déclaré le directeur général.

Un nouveau plan d'action contre la résistance aux antimicrobiens pour la période 2021-2025, publié vendredi, servira d'orientation pour l'appui apporté par la FAO à ses membres.

Le plan énonce les principes clés à savoir la nécessité de disposer de données scientifiques permettant de déterminer et de gérer les risques liés à la résistance aux antimicrobiens avant qu'ils ne provoquent des urgences de grande envergure, l'utilité de la surveillance et de la formation dans le monde entier, et l'importance qu'il y a à inciter les parties prenantes à agir et à leur donner les moyens de passer de la prise de conscience des risques que pose la résistance aux antimicrobiens à l'action.

IRAN

Saisie d'un bateau de contrebandiers dans le Golfe

Les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran, ont annoncé samedi avoir arraisonné dans le Golfe un bateau étranger qui se livrait à de la contrebande de carburant et avoir arrêté son équipage.

"Grâce à nos services de renseignements et lors d'une

opération coordonnée, notre marine a saisi un bâtiment étranger avec 11 membres d'équipage dans nos eaux territoriales", a indiqué le colonel des Gardiens de la Révolution, Ahmad Hajian, cité par Iribnews, le site internet de la télévision d'Etat.

Il n'a précisé ni la date de l'arraisonnement, ni le

pavillon du navire et la nationalité de l'équipage.

"Après inspection, plus de 150.000 litres de diesel de contrebande ont été saisis et les 11 membres étrangers de l'équipage ont été présentés devant un tribunal", a-t-il ajouté. Cette saisie survient après une série d'attaques contre des navires commer-

ciaux dans les eaux maritimes du Golfe, d'où provient et transite une grande partie du pétrole mondial.

Le 10 novembre, les Gardiens de la Révolution iraniens avaient annoncé la libération d'un pétrolier battant pavillon vietnamien qu'ils avaient saisi en octobre en mer d'Oman.

CLIMAT

Les feux de forêts en Californie ont détruit des milliers de séquoias géants

Les incendies qui ont ravagé les forêts de Californie cette année ont détruit des milliers de séquoias géants, ont annoncé vendredi les autorités locales en présentant un premier bilan de la catastrophe.

Deux gigantesques feux de forêts, déclenchés cet été par la foudre, ont touché jusqu'à 3.600 séquoias géants, des arbres centenaires qui sont déjà morts ou qui vont mourir dans les cinq ans à venir

en raison des dégâts causés par les flammes. Ce chiffre équivalait à environ 5% du nombre total de spécimens de séquoias géants connus.

Jusqu'à 14% de ces colosses avaient déjà été détruits dans des incendies l'an dernier.

"L'impact de ces incendies constitue une menace significative pour la survie des grands séquoias", souligne dans un

communiqué le parc national de Séquoia et Kings Canyon. Le parc est situé en Californie, dans les montagnes de la Sierra Nevada, seul endroit au monde où ces arbres poussent.

Cet été, des images du "General Sherman" et sa base de 11 mètres de diamètre enveloppée dans des couvertures ignifugées pour le protéger des flammes ont fait le tour du monde.

CHU À CONSTANTINE La réalisation dépendra de la disponibilité des fonds (Benbouzid)

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a indiqué jeudi à Alger que la réalisation d'un Centre hospitalo-universitaire (CHU) à Constantine "dépendra de la disponibilité des fonds".

A la question du député Abdelkrim Benkhalaf sur le projet de réalisation d'un CHU à Constantine et les mesures prises pour améliorer les services de santé dans cette wilaya, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M.

Benbouzid a précisé qu'il était en faveur de la relance des projets gelés dans le secteur, y compris celui d'un nouveau CHU à Constantine dont la réalisation, a-t-il dit, "dépendra de la disponibilité des fonds".

A noter que l'Algérie compte seize (16) CHU répartis sur onze (11) wilayas.

Pour renforcer ces structures sanitaires dont la majorité remonte à l'époque coloniale, neuf (9) projets ont été inscrits en 2014 pour la réalisation, l'équipement et la gestion de nouveaux centres hospitalo-universitaires à Bechar, Ouargla, Alger, Tizi Ouzou, Constantine, Bejaïa, Annaba, Batna et Tlemcen, a fait savoir le ministre.

Mais en raison de la conjoncture économique difficile qu'a traversée le pays en 2015, la plupart des projets d'investissement ont été gelés, y compris ceux des CHU, dans le cadre de rationalisation des dépenses publiques, a-t-il expliqué, ajoutant qu'à la faveur de l'amélioration de la situation économique, certains projets d'investissement relevant du secteur ont été relancés, dont trois (3) pour la réalisation de CHU à Bechar, Ouargla et Alger.

Concernant le projet de réalisation d'un nouveau CHU à Constantine, le ministre de la Santé a précisé qu'il visait à alléger la pression sur le CHU Benbadis qui remonte à 1876 et qui malgré ses 1.400 lits et 51 services n'arrive plus à recevoir le flux important de malades et à assurer la formation aux étudiants de médecine dans de bonnes conditions.

Le terrain à été choisi à cet effet au niveau de la nouvelle ville "Ali Mendjli" (commune d'El Khroub) à proximité de l'Université "Salah Bounbider", ouverte en 2013, a précisé le ministre, rappelant qu'elle comptait 8000 étudiant en médecine sur un total de 14000 places pédagogiques dédiées à cette filière dans les différents pôles universitaires de Constantine.

En attendant la réalisation de ce projet, le secteur s'emploie à l'amélioration des services sanitaires ainsi que les conditions d'accueil des patients à travers le développement de nouvelles structures de santé dans la wilaya, a indiqué M. Benbouzid, faisant état de plusieurs projets lancés en tête desquels l'extension du service oncologie au CHU, dont les travaux sont à 78%.

Rappelant les structures et les équipements dont bénéficiera la wilaya de Constantine, le premier responsable du secteur a fait état de l'acquisition des équipements médicaux, au profit du CHU, tels qu'un nouveau scanner, un matériel d'imagerie par résonance magnétique (IRM), outre la réalisation d'un service néonatal à l'EHS mère et enfant de Sidi Mabrouk, sachant que les travaux y ont débuté en août 2021.

Constantine a bénéficié également d'une polyclinique à "Ali Mendjli" dont les travaux sont à 15%, en sus d'un EHS mère et enfant dans la même ville, d'une capacité d'accueil de 120 lits (38%).

Le ministre a énuméré de nombreux projets qui seront affectés à la wilaya de Constantine, à l'instar de quatre (4) établissements publics de santé de proximité (EPSP) à Zighoud Youcef, Hamma Bouziane, El Khroub et Ain Abid après la levée du gel en 2020, auxquels s'ajoutent l'aménagement de huit (8) polycliniques et une seconde école paramédicale à "Ali Mendjli".

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

144 nouveaux cas, 98 guérisons et 3 décès

Cent quarante-quatre (144) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 98 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi, le ministère de la Santé, dans un communiqué

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 208 839, celui des

décès à 6017 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 143 223. Par ailleurs, 24 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 24 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 4 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

PROFESSIONS DE LA SANTÉ

Les nouveaux grades en pharmacie et en chirurgie-dentaire en cours d'examen à la direction de la Fonction publique (ministre)

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a déclaré, jeudi à Alger, que les nouveaux grades en pharmacie et en chirurgie-dentaire récemment créés étaient en cours d'examen au niveau de la direction de la Fonction publique.

Le ministre qui répondait à une question concernant la révision et l'amendement du décret exécutif N 09-393 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique, en application des dispositions des deux décrets exécutifs amendés portant remplacement du diplôme de pharmacien généraliste par un diplôme de doctorat en pharmacie et remplacement du diplôme de chirurgien-dentiste généraliste par un diplôme de docteur en chirurgie-dentaire, M.

Benbouzid a précisé que ce changement intervient pour satisfaire les revendications des partenaires sociaux, en adaptation à la nouvelle formation pédagogique qui prévoit 6 ans, indiquant que le classement des nouveaux grades était en cours d'examen au niveau de la direction



générale de la Fonction publique.

Après a val du Premier ministre, un projet de décret exécutif amendant le décret exécutif N 09-393 du 24 novembre 2009 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique a été élaboré pour proposer la création de deux grades dans le corps des praticiens généralistes de la santé publique classés à la catégorie 14, à savoir les grades de "Docteur en pharmacie" et de "Docteur en chirurgie dentaire", vu leur niveau de qualification et la durée de leurs études, BAC+ 6, a-t-il ajouté. Il a été également

proposé, au titre de ce projet de loi, la reclassification des grades suivant ceux qui sont créés, à savoir: le grade de pharmacien généraliste principal de santé publique, pharmacien généraliste en chef de santé publique, chirurgien-dentiste généraliste principal de santé publique et chirurgien-dentiste généraliste en chef de santé publique.

En outre, le ministre a souligné que ce projet de loi intervient pour permettre la promotion dans le nouveau niveau de qualification en adéquation avec la période de formation, et ce conformément aux dispositions du décret présidentiel N07-304 du 29 sep-

tembre 2007 fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires.

Et de préciser qu'après examen du projet de loi, la Direction générale de la fonction publique (DGFP) a émis "une réserve concernant le reclassement des grades suivant ceux qui sont créés, d'autant que le Premier ministre a approuvé uniquement la création des deux grades de docteur en pharmacie et docteur en chirurgie dentaire". Il a rappelé à cette occasion que le Premier ministre a été saisi à l'effet d'intervenir et approuver la poursuite de l'examen du projet de loi tel qu'il est proposé au niveau de la DGFP, en vue de prendre en charge les préoccupations et les revendications des partenaires sociaux.

Afin d'examiner ces questions relatives à l'amélioration de la situation professionnelle des praticiens de la santé, le ministre a fait état de la création d'une commission regroupant les représentants de l'administration centrale, afin de revoir les Statuts de ces praticiens, en y associant les représentants des syndicats.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Vers l'exportation de masques de protection pour une valeur de 2,5 millions d'euros en 2022

Une société privée algérienne spécialisée dans la fabrication de dispositifs médicaux entend exporter à compter de 2022 des masques de protection vers des pays africains pour une valeur de 2,5 millions d'euros, a annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed.

Lors d'une visite d'inspection à travers des entreprises industrielles dans la capitale, en compagnie du ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, et du wali d'Alger, Ahmed Maâbed, M. Benbahmed a précisé que cette société (Lyn Pansements) spécialisée dans la fabrication de dispositifs médicaux, de pansements et de masques de protection, d'une capacité de production annuelle de 14,4 millions d'unités de masques de type KN95, exportera ses produits vers plusieurs pays africains, dont le Sénégal, la Libye et le Mali.

Il a, par ailleurs, fait savoir que la capacité nationale de production d'oxygène atteindra 900.000 litres/jour à partir de mars 2022 à la faveur du lancement de plusieurs unités de production de ce produit utilisé dans plusieurs activités en plus de certains cas de Covid-19. Lors de la visite

de l'entreprise "Petro Air", M. Benbahmed a rappelé que cette entreprise se spécialisera dans la compression et l'embouteillage du gaz dans le cadre d'un projet en cours de concrétisation par l'unité de production d'oxygène qui sera inaugurée en janvier 2022 avec une capacité de production prévue de 120.000 litres/jour.

50 millions de seringues de Varenox produites annuellement

La délégation a également visité les Laboratoires Frater-Razes qui produisent le Varenox, un médicament utilisé dans le traitement des complications liées au Covid-19.

A cette occasion, le ministre du secteur a inauguré la deuxième ligne de production de ce médicament, d'une capacité de production annuelle de 25 millions de seringues préremplies, portant ainsi la capacité de production nationale annuelle à 50 millions de seringues préremplies de Varenox.

Selon le ministre, la demande de Varenox est en constante augmentation dans un contexte marqué par une forte pression internationale sur les approvisionnements.

"Nous allons travailler ensemble pour assurer une sécurité et une sou-



veraineté sanitaires face à la persistance de la pandémie de Covid-19", a-t-il affirmé.

Le lancement de cette deuxième ligne de production, qui intervient une année après l'inauguration de la première ligne de production, entre dans le cadre des efforts visant à augmenter les capacités de production de cette entreprise pour couvrir les besoins du marché national.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

ETATS-UNIS

Une troisième dose de vaccin anti-Covid autorisée pour tous les adultes

Les autorités sanitaires américaines ont autorisé vendredi une troisième dose de vaccin de Pfizer ou de Moderna pour tous les adultes entièrement vaccinés il y a au moins six mois.

L'Agence américaine des médicaments (FDA) a indiqué que cette autorisation d'utilisation d'urgence contribuait "à fournir une protection continue contre le Covid-19, y compris contre les conséquences graves qui peuvent survenir, comme l'hospitalisation ou la mort".

"Cette autorisation d'utilisation d'urgence arrive à un moment critique, alors que nous entrons dans les mois d'hiver et que nous faisons face à une augmentation du nombre de cas de Covid-19 et d'hospitalisations à travers le pays", a dit le patron de



Moderna, Stéphane Bancel.

Les personnes de 18 ans et plus ayant reçu le vaccin unidose de Johnson & Johnson aux Etats-Unis avaient déjà, elles, le droit à une deuxième dose, deux mois après leur injection.

Pour les personnes vaccinées avec Pfizer et Moderna, la troisième dose était auparavant réservée à certaines catégories de population seulement: les plus de 65 ans, les adultes risquant de développer une forme grave de la maladie, ou ceux fortement exposés au virus en raison par exemple de leur travail.

FRANCE

Une 3^{ème} dose recommandée à partir de 40 ans

Les autorités sanitaires en France recommandent d'élargir le périmètre des populations éligibles à une dose de rappel vaccinal aux 40 ans et plus, selon un communiqué publié vendredi.

La Haute autorité de santé (HAS) préconise de faire ce rappel six mois après la primo-vaccination, "les dernières études suggérant en effet un bénéfice pour cette tranche d'âge".

En France, pour contrer la baisse d'efficacité des vaccins avec le temps, seuls les plus de 65 ans et les personnes à risques de forme grave doivent recevoir une dose de rappel (le plus souvent une troisième dose). A

partir du 15 décembre, elle sera nécessaire pour prolonger leur pass sanitaire.

A compter du 1^{er} décembre, cette dose de rappel sera accessible aux 50-64 ans.

Pour les autres classes d'âge, le rappel n'était jusqu'ici pas à l'ordre du jour.

"Je ne serais pas étonné qu'on aille progressivement vers des rappels vaccinaux pour tous les adultes qui ont été vaccinés, c'est le sens de l'histoire", a estimé vendredi le président français Emmanuel Macron en marge d'un déplacement dans le Nord.

La HAS, qui a déjà émis plusieurs

avis concernant les adultes de plus de 50 ans ou les soignants, explique sa nouvelle recommandation par plusieurs données qui "confortent le bénéfice d'un rappel".

Les autorités sanitaires américaines ont de leur côté annoncé vendredi avoir donné leur feu vert à une troisième dose de vaccin anti-Covid pour tous les adultes entièrement vaccinés il y a au moins six mois.

Le nombre de contaminations progressées en France de 40 à 50% par semaine.

Le taux d'incidence - nombre de cas pour 100.000 habitants -, est désormais supérieur à 100.

BELGIQUE

70% des adultes à Bruxelles sont complètement vaccinés contre le Covid-19

La couverture vaccinale complète des adultes bruxellois a franchi la barrière symbolique des 70%, a annoncé vendredi la Commission communautaire commune bruxelloise (Cocom).

"On peut s'en réjouir, mais nous devons rester vigilants si nous voulons éviter la saturation des hôpitaux", a réagi la commission dans un communiqué de presse. Le communiqué de presse rappelle que la vaccination reste la meilleur alliée dans la gestion de la crise sanitaire car elle réduit de

45% la transmissibilité du virus, protège à 70% contre les contaminations, protège à 90% contre les formes graves de la maladie, diminue de 70% le risque d'être hospitalisé pour les personnes testées positives, diminue le risque de se retrouver en soins intensifs.

La Région de Bruxelles-Capitale est la seule entité belge à rester au niveau d'alerte 4 du Risk Assessment Group (RAG), et le taux de vaccination à Bruxelles est toujours inférieure à la moyenne nationale. La couverture vacci-

nale complète des adultes belges s'élève à 86,92%, selon les chiffres publiés vendredi par l'institut belge de santé publique Sciensano. A Bruxelles, les indicateurs de l'épidémie continuent d'augmenter.

Le taux d'incidence (le nombre d'infections par 100.000 habitants sur 14 jours) est désormais de 876, contre 787 la semaine dernière.

Les admissions dans les hôpitaux sont également en croissance et étaient au nombre de 392 jeudi. On déplore également le décès de 28 personnes cette

semaine en région bruxelloise. "Le maintien de certaines mesures sanitaires a permis de contenir l'augmentation des contaminations, qui sont plus marquées dans les zones où les mesures ont été assouplies", affirme la Cocom.

Le 17 novembre 2021, le Comité de concertation de la Belgique a arrêté une série de nouvelles mesures de protection, comme le port du masque obligatoire étendu et le télétravail obligatoire.

Les mesures vont entrer en vigueur le 20 novembre prochain.

CANADA

Le Canada autorise le vaccin de Pfizer/BioNTech pour les 5-11 ans

Les autorités sanitaires canadiennes ont annoncé vendredi qu'elles autorisaient l'utilisation du vaccin anti-Covid Pfizer/BioNTech pour les enfants de 5 à 11 ans.

"Après un examen scientifique indépendant complet, le ministère (de la Santé, ndlr) a déterminé que les avantages de ce vaccin pour les enfants de 5 à 11 ans l'emportent sur les risques", ont indiqué les autorités dans un communiqué.

Le dosage du vaccin pour les 5 à 11 ans a été abaissé à 10 microgrammes

par injection, soit trois fois moins que la dose standard. Les injections devront se faire "à trois semaines d'intervalle", a précisé Santé Canada, qui ne dévoile pas pour l'instant la date de début de la campagne vaccinale. Lors de l'essai clinique, la réponse immunitaire des enfants de 5 à 11 ans était comparable à celle des personnes de 16 à 25 ans.

Le vaccin était efficace à 90,7% pour prévenir le Covid-19 chez les enfants de 5 à 11 ans, et aucun effet secondaire grave n'a été recensé, précise encore le

ministère. L'alliance Pfizer/BioNTech avait déposé sa demande d'autorisation le 18 novembre, s'appuyant sur des données d'essais menés sur 2.268 enfants de la tranche d'âge.

Ailleurs dans le monde, un petit nombre de pays dont les Etats-Unis ont jusqu'ici autorisé le vaccin de Pfizer/BioNTech pour les enfants.

La Chine, les Emirats arabes unis, le Cambodge et la Colombie ont également commencé à vacciner des enfants de moins de 12 ans mais avec des vaccins chinois.

VACCINS

L'Irak reçoit 1,2 million de doses de vaccins Pfizer via Covax

L'Irak a annoncé samedi avoir reçu 1,2 million de doses du vaccin Pfizer contre le coronavirus dans le cadre du programme d'aide internationale Covax, au moment où le pays craint une quatrième vague de l'épidémie.

Près de sept millions de personnes ont reçu une ou deux doses, selon les derniers chiffres du ministère de la Santé, soit 17% des quelque 40 millions d'Irakiens.

Le ministère de la Santé a annoncé samedi dans un communiqué l'arrivée d'une nouvelle cargaison de vaccins anticovid Pfizer, par le biais du Programme Covax et de l'Unicef, l'agence des Nations unies pour l'enfance.

Cette nouvelle livraison comprend plus de 1,2 million de doses.

L'initiative Covax est un partenariat public-privé entre l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Alliance du vaccin (Gavi) et la Cepi (Coalition for Epidemic Preparedness Innovations) visant à aider les pays les plus pauvres à obtenir le vaccin.

"L'Irak est toujours confronté au danger de la pandémie de coronavirus", a mis en garde jeudi le porte-parole du ministère de la Santé, Saif al-Badr, interrogé par la télévision étatique.

"Nous nous attendons à entrer dans une quatrième vague, il pourrait s'agir d'un nouveau variant", a-t-il ajouté.

Plus de deux millions de personnes ont été contaminées et 23.628 sont mortes en Irak depuis le début de la pandémie, selon des chiffres officiels.

Mais avec une forte défiance vis-à-vis des institutions et la circulation de fausses informations, le gouvernement ne parvient pas à atténuer le scepticisme général face au vaccin et aux mesures de prévention, même si une augmentation de la fréquentation des centres de vaccination a pu être constatée.

Deux incendies dans des unités Covid d'un hôpital de Bagdad en avril (plus de 80 morts) et de Nassiriya dans le Sud en juillet mi-juillet (60 morts) ont illustré la détérioration du système hospitalier et alimenté la colère de la population.

Au quotidien, les gestes barrière, tels le port du masque et la distanciation physique, sont très peu respectés par les Irakiens.

RECHERCHE

Le Covid-19 accroît le risque d'enfant mort-né (étude américaine)

Le risque d'enfant mort-né est environ deux fois plus élevé pour les femmes enceintes ayant le Covid-19 que pour celles n'ayant pas contracté la maladie, selon une vaste étude des autorités sanitaires américaines publiée vendredi.

Les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) ont analysé plus de 1,2 million d'accouchements entre mars 2020 et septembre 2021, à partir d'une base de données d'hôpitaux.

L'agence de santé publique considère un enfant mort-né à partir de la 20^{ème} semaine.

En général, les enfants mort-nés étaient rares (0,65% des naissances, soit environ 8.150).

Mais le risque d'enfant mort-né était 1,90 fois plus élevé chez les femmes atteintes du Covid-19. Concrètement, sur cette période, 1,26% des naissances étaient un enfant mort-né pour les femmes ayant contracté le Covid-19, contre 0,64% pour les autres.

Le variant Delta a par ailleurs accru ce risque, ont noté les CDC, qui ont analysé les périodes avant et après que ce variant soit devenu dominant dans le pays, en juillet 2021.

APS

BRÛLURES COMMENT ÉVALUER LA GRAVITÉ ?

Brûlure légère ou sévères, à la main ou au visage, dans tous les cas il est important de connaître les gestes pour calmer la douleur. Les conseils de Pascal Cassan, médecin urgentiste à la Croix-Rouge française.

La brûlure est un accident domestique fréquent mais elle peut être grave selon sa profondeur et selon la zone touchée. Découvrez comment réagir en cas de brûlure, les signes qui doivent vous alerter et les gestes à éviter absolument.

QU'EST-CE QU'UNE BRÛLURE ?

Une brûlure est définie comme une lésion produite sur une partie du corps par l'action du feu, de la chaleur ou d'une substance chimique. Elle est le plus souvent liée à un accident domestique.

La brûlure est dite cutanée lorsqu'elle touche la peau, mais peut aussi toucher les muqueuses, en particulier les muqueuses digestives comme la bouche, l'œsophage ou l'estomac.

QUELS SONT LES TYPES DE BRÛLURES ?

Les brûlures peuvent revêtir différents aspects et sont généralement classées en degrés.

La brûlure de premier degré correspond à une brûlure peu profonde. La peau est rouge, sèche, douloureuse mais sans cloque.

Dans le cas d'une brûlure de deuxième degré, la peau qui brûle est gonflée, rouge, suintante, très douloureuse et couverte de cloques, plus ou moins nombreuses.

Enfin, la brûlure de troisième degré se caractérise par une plaie brune ou noire, en creux par rapport aux tissus voisins qui eux, sont gonflés. Il n'y a alors pas de cloque et comme les nerfs sont détruits, seul le contour de la brûlure est douloureux.

Mais attention, les degrés ne sont pas forcément des indicateurs de la gravité de la brûlure, explique le docteur Pascal Cassan, médecin urgentiste et médecin conseiller national à la Croix-Rouge française. "Si les brûlures de troisième degré sont toujours graves, celles de premiers et deuxièmes degrés ne sont pas forcément simples", précise-t-il.

QUELLES SONT LES CAUSES DE BRÛLURE ?

Les brûlures peuvent être thermiques, chimiques ou électriques.

La principale cause de brûlure thermique est "l'eau bouillante en cuisine, qui peut avoir des conséquences dramatiques", note le docteur Cassan. Elle provoque des brûlures dont l'emplacement varie en fonction de la taille de la personne brûlée: "si c'est un enfant, la brûlure se situera au niveau de la tête ou du visage, voire du corps entier. Si c'est un adulte, elle touchera plutôt les bras, les jambes ou les parties génitales", détaille le médecin urgentiste.

Dans la cuisine, l'eau bouillante n'est pas le seul danger: "les plaques



de cuissons ou les portes des anciens fours qui restent chaudes représentent un danger, notamment pour les mains des jeunes enfants", alerte le docteur Cassan.

Autre cause de brûlure thermique: les barbecues, qui occasionnent des brûlures graves de la ceinture et des parties génitales chez les adultes et du visage chez les enfants.

Le soleil est lui aussi à l'origine de brûlures particulières que l'on appelle communément coups de soleil.

Et ce n'est pas tout: les produits chimiques peuvent aussi occasionner des brûlures. C'est le cas de la soude caustique, de l'ammoniaque, de l'acide chlorhydrique, de l'acide sulfurique, de l'eau de javel ou encore des contenus de batteries, qui peuvent être très corrosifs.

Tous ces produits provoquent "des brûlures qui peuvent être extrêmement graves selon la partie du corps touchée et problématiques dans leur traitement", regrette le médecin urgentiste.

Enfin, une brûlure peut être d'origine électrique. Les médecins parlent alors d'électrisation. Cela correspond au passage d'un courant électrique dans le corps. L'électrisation peut être responsable de brûlures de la peau, mais aussi le long du trajet suivi par le courant dans le corps. Cette brûlure peut parfois être due du deuxième ou du troisième degré.

QUELLES SONT LES COMPLICATIONS DES BRÛLURES ?

La principale complication d'une brûlure est l'infection. "Si une brûlure devient rouge, douloureuse et chaude, si elle suinte ou si elle s'accompagne

de fièvre, il faut consulter car ce sont des signes d'infection", prévient le docteur Cassan.

Une autre complication possible est la déshydratation. Ainsi "un coup de soleil, même s'il correspond à une brûlure de premier degré, peut occasionner une déshydratation s'il est étendu, en particulier chez les enfants ou les personnes âgées", avertit le médecin urgentiste.

Enfin, il existe aussi un risque de conséquence esthétique si la brûlure cicatrise mal. La peau sera alors rétractée, et nécessitera même une greffe cutanée dans les cas les plus sévères.

COMMENT FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE UNE BRÛLURE SIMPLE ET UNE BRÛLURE GRAVE ?

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte pour évaluer la gravité d'une brûlure.

Le premier est sa superficie: "la brûlure est grave si sa taille est supérieure à la moitié de la paume de main de la victime" décrit le docteur Pascal Cassan. "Chez un jeune enfant, cette taille critique est donc vite atteinte". Ensuite, la profondeur doit aussi être prise en compte. "Si la brûlure est noire ou blanchâtre, c'est que les tissus profonds sont atteints: elle est donc grave", poursuit le médecin urgentiste.

Enfin, la gravité dépend de la victime: de son âge - une brûlure de la peau est plus grave chez les jeunes enfants et les personnes âgées - ou s'il s'agit d'une personne qui souffre d'une maladie chronique, en particulier le diabète et les maladies immuni-

taires.

COMMENT SOULAGER SELON LE TYPE DE BRÛLURE ? QUOI APPLIQUER ?

Que mettre sur une brûlure? Quel que soit le type de brûlure, un seul geste est à faire en urgence: arroser abondamment. "Dans le cadre de la brûlure thermique, l'eau diminue l'extension de la brûlure, soulage la douleur et réduit les conséquences. Si la brûlure est chimique, l'eau dilue le produit", détaille le docteur Cassan. Le mieux est d'utiliser de l'eau courante - pommeau de douche ou robinet -, pendant une vingtaine de minutes. L'eau doit être froide, idéalement à 15 degrés, mais ne doit pas être glacée.

En parallèle, il faut protéger les lieux de l'accident et "évacuer ce qui a causé la brûlure pour éviter qu'il y ait une deuxième victime", ajoute-t-il. Dernier conseil de l'urgentiste: à moins qu'il ne s'agisse d'une toute petite brûlure au doigt par exemple, il ne faut pas faire couler l'eau directement sur la brûlure pour la calmer, mais la faire ruisseler en amont.

Un pansement? "Dans un deuxième temps, sur conseil du médecin ou du pharmacien, on pourra couler la brûlure avec du tout gras ou des pomades et crèmes spécialisées, type Biafine.

LES MAUVAIS GESTES À ÉVITER EN CAS DE BRÛLURE

Plusieurs remèdes naturels sont utilisés pour tenter d'apaiser les brûlures. Mais attention aux idées reçues. Évitez par exemple de mettre de la

glace sur la brûlure, car "elle aggrave les lésions de la peau en fermant brutalement les vaisseaux", déplore le docteur Cassan. Au lieu de la soulager, la glace accentue au contraire les conséquences de la brûlure sur la peau.

Qu'en est-il du concombre, du yaourt ou encore du dentifrice à la menthe? "Leur effet apaisant vient du fait qu'ils sont frais. Mais préférez toujours de l'eau courante car tout ce qu'on met sur la brûlure peut entraîner une infection", prévient le médecin urgentiste.

Enfin, si la brûlure présente des cloques, il ne faut en aucun cas les percer car ce geste ouvre la porte aux germes et donc aux infections.

LES REMÈDES DE GRAND-MÈRE ANTI-BRÛLURES À OUBLIER !

Même s'ils restent encore souvent utilisés, ce n'est pas ce qu'on fait de mieux...

- Mettre du beurre ou de l'huile sur la brûlure. Utiliser du gras répond à une certaine logique: la peau est constituée, notamment sur sa surface, de molécules grasses. Lors d'une brûlure, ces cellules sont détruites et leur régénération serait alors accélérée par l'application de corps gras. Mais, malheureusement, cela peut comporter un risque d'infection.

- La rondelle de pomme de terre crue. Elle est encore employée, dans le but - dit-on - d'atténuer la douleur (l'amidon de la pomme de terre agirait comme un anti-inflammatoire). Mais cela risque, là aussi, d'apporter des germes.

- Le dentifrice à la menthe appliqué pour la sensation de frais... En réalité, il augmente terriblement la réaction inflammatoire. En plus, il peut provoquer des convulsions chez les enfants.

QUELS SONT LES SIGNES D'URGENCE INDIQUANT QU'IL FAUT CONSULTER ?

Plusieurs signes d'urgence doivent vous pousser à consulter.

Le premier est la taille de la brûlure. "Si elle est plus étendue qu'une demi-paume de la main de la victime, appelez le 15 et demandez conseil", insiste le docteur Cassan.

Ensuite, une brûlure située à proximité d'un "orifice naturel" doit être considérée comme grave: les brûlures à la bouche, aux lèvres, aux yeux, à l'anus ou aux parties génitales sont potentiellement graves car ces zones sont pour les bactéries des portes d'entrée dans nos organismes et peuvent donc s'infecter très vite.

Enfin, toute brûlure noire ou blanchâtre nécessite un avis médical car "ces deux couleurs sont le signe que la brûlure est profonde", rappelle le médecin urgentiste.

LES BRÛLURES CICATRISSENT MIEUX LE JOUR QUE LA NUIT



Les brûlures subies en pleine nuit mettent en moyenne 28 jours pour cicatriser alors qu'il suffit de 17 jours pour les brûlures subies en journée.

Les chercheurs du Laboratoire de biologie moléculaire de Cambridge (Grande-Bretagne) ont découvert que les fibroblastes, les cellules qui assurent la souplesse de la peau et qui aident à se réparer en cas de blessure, sont beaucoup plus enclines à travailler le jour que la nuit. Après avoir suivi 118 patients hospitalisés dans les Services grands brûlés des hôpitaux britanniques, ils ont découvert que ces fibroblastes se mettaient en action immédiatement lorsqu'une personne est brûlée au cours de la journée, alors qu'elles semblent perdre leurs capacités quand la blessure a lieu la nuit.

LES PROTÉINES FONCTIONNENT SUR UN RYTHME CIRCADIEN

Les scientifiques ont découvert que l'actine, une protéine impliquée dans la migration cellulaire et la réponse cicatrisante des fibroblastes, travaillait selon un rythme circadien. Leurs recherches publiées dans la revue Science translational medicine montrent qu'une blessure subie le jour (période active pour l'actine) met en moyenne 17 jours pour guérir alors qu'elle met en moyenne 28 jours pour cicatriser quand elle arrive la nuit (période de repos). "Pour résumer, nous avons montré que les plaies nocturnes guérissent 60% moins vite que les plaies de la journée" souligne le professeur John O'Neill, qui dirige l'équipe de chercheurs du laboratoire de Cambridge.

Illustration de la page 12

BRÛLURES À LA VAPEUR ATTENTION À NE PAS LES SOUS-ESTIMER

Même si elles semblent inoffensives en surface, les brûlures à la vapeur doivent être refroidies avec insistance. Des chercheurs Suisses ont montré pour la première fois les effets de ce type de brûlure dans les couches profondes de la peau.

Lors de l'ouverture du four ou d'une cocotte brûlante, un nuage de vapeur s'échappe. Alors qu'aucune trace de brûlure ne s'observe sur la peau, cette vapeur très chaude à pourtant pu causer une importante brûlure dans les couches inférieures de l'épiderme. Jusqu'à récemment, nous ne connaissions pas les mécanismes pouvant expliquer cette réaction. Mais des chercheurs du département Biomimetic Membranes and Textiles de l'Empa (Suisse), se sont penchés sur la question et comparé les effets d'une brûlure à la vapeur par rapport à une brûlure dite " sèche ". Les résultats de leurs études sont parus dans la revue Scientific Report.

LA VAPEUR PÉNÈTRE EN PROFONDEUR DANS LA PEAU

Les chercheurs ont travaillé sur des modèles de peau de porc, très similaires à la peau humaine. Ils ont observé que la vapeur d'eau pénétrait à travers les pores de la peau, jusqu'au derme, la couche la plus profonde. Cela s'explique par le fait que les pores sont plus larges que les molécules d'eau. La vapeur se condense alors dans le derme, libérant directement son énergie thermique et provoquant des brûlures au second degré. Le problème est, qu'une fois que la peau a absorbé toute la chaleur, elle la relâche très



lentement, ce qui peut encore plus endommager les tissus. Les auteurs conseillent donc de refroidir la peau touchée pendant plus de deux minutes.

4 REMÈDES NATURELS POUR SOIGNER UNE BRÛLURE LÉGÈRE

Pour soigner les brûlures légères, il existe des solutions naturelles simples et efficaces. Huiles essentielles, phytothérapie, homéopathie... 4 remèdes naturels pour soigner les brûlures en soulageant la douleur et en favorisant une bonne cicatrisation. Eau bouillante, barbecue, four chaud... En cas de brûlure, voici des solutions naturelles pour calmer la douleur et cicatiser la peau.

L'HUILE ESSENTIELLE DE LAVANDE ASPIC POUR LA CICATRISATION

Pourquoi ça marche ? C'est une huile essentielle (HE) cicatrisante et apaisante qui calme bien les brûlures du premier et du deuxième degré superficiel.

Comment l'utiliser ?

- Sur une petite surface : appliquer 2 ou 3 gouttes et renouveler toutes les 15 minutes tant que la douleur reste vive (5 ou 6 fois).

- Sur une zone plus étendue : mélanger 10 gouttes d'HE de lavande aspic dans 1 cuillerée d'huile d'amande douce ou de macérât de millepertuis (voir ci-contre), puis appliquer sur la brûlure.

Quelles précautions d'emploi ?

Chez les femmes enceintes ou qui allaitent, les personnes épileptiques et les moins de 3 ans, utiliser l'HE de lavande officinale (appelée aussi lavande fine ou lavande vraie).

Le conseil en plus : ne jamais appliquer une autre huile essentielle qui risquerait d'augmenter la douleur de la brûlure.

LES REMÈDES HOMÉO CONTRE LES BRÛLURES

- En cas d'œdème et si la douleur est calmée par le froid : Apis mellifica 9 CH, à raison de 5 granules toutes les 10 à 15 minutes, en espaçant les prises au fur et à mesure de l'amélioration.

- Si la peau est sèche, douloureuse, rouge et chaude : Belladonna 9 CH, 5 granules toutes les heures en espaçant les prises à mesure que la douleur diminue.

- Si la peau est couverte de petites cloques qui démangent beaucoup : Urtica urens 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour.

- Si la peau présente de grosses cloques : Cantharis 5 CH, 5 granules, 3 fois par jour.

Les produits tout en un

- Cicaderma pommade, Boiron, 6,13 € les 30 g.
- Calendron crème, Welcda, 6 € les 25 g.
- Ces deux préparations homéopathiques favorisent la cicatrisation des brûlures superficielles et peu étendues.

LE MACÉRAT DE MILLEPERTUIS POUR CALMER LA DOULEUR

Pourquoi ça marche ? Le macérât (appelé aussi macération

huileuse ou huile médicinale) de millepertuis est anti-inflammatoire et cicatrisant. Il calme la douleur et favorise la réparation tissulaire.

Comment l'utiliser ?

Imbibez une compresse stérile avec un produit tout prêt ou une préparation maison (voir recette ci-dessous), la poser sur la brûlure, mettre en place une bande et renouveler le pansement tous les jours.

Quelles précautions d'emploi ?

Le macérât de millepertuis est photosensibilisant (risque de réaction au soleil).

Il est donc déconseillé de s'exposer dans les 24 heures qui suivent une application.

Recette maison

Remplir un bocal stérilisé de fleurs fraîches de millepertuis sauvage à petites fleurs (Hypericum perforatum) coupées en petits morceaux, sans les tasser et ajouter de l'huile de tournesol ou d'olive bio. Exposer le bocal au soleil pendant 21 jours en agitant une fois par jour. Le liquide va prendre progressivement une teinte rouge sang. Filtrer ensuite la préparation à travers un linge propre. La verser dans un bocal en verre teinté, puis étiqueter et conserver à l'abri de la lumière dans un endroit frais, mais pas au réfrigérateur.

Le produit tout en un

Huile végétale de millepertuis (macrât) bio, Revelescence, 5,20 € les 50 ml. Plus d'infos sur

www.revellescence.com.

L'ALOE VERA POUR CALMER ET APAISER

Pourquoi ça marche ?

Calmant et apaisant, il hydrate, régénère la peau et diminue les rougeurs.

Comment l'utiliser ?

Poser une noix de gel d'aloë vera sur la brûlure et masser doucement. Si on dispose d'un aloë vera chez soi, couper une feuille en deux, recueillir le gel transparent de la plante et le déposer sur la brûlure.

Le produit tout en un

Aloë vera jelly, Forever Living Products, 21,08 € les 118 ml.

LES GESTES DE PREMIERS SECOURS FACE À UNE BRÛLURE

- Le premier réflexe est de passer immédiatement la brûlure sous l'eau froide (15 °C), pas glacée, avant de commencer les soins. Le fillet d'eau ne doit pas tomber directement sur la zone touchée, mais juste au-dessus, afin de couler doucement sur la lésion pendant 5 à 15 minutes au minimum, jusqu'à ce que la douleur diminue. Ne pas arrêter trop tôt, car la brûlure risque de s'étendre.
- Surtout ne pas appliquer de glace, ni de corps gras (beurre, huile...).
- Appeler un médecin ou le Samu si la brûlure est étendue ou profonde (deuxième degré profond ou troisième degré) ou si elle est localisée au visage.

LIBYE

Présidentielle : manifestations contre les candidatures du fils Kadhafi et de Haftar à Tripoli

Plusieurs centaines de Libyens ont manifesté dans la capitale Tripoli et à Misrata (ouest) vendredi pour dénoncer la participation à l'élection présidentielle de Seif al-Islam Kadhafi, fils cadet de Mouammar Kadhafi et du maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est.

Dans la capitale, ils brandissaient des drapeaux libyens et berbères ainsi que des pancartes avec des inscriptions en arabe et en anglais contre la participation aux élections de ceux qu'ils ont qualifié de "criminels de guerre". Certains manifestants ont piétiné les portraits de Seif al-Islam Kadhafi et de Khalifa Haftar, barrés d'une croix rouge, ont constaté des journalistes.

A Misrata, ils étaient "plusieurs centaines" à protester de la même manière, selon la télévision privée libyenne Libya Febrayer. "Oui aux élections, non aux criminels", scandaient les protestataires. Mardi, le maréchal Haftar s'est porté candidat à la présidentielle de décembre, deux jours après Seif al-Islam Kadhafi, recherché par la Cour pénale internationale pour des accusations de "crimes contre l'humanité".

MALI

Une coalition de partis refuse de participer aux consultations du pouvoir

Une dizaine d'organisations politiques maliennes ont signé vendredi au président de transition, le colonel Assimi Goïta, leur refus de participer à des consultations nationales dont le gouvernement fait un événement déterminant avant la tenue d'élections et un retour des civils au pouvoir. Le "Cadre d'échange", coalition de partis, avait déjà annoncé son refus de prendre part aux "Assises nationales de la refondation" programmées par le pouvoir d'ici à la fin de l'année. Il a exprimé ce refus en personne vendredi au colonel Goïta, au pouvoir depuis le putsch du 18 août 2020. "Nous avons rencontré ce matin à Kouloba (le palais présidentiel) le président de transition. Nous lui avons expliqué notre vision, mais la pomme de discorde se situe au niveau des Assises nationales de la refondation", a Sékou Niamé Bathily, chargé de communication du Cadre d'échange. "On veut que le délai de la transition ne soit pas lié aux Assises. On veut les dissocier pour aller à l'organisation rapide des élections", a-t-il ajouté.

Le Premier ministre installé par la junte, Choguel Kokalla Maïga, insiste sur la tenue de ces Assises en vue de décider du contenu politique de la transition en cours. Il fait primer ces Assises sur la tenue d'élections et les autorités maliennes ont récemment notifié à la Communauté des Etats ouest-africains (Cédéao) qu'elles seraient dans l'incapacité d'organiser des élections présidentielle et législatives en février 2022, comme la junte s'y était préalablement engagée.

SOMALIE

5 morts dans un attentat à la bombe dans le sud du pays

Au moins cinq personnes ont été tuées et 12 autres blessées, vendredi, à la suite d'une explosion dans un marché local de la ville de Bardale dans le sud de la Somalie, selon des responsables de sécurité. Les mêmes sources ont déclaré sur Radio Mogadiscio qu'un engin

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

RFKCenter appelle le Maroc à mettre fin à ses violations des droits humains

L'ONG américaine Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'Homme (RFKCenter) s'est dit vendredi "profondément préoccupée" par les attaques et violations des droits humains commises par les autorités de l'occupation marocaine contre les militants sahraouis dont Sultana Khaya et Aminatou Haïdar.

RFKCenter a exprimé sur son site internet sa "profonde préoccupation" face aux informations sur les attaques et violations des droits de l'Homme par l'occupant marocain, notamment contre la militante des droits humains Sultana Khaya, assignée à résidence depuis déjà plus d'un an, et contre la lauréate du Prix Robert F. Kennedy des droits humains 2008, Aminatou Haïdar.

L'ONG américaine "exhorte le gouvernement marocain à mettre fin à l'assignation à résidence de facto de Khaya et à veiller à ce que les autorités respectent les normes internationales relatives à la liberté de mouvement, d'association et d'expression", dans les territoires sahraouis occupés.

Elle rappelle que le Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme (HCNDH) devrait effectuer une visite au Sahara occidental pour enquêter dès que possible sur les violations des droits de l'Homme, y compris l'agression sexuelle criminelle de Sultana Khaya et de sa sœur.

A cet effet, RFKCenter appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à "remédier à la longue absence d'un mécanisme de surveillance des droits de l'Homme au sein de la MINURSO (Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) pour renforcer la protection des droits de l'homme sur le territoire". Robert F. Kennedy avait déjà appelé le Conseil de sécurité



en octobre 2021 à ajouter une composante de surveillance des droits humains à la MINURSO afin de garantir la responsabilité de violations des droits commises sur le territoire, a-t-elle rappelé.

Cependant, le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé en octobre dernier le mandat de la mission onusienne sans mécanisme, permettant à l'occupant marocain de poursuivre ses violations des droits humains en toute impunité, déplore l'ONG.

"Représailles"

Alors qu'elle tentait de rendre visite à Sultana Khaya chez elle dans la ville de Boujdour occupée, le 10 novembre dernier après l'agression deux jours avant par les agents de sécurité marocains, la présidente de la Ligue pour la défense des droits de l'Homme et contre le pillage des ressources naturelles (ISA-

COM), Aminatou Haïdar et ses collègues, ont été arrêtés par la police marocaine et empêchés de quitter la ville de Laâyoune occupée.

Le Secrétariat général de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption a déposé une plainte auprès du procureur général près la Cour de cassation de Rabat pour enquêter sur Haïdar, après sa publication d'une vidéo dans laquelle elle dénonçait cet incident, appelant le procureur à prendre des mesures judiciaires contre elle.

"De telles représailles violent les normes internationales des droits humains sur le droit d'expression et d'opinion, telles qu'elles sont inscrites dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel le Maroc est légalement lié", a fustigé l'association américaine. Cet appel lancé par RFKCenter intervient alors que la militante et figure de proue

du combat du peuple sahraoui pour son indépendance, Sultana Sid Brahim Khaya, a bouclé vendredi une année d'assignation, elle et sa famille, à résidence surveillée par l'occupant marocain, au cours de laquelle elle a subi toutes sortes de sévices psychologiques et physiques et plusieurs tentatives de liquidation.

Dans son témoignage récent à l'APS, la militante infatigable des droits de l'Homme et farouche opposante à la politique du fait accompli suivie par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés, a fait part de quelques séquences de son vécu sombre fait de brutalité, de terreur, de torture et d'intimidations quotidiennes de la part des forces de sécurité marocaines, dans l'indifférence la plus totale de l'ONU et des ONG de défense des droits de l'Homme, maintes fois sollicitées, vainement, pour intervenir et mettre fin à sa souffrance et celle de son peuple.

Elle a raconté, dans ce contexte, que "les forces de sécurité marocaines ont eu recours, le long de son assignation à résidence surveillée, à toutes formes de violence et de terreur qui existent afin de la tétaniser, elle et sa famille, à l'image des descentes nocturnes et à l'aube à son domicile familial à Boujdour occupée", soulignant que "la pire violence qu'elle a endurée, est peut-être celle de son viol, le 15 novembre courant devant (sa) maman, gravement malade et âgée de 84 ans".

BURKINA FASO

Le gouvernement invité par le Parlement à s'expliquer à propos d'une attaque terroriste

Le Parlement burkinabè a convié le gouvernement à s'expliquer mardi prochain, sur les circonstances de l'attaque terroriste qui a visé dimanche le détachement de gendarmerie d'Inata dans le Sahel burkinabè, et dans laquelle, 53 personnes dont 49 soldats ont été tués. "Pour faire toute la lumière sur les circonstances de cette attaque, l'Assemblée nationale interpelle le gouvernement à travers des questions orales avec débat à l'hémicycle le mardi 23 novembre 2021 à 16 heures", a annoncé le Parlement dans un communiqué publié vendredi. Le Parlement a souligné que le peuple du Burkina Faso avait été "très durement éprouvé" par cette attaque, avant de s'incliner devant la mémoire des martyrs. Il a présenté

ses condoléances aux familles éplorées et souhaité un prompt rétablissement aux blessés. Aux termes de la Constitution, le Parlement dispose de différents moyens de contrôle de l'action gouvernementale parmi lesquels les questions orales avec débat, selon le communiqué. Mercredi, le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré avait déjà promis de travailler à "corriger les dysfonctionnements" observés dans la lutte contre le terrorisme. Deux responsables militaires, à savoir, le commandant de la première région de la gendarmerie et le commandant du groupement du secteur Nord ont été relevés de leurs fonctions. Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à des attaques terroristes dans plusieurs de ses régions.

ETHIOPIE

Guterres demande un cessez-le-feu

Les 15 membres du Conseil de sécurité ont échoué, selon des diplomates, à s'entendre sur l'adoption d'une déclaration appelant à un cessez-le-feu au Tigré, en Ethiopie, qu'a réclamé vendredi aux belligérants le secrétaire général de l'ONU. En coordination avec le médiateur de l'Union africaine, l'ex-président (nigérien) Olusegun Obasanjo et le président (kenyan) Uhuru Kenyatta, Antonio Guterres a eu des entretiens téléphoniques séparés avec le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, et Debrezion Gebremichael, chef du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), a déclaré dans la soirée le porte-parole de l'ONU, Stéphane

Dujarric. Il leur a demandé de mettre "fin aux combats et d'entamer une négociation globale pour résoudre la crise actuelle", a précisé le porte-parole. Cette démarche diplomatique, au lendemain d'un nouveau séjour en Ethiopie des émissaires de l'UA et des Etats-Unis pour obtenir un cessez-le-feu, est intervenue alors que dans le même temps le Conseil de sécurité échouait à s'entendre sur une déclaration commune. Un projet de texte porté par l'Irlande, membre non permanent du Conseil, "a été bloqué par la Chine et la Russie", a indiqué un diplomate sous couvert d'anonymat. Il n'y a "pas eu d'accord", ont confirmé plusieurs autres

sources diplomatiques dont certaines ont estimé que le projet, précipité, avait manqué de consultations préalables. La mission diplomatique russe a reconnu un désaccord. Aucun commentaire n'a pu être obtenu dans l'immédiat auprès de la mission chinoise. Dans le projet de déclaration, le Conseil réclamait "un accès humanitaire sans entrave", "une fin des hostilités" et le lancement d'un "dialogue inclusif national" en Ethiopie. Il exprimait aussi sa "profonde inquiétude" face à l'arrestation d'employés de l'ONU (une demi-douzaine était toujours détenue vendredi) et réclamait leur "libération immédiate". La préoccupation des membres du Conseil était aussi soulignée face aux "informations faisant état de détentions généralisées en Ethiopie sur la base de l'identité ethnique et sans procédure régulière" et l'insistance devait aussi condamner "les discours haineux", selon le projet de texte. La guerre entre les autorités éthiopiennes et le TPLF, déclenchée le 4 novembre 2020, a fait des milliers de morts et déplacé plus de deux millions de personnes. Elle est jalonnée d'exactions perpétrées par les deux camps.

QATAR 50 travailleurs immigrés morts en 2020 (OIT)

Cinquante travailleurs immigrés sont morts et plus d'un demi-millier ont été grièvement blessés l'an passé au Qatar en plein chantier pour accueillir le Mondial-2022 de football, a indiqué, vendredi, l'Organisation internationale du travail (OIT).

Selon le rapport de l'agence onusienne, la plupart des travailleurs immigrés décédés en 2020 sont morts lors de chutes ou d'accidents de la route, en majorité sur leur lieu de travail. Par ailleurs, 506 travailleurs immigrés ont été grièvement blessés en 2020 et 37.600 autres ont subi des blessures légères ou modérées. L'OIT dit avoir été confronté à des failles dans les données collectées et s'être appuyé sur des institutions qui ne catégorisent pas toujours de la même façon morts et blessés au travail.

Les données "ne sont pas collectées de manière systématique", a affirmé dans un communiqué Max Tunon, à la tête du bureau de l'agence onusienne au Qatar, le rapport appelant à la mise en place d'une "plateforme nationale" rassemblant toutes les données. "Nous devons agir dans l'urgence, car derrière chaque chiffre il y a un travailleur et sa famille", a-t-il ajouté. "Une autre recommandation clé est de mieux enquêter sur les causes des décès qui ne sont pas catégorisés comme étant liés au travail,



mais qui pourraient l'être", selon M. Tunon.

Le Qatar a accueilli avec enthousiasme la publication du rapport, soulignant qu'il reflétait l'engagement du pays à coopérer en toute transparence concernant les droits de ses travailleurs. "Le Qatar étudie

les recommandations du rapport et va continuer à travailler avec l'OIT", a affirmé un porte-parole du gouvernement. Doha assure avoir fait beaucoup pour améliorer les conditions de travail des travailleurs immigrés, qui sont plus de deux millions dans le pays.

SUISSE-UNION EUROPÉENNE La Suisse n'a pas d'ordre à recevoir de l'UE (Berne)

La Suisse n'a pas d'ordre à recevoir de l'Union européenne, a déclaré vendredi le ministre des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, soulignant que les négociations ne sont pas à l'ordre du jour tant qu'un agenda commun ne sera pas défini entre Berne et Bruxelles. "Il n'y a pas d'ordre à donner ou à recevoir entre l'UE et la Suisse", a déclaré le Conseiller fédéral dans un long entretien aux journaux du groupe de médias Tamedia. "Le Conseil fédéral connaît les souhaits de l'UE. Ils ne sont pas nouveaux", explique M. Cassis,

après avoir pris langue lundi à Bruxelles avec le vice-président slovaque de la Commission, Maros Sefcovic, en charge de l'épineux dossier suisse.

C'était le premier tête-à-tête entre les deux hommes depuis la décision prise fin mai par Berne d'enterrer le projet d'accord avec l'UE après des années de discussions pour homogénéiser le cadre juridique concernant la participation de la Suisse au marché unique de l'UE, son principal partenaire économique, et instaurer un mécanisme de règlement des

différends. Il s'agit de questions hautement politiques, et non de discussions de nature technique, explique le Conseiller fédéral et "il n'a jamais été dans l'intention du Conseil fédéral de reprendre immédiatement les négociations après l'échec de l'accord-cadre en mai", assure M. Cassis, qui précise l'avoir clairement fait savoir lors de sa rencontre avec M. Sefcovic. Et d'ajouter que le compte-rendu que ce dernier a fait de l'entretien "n'a pas grand chose à voir avec notre rencontre".

IRLANDE DU NORD-UE-GRANDE BRETAGNE Nouvelles discussions entre l'UE et Londres au sujet du protocole nord-irlandais

Une nouvelle séance de négociations pour tenter de régler les différends entre Londres et l'UE sur la mise en œuvre du protocole nord-irlandais se tenait vendredi à Bruxelles, ont rapporté des médias. "Il y a un grand nombre de sujets qui doivent être réglés" mais "des divergences importantes demeurent", a déclaré le secrétaire d'Etat britannique, David Frost, à son arrivée, avant sa rencontre avec le commissaire européen Maros Sefcovic. Alors que les Britanniques veulent renégocier

en profondeur ce protocole, source de difficultés d'approvisionnement dans la province britannique, M. Sefcovic a averti que le protocole nord-irlandais et l'accord de commerce de libre-échange entre Londres et l'UE étaient "intrinsèquement liés".

L'accord de commerce conclu fin décembre 2020, après le divorce entre le Royaume-Uni et l'UE, offre à l'ancien Etat membre un accès inédit sans droits de douane ni quotas à l'immense marché européen. "L'un ne peut

pas exister sans l'autre", a insisté M. Sefcovic lors d'une intervention à la "Dublin City University", une réponse implicite aux menaces de Londres de suspendre certaines parties du protocole comme le permet son article 16 en cas de "grandes difficultés économiques". David Frost s'est contenté de rappeler que cet article était "une disposition légitime" du protocole. Bruxelles a proposé d'alléger les formalités douanières et les contrôles phytosanitaires pour une partie des produits

livrés depuis la Grande-Bretagne, destinés à la seule consommation en Irlande du Nord et qui n'entreraient pas sur le marché unique européen, mais ces allègements sont jugés insuffisants par Londres. Le protocole effectif depuis le début de l'année maintient la province britannique dans l'union douanière et le marché unique européens, pour empêcher le retour d'une frontière physique sur l'île d'Irlande qui risquerait de fragiliser l'accord de paix de 1998.

NICARAGUA Managua demande officiellement à sortir de l'OEA

Le Nicaragua a officiellement demandé vendredi à l'Organisation des Etats américains (OEA) après des critiques de l'organisation sur la "légitimité" de l'élection du 7 novembre qui a vu le président Daniel Ortega réélu pour un quatrième mandat consécutif. "Je vous écris pour vous notifier officiellement notre décision indéfectible de dénoncer la Charte de l'OEA, conformément à l'article 143, qui amorce le retrait définitif et la démission du Nicaragua de cette organisation", est-il écrit dans une lettre signée par le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, Denis Moncada, et adressée

au secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro. L'article 143 de la Charte de l'OEA permet à un Etat de se retirer de l'organisation à l'issue d'une procédure de deux années, délai pendant lequel le pays doit respecter ses obligations envers l'organisation. Dans cette lettre, dont une copie a été envoyée aux médias, le ministre des Affaires étrangères indique agir sur les instructions du président Ortega. Ce dernier, au pouvoir depuis 2007 après avoir gouverné le pays de 1979 à 1990, a été réélu le 7 novembre pour un quatrième mandat présidentiel consécutif.

USA L'Américain qui a tué deux manifestants antiracistes, acquitté

Le jeune Américain Kyle Rittenhouse, qui a tué par balle deux personnes et blessé une troisième en marge de manifestations antiracistes en août 2020 à Kenosha, a été acquitté vendredi à l'issue d'un procès très suivi aux Etats-Unis. Les douze jurés d'un tribunal de l'Etat du Wisconsin l'ont déclaré "non coupable" des cinq chefs d'accusation qui pesaient sur lui, dont meurtres, au quatrième jour de leurs délibérations.

Le jeune homme blanc de 18 ans, qui encourait la réclusion à perpétuité, avait plaidé la légitime défense. A la lecture du verdict, il s'est effondré en larmes avant

de quitter rapidement la salle d'audience. Son procès a exposé au grand jour les fractures de la société américaine sur les armes à feu, le droit à l'autodéfense et le mouvement antiraciste Black Lives Matter (les vies noires comptent) et le verdict a, sans surprise, suscité des réactions aux antipodes. Le maire démocrate de New York Bill de Blasio a ainsi fustigé un "déli de justice", tandis que l'élue républicaine du Congrès Mary Miller tweetait: "Dieu bénisse l'Amérique". Pour éviter d'éventuels débordements, le gouverneur du Wisconsin a demandé à 500 soldats de la Garde nationale de se tenir prêts à inter-

venir à Kenosha. Le 23 août 2020, cette ville de la région des Grands Lacs s'était enflammée après une bavure policière contre un Afro-Américain. Alors âgé de 17 ans, Kyle Rittenhouse s'était équipé d'un fusil semi-automatique et avait rejoint des groupes armés venus "protéger" les commerces. Dans des circonstances confuses, il avait ouvert le feu, tuant deux hommes et en blessant un troisième. "Je n'ai rien fait de mal, je me suis juste défendu", a-t-il plaidé, en pleurs, lors de son procès, assurant avoir tiré après avoir été pris en chasse et attaqué par ces trois hommes - tous blancs comme lui.

IRAN Nouvelle manifestation après l'assèchement d'une rivière

Plusieurs milliers de habitants de la province d'Ispahan ont manifesté de nouveau vendredi contre l'assèchement de leur rivière emblématique, dans le centre de l'Iran, dû entre autres à la sécheresse, a rapporté la télévision d'Etat. "Des milliers de personnes d'Ispahan, des agriculteurs de l'est et de l'ouest de la province, se sont rassemblés dans le lit du Zayandeh-roud, avec une revendication principale: faire couler l'eau dans la rivière", a rapporté le journaliste de la télévision à Ispahan, en diffusant en direct les images des manifestants. Des centaines d'agriculteurs ont manifesté à plusieurs reprises depuis le 9 novembre dans le lit de la rivière contre son assèchement, mais vendredi c'est la première fois que le rassemblement réunit autant de monde. Passant sous le célèbre pont Si-o-Sepol d'Ispahan, Zayandeh-roud est à sec depuis 2000, sauf pour quelques brèves périodes. Si la sécheresse est vue comme l'une des causes, les agriculteurs protestent aussi contre le détournement par les autorités de la rivière pour approvisionner la province voisine de Yazd, qui en a uraît accéléré l'assèchement.

Le président Ebrahim Raïssi a promis le 11 novembre de résoudre le problème de l'eau à Ispahan, Yazd et Semnan, dans la même région, lors d'une réunion avec les députés de ces provinces. Pays aride, l'Iran connaît une sécheresse chronique depuis des années, avec pour conséquences des inondations régulières provoquées par la combinaison du durcissement des sols et de précipitations plus ou moins violentes.

UKRAINE Un soldat tué par des séparatistes dans l'est du pays (armée)

Un soldat ukrainien a été tué vendredi par des séparatistes dans l'est de l'Ukraine, a annoncé l'armée ukrainienne, sur fond de tensions géopolitiques aux frontières de cette ex-république soviétique. Dans un communiqué publié sur Facebook, l'armée ukrainienne a accusé vendredi les séparatistes d'avoir procédé à des tirs d'artillerie et de mortiers contre les positions des forces de Kiev. "Un militaire a été mortellement blessé", précise le communiqué. L'Ukraine est en conflit depuis 2014 avec des séparatistes pro-russes. Cette guerre, qui avait éclaté peu après l'annexion de la Crimée par Moscou, a fait plus de 13.000 morts à ce jour. Pour sa part, Moscou n'a cessé de mettre en garde les Occidentaux contre "un soutien accru" à Kiev, soulignant également que la présence renforcée de l'Otan en Europe orientale était perçue comme le signe d'"une politique hostile à la Russie".

ART ISLAMIQUE

Coup d'envoi des célébrations de la journée internationale de l'art islamique

La ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaâlal a supervisé, jeudi au Palais de la Culture Moufidi Zakaria, le lancement du programme de la célébration de la journée internationale de l'Art islamique, proclamée par l'UNESCO, lors de sa 40^e session en 2019.

Après avoir inauguré cette exposition organisée par la Bibliothèque nationale et le Club algérien de la calligraphie arabe d'éclatante, la ministre et la délégation qui l'accompagnait ont sillonné les différents pavillons ou les œuvres présentées mettant en valeur la richesse de la culture algérienne ainsi que la calligraphie arabe dans toute sa splendeur. A cette occasion, Mme. Chaâlal a distingué Dr. Mohamed Ben Said Cherifi, une sommité de la calligraphie arabe.

Natif de la wilaya de Ghardaia (Grara) en 1935, le doyen des calligraphes est connu en particulier pour son écriture du saint Coran et de la conception de la monnaie algérienne.

Il a enseigné à l'école supérieure des beaux arts depuis 1964.

Une conférence sur l'art islamique a été animée également, à l'occasion, par Dr.



Khadidja Nechar, directrice de l'Institut archéologique (Alger II) et Dr. Hanafi Aicha.

Ces activités qui s'inscri-

vent dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'Art islamique vise à faire connaître l'art islamique, sous toutes ses

formes, qui a contribué à la sauvegarde de la civilisation humaine, l'ancrage de la valeur de tolérance entre les peuples, tout en favorisant le rapprochement interculturel pour enrichir la diversité culturelle, la liberté d'expression et le dialogue.

CINEMA

"Argu" d'Omar Belkacemi projeté en avant-première à Alger

Le long métrage "Argu" du réalisateur Omar Belkacemi a été projeté jeudi soir en avant-première à Alger en présence de la ministre de la Culture et des Arts Wafaa Chaâlal.

L'histoire de ce long métrage de 97 minutes, qui se passe dans un village en haute montagne de Kabylie retrace la vie de "Koukou", un jeune homme de 20 ans, rejeté par son entourage en raison de son look et de son comportement différents, jugés "bizarres" par le comité des sages du village.

Rehaussé par les magnifiques et splendides paysages de la Kabylie et des scènes reflétant le riche patrimoine culturel et traditionnel de la région, le film d'expression kabyle dénonce en revanche l'hypocrisie d'une société patriarcale rigide et les maux des femmes qui souffrent en silence.

La ministre de la Culture a salué le "professionnalisme" du réalisateur, réaffirmant la détermination de son secteur à soutenir le secteur cinématographique.

FRANCE - MEDIAS

La grève reconduite à France 24 au moins jusqu'à lundi soir

La grève d'une partie du personnel de la chaîne de télévision d'information internationale France 24, démarrée jeudi matin, a été reconduite au moins jusqu'à lundi soir, indique vendredi le compte Twitter du mouvement, "F24 Solidaires".

"Les salariés et pigistes de France 24 réunis en assemblée générale viennent de voter à 60% la reconduction de la grève au moins jusqu'à lundi soir", est-il écrit. "Une nouvelle assemblée générale se tiendra lundi à 16H30", est-il précisé dans le même tweet.

Lors d'une réunion entre la direction et les syndicats commencée vendredi matin et qui a duré près de 5 heures, des "propositions ont été faites, mais elles ne sont pas satisfaisantes pour la majorité de l'assemblée générale", a déclaré Florent Rodo, pigiste depuis 9 ans et

graphique. Elle a appelé tous les établissements relevant de son secteur à accompagner les jeunes créateurs, saluant "les efforts consentis pour promouvoir la culture nationale dans ses dimensions arabe et amazigh".

Pour sa part, Ahmed Rachedi, conseiller auprès du Président de la République chargé de la culture et de l'audiovisuel a déclaré: "ce film est différent de ce que l'on a vu auparavant.

C'est ce genre de films qu'il faut encourager", a-t-il dit.

Coproduit par le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc) et l'entreprise privée "Agence visuel", ce long métrage a décroché récemment le prix de "l'Université africaine de critique cinématographique" de la 32^{ème} session des Journées Cinématographiques de Carthage.

Né en 1970, Omar Belkacemi a fait des études sur le cinéma en Tunisie et a participé (réalisateur assistant) à la réalisation de plusieurs films en Algérie.

En outre, "sur le management toxique, la culture du copinage, on n'a vraiment pas été entendu. On n'a pas l'impression que la direction a pris la mesure du malaise", a-t-il ajouté.

Les salariés en colère avaient initié il y a une semaine le vote d'une motion de défiance à l'encontre d'une partie des dirigeants de la chaîne, dénonçant "une profonde dégradation de (leurs) conditions de travail".

CALLIGRAPHIE

Le doyen des calligraphes algériens Cheikh Ali El Kacemi expose ses œuvres à Tlemcen

Le musée national public de la calligraphie islamique de Tlemcen a rendu hommage au doyen des calligraphes algériens cheikh Ali El Kacemi, de la ville d'Oran, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'art musulman coïncidant avec le 18 novembre de chaque année.

Une exposition de ses œuvres calligraphiques a été organisée à cette occasion au niveau des galeries d'art du centre d'études andalouses au grand plaisir des amateurs de cet art.

Cette manifestation artistique qui s'inscrit dans le cadre de la rentrée culturelle de l'établissement, permet de rendre hommage au doyen de la calligraphie islamique l'imam, le moudjahid et le calligraphe Ali El Kacemi qui, du haut de ses 88 ans, continue d'être prolifique et de réaliser des œuvres exceptionnelles", a indiqué le directeur du musée, Sid Ahmed Lasnoui.

A cet âge avancé, le calligraphe autodidacte de la ville d'Oran poursuit son travail en transcrivant en mode de la calligraphie maghrébine le Saint Coran.

"Le calligraphe souhaite que son œuvre, presque achevée et entièrement écrite à la main, puisse faire l'objet de correction et de relecture par des spécialistes des affaires religieuses pour qu'elle soit imprimée".

Toujours actif, le calligraphe, cheikh Ali El Kacemi a déclaré à l'APS avoir entamé l'écriture du Coran à l'âge de 80 ans et que sa passion pour la calligraphie a débuté après le recouvrement de l'indépendance nationale.

Le directeur du musée national public de la calligraphie islamique, Sid Ahmed Lasnoui, a indiqué que cette exposition se poursuivra durant un mois et qu'une manifestation sera organisée à l'occasion de la célébration du 61^{ème} anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Des ateliers de formation en calligraphie arabe (mode maghrébin) seront animés en parallèle à l'occasion de l'exposition par les calligraphes cheikh Ali El Kacemi et Karim Youbi de la ville de Sebou.

Ces ateliers s'inscrivent dans le prolongement de la dernière rencontre des calligraphes algériens organisée récemment à Tlemcen.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE



MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE BOUIRA
N° Réf 4018 /2021/OPGI/DG/DDPIF

1^{ère} MISE EN DEMEURE

Projet 30/230 logements promotionnels aidés+commerces à AOMAR

Lot : TCE et VRD

Maître de l'ouvrage: Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA.

Adresse : Cité des 1100 logements – BOUIRA.

Entreprise : ETB/TCE DJALI MOHAMED

Adresse : Cité des 242 logts Bâtiment « F », BOUIRA

- ❖ Vu le marché de réalisation numéro marché N°004 approuvé en date du 04/11/2018, passé entre l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA et l'entreprise ETB/TCE DJALI MOHAMED portant la réalisation de 30/230 logements promotionnels aidés+commerces à AOMAR en Lot : TCE et VRD .
- ❖ Vu l'ordre de service numéro 01 de démarrage des travaux notifié au cocontractant en date Du 11/08/2018.
- ❖ Vu la mise en demeure N°441/DG/OPGI/DDPIF/2021 du 09/02/2021 notifié à l'entreprise en date 11/02/2021, pour augmenter la cadence des travaux, rattraper le retard enregistré et améliorer la qualité des travaux.
- ❖ Vu la mise en demeure N°942/DG/OPGI/DDPIF/2021 du 10/06/2021 notifié à l'entreprise en date 12/06/2021, pour renforcer le chantier en moyens humains, matériaux et d'augmenter la cadence des travaux.
- ❖ Vu le procès verbal de chantier du 08/07/2021, dressé en présence des représentants du service contractant (OPGI de BOUIRA), maître de l'œuvre (SI TAYEB ABDELKRIM), et le représentant de l'entreprise ETB/TCE DJALI MOHAMED , où une mise en demeure a été adressée à l'entreprise pour renforcer le chantier en moyens humains, matériaux de construction nécessaires pour l'achèvement des travaux.
- ❖ Vu la mise en demeure N° 3726/DG/OPGI/DDPIF/2021 du 25/10/2021 notifié à l'entreprise en date 27/10/2021, pour renforcer le chantier en moyens humains, matériaux, et d'augmenter la cadence de réalisation pour l'achèvement des travaux.
- ❖ Vu le procès verbal de chantier du 15 Novembre 2021, dressé en présence des représentants du service contractant (OPGI de BOUIRA), maître de l'œuvre (SI TAYEB ABDELKRIM), et le représentant de l'entreprise ETB/TCE DJALI MOHAMED, où il a été constaté l'insuffisance des moyens humains mobilisés, le manque de matériaux de construction sur

L'entreprise ETB/TCE DJALI MOHAMED ,dont le siège social est sis au 242 logts Bâtiment « F » BOUIRA , est mis en demeure, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la première publication de cette mise en demeure sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, de renforcer le chantier en moyens humains et matériels , de l'approvisionner en matériaux de construction nécessaires, d'augmenter la cadence des travaux et livrer le projet.

Faute de quoi, les mesures coercitives, prévues par la réglementation en vigueur, seront prises à son encontre.

ETATS UNIS

Défense hypersonique : contrats de missiles pour Raytheon Lockheed et Northrop

Les géants américains de l'industrie de la défense, Raytheon, Lockheed Martin et Northrop Grumman, vont développer des missiles pour aider les Etats-Unis à mieux se défendre contre des attaques hypersoniques, a indiqué le Pentagone vendredi.

Les missiles hypersoniques, comme les missiles traditionnels, peuvent voler au moins cinq fois plus vite que la vitesse du son, soit à Mach 5.

Mais ils sont plus manoeuvrants que les missiles balistiques et peuvent évoluer à basse altitude ce qui les rend plus difficilement détectables.

Les trois contrats, d'une valeur combinée de plus de 60 millions de dollars, ont été conclus pour le développement de missiles intercepteurs, a précisé le Pentagone, le ministère américain de la Défense.

Les Etats-Unis ont testé en octobre avec succès la technologie des missiles hypersoniques, déjà utilisée par la Russie ou la Chine. Le Pentagone a récemment confirmé que la Chine avait



testé en août un missile hypersonique à charge nucléaire, difficile à contrer, et que Pékin développait cet arsenal beaucoup plus vite que prévu.

PALÉONTOLOGIE

Découverte d'une nouvelle espèce de dinosaure sans dent au Brésil

Le Musée National de Rio de Janeiro a annoncé jeudi la découverte d'une nouvelle espèce de dinosaure "très rare", un théropode "sans dent" qui vivait dans le sud du Brésil il y a 70 à 80 millions d'années.

Baptisé "Berthasaura leopoldinae", ce petit dinosaure d'environ 1 mètre de long et 80 centimètres de hauteur a été identifié à partir d'un ensemble de fossiles trouvés lors de fouilles dans l'Etat du Parana, entre 2011 et 2014.

Les théropodes sont des dinosaures bipèdes, généralement carnivores ou omnivores, et munis de dents. Mais celui-

ci "avait un bec, et pas de dent, contrairement à toutes les autres espèces découvertes au Brésil jusqu'à présent", a précisé le Musée National dans un communiqué. L'étude, réalisée conjointement avec le Centre Paléontologique de Contestado, dans l'Etat de Santa Catarina (sud), a été publiée jeudi dans la revue scientifique Nature. Le paléontologue Alexander Kellner, directeur du Musée National, a souligné que les fossiles étaient particulièrement bien conservés.

"Nous avons des restes de crâne, de mâchoire, de colonne vertébrale, des ceintures pelviennes et pectorales, et des

membres antérieurs et postérieurs, ce qui fait de 'Bertha' un des dinosaures issus de la période du Crétacé les plus complets jamais découverts au Brésil", a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse.

Selon les paléontologues, le fait que cette espèce n'ait pas de dent est "une vraie surprise" qui soulève de nombreuses questions sur son alimentation.

"Peut-être qu'il se nourrissait différemment des autres dinosaures théropodes, mais ce n'est pas parce qu'il n'a pas de dent qu'il ne peut pas manger de la viande", a déclaré Geovane Alves de Souza, un des auteurs de l'étude. Le nom "Berthasaura

TECHNOLOGIES INTERNET

Plusieurs Etats américains ouvrent une enquête sur Instagram et son impact sur les enfants

Les procureurs généraux de plusieurs Etats américains ont annoncé jeudi avoir ouvert une enquête commune sur l'application Instagram et son impact sur les enfants.

Ils "examinent si (la maison mère d'Instagram, Meta) a enfreint les lois sur la protection des consommateurs et mis le public en danger", a précisé la procureure générale du Massachusetts, soulignant que l'enquête est co-dirigée par des représentants des Etats de Californie, Floride, Kentucky, Nebraska, New Jersey, Tennessee et du Vermont. Les procureurs généraux de New York et du Colorado ont aussi fait part de leur participation.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE SIDI AISSA
COMMUNE DE BOUTI SAYEH

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 16/2021

NIF : 0984 2831 50375 18

Le Président de L' APC de bouti Sayeh lance un avis d'appel d'offres ouvert n° 16/2021 concernant transports scolaires l'année :2022

Lot N° 01: Line qatfa à bouti sayeh centre

Lot N° 02: Line ouled ali ben daoud à bouti sayeh centre

Lot N°03: line ouled rabia et zelouf à bouti sayeh centre

Lot N°04: line bouti sayeh centre à sidi aissa

Les établissements intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de bouti sayeh, contre un paiement de: 5.000,00.DA Les offres doivent être accompagnées des documents suivants:

dossier candidature

- Déclaration candidature (renseignée et signée et cachetée)
- Déclaration d'honnêteté (renseignée et signée et cachetée)
- Copie Registre du commerce.
- Tous les documents relatifs permettant aux personnes de représenter l'institution
- liste des moyens humains à la réalisation du projet.
- liste de matérielle à la réalisation du projet, signée et cachetée soutenue par les cartes grises des entrepreneurs et des certificats d'assurance

Offre technique

- Cahier des charges dûment (renseigné, signée et cachetée et paraphé)
- Reçu du paiement du cahier des charges

Offre financier:

- Lettre de soumission (renseignée et signée et cachetée).
- Bordereau des prix unitaires, (renseignée et signée et cachetée)
- Détail estimatif et quantitatif, (renseignée et signée et cachetée)

Les soumissionnaires doivent présenter leurs dossiers en une enveloppe fermée contenant trois enveloppes différentes contenant (dossier de candidature, présentation technique et présentation financière) sur l'enveloppe extérieure :

M./le Président d'Assemblée populaire communal de bouti Sayeh
Appel d'offres ouvert N°16/2021

Transports scolaires l'année 2022 - Lot N°.....:

La durée de préparation est fixé(15) quinze-jour à partir de la première publication de cette publicité dans les quotidiens ou bulletin officiel des offres marché publique (BOMOP), avant le temps (14:00) La date de dépôt des offres a été déterminée le dernier jour de la période de préparation des présentations à partir de (09:00) jusqu'à (14:00) si le dernier jour d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié l'ouverture sera transférée au jour ouvrable suivant, cette annonce sera considérée comme une invitation officielle des entrepreneurs ou de leurs représentants à assister à l'ouverture des offres.

DK NEWS

Anep : 2116020422 du 21/11/2021

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'EL HACHIMIA
COMMUNE D'EL HACHIMIA
NIF : 0984100155093814

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N° 02/2021

Le Président de l'A.P.C D'EL HACHIMIA, lance un avis d'appel d'offre ouvert pour : Approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires pour l'année 2022 repartis en lots comme suites :

- Lot N° 01 : alimentation générales, produits laitiers
- Lot N° 02 : viande rouge - blanche et œufs
- Lot N° 03 : fruits et légumes
- Lot N° 04 : pains amélioré

Les fournisseurs intéressés peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges contre un paiement de : 2000 DA, auprès de l'A.P.C D'EL HACHIMIA (S. M). Les offres dûment remplis accompagnés des documents en cours de validité exigés par réglementation en vigueur, à savoir :

1- Le dossier de candidature contient :

- Registre du commerce (copie)
- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou échéancier (Copie)
- (CNAS, CASNOS, CACOBATH) mise à jour (copie)
- Casier judiciaire (originale) moins de 03 mois
- Le statut de l'entreprise s'il s'agit société
- Attestation de dépôt des comptes sociaux
- Une carte d'immatriculation fiscale
- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le fournisseur ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant ;

A/Capacités professionnelles : Registre de commerce porté le code d'activité.
B/Capacités financières : moyens financiers

justifiés par les bilans et les références bancaires les années (2018-2019-2020).

C/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté»

3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les pièces mentionnées ci-dessus doivent prévenir sous triples enveloppes, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» et «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres N° 02/2020 l'objet de l'appel d'offres»

À monsieur le Président de l'APC D'EL HACHIMIA

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1ère parution du présent avis au niveau des journaux nationaux.

La date de dépôt des offres le dernier jour de préparation des offres a fixé de 13:00h.

Les soumissionnaires désireux d'assister à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra à 13:00 heures du dernier jour de dépôts des offres au siège de l'APC.

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de date clôture des offres.

DK NEWS

Anep : 2116020405 du 21/11/2021

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1165

Grid for crossword puzzle n°1165 with words and arrows. Words include: amusante, dépendances, par l'affirmative cueillir ça et là, poème chanté, repousse, jointe, sous-traites immobilisations, passage en altitude, voisin du président auteur inconnu, étaiaque de collections cause, courroux ancestral blonde de pub, larqueurs de papier double crochet, éclaircie débroussailleras, déesse Terre jouet d'enfant, traditionnel, terminent, développements sortie de l'œuf, transpires dissimulés, liquides naturels, aller au tribunal immensité, volailles à engraisser, exister, pièce de violon élimées, cardinal clair le matin, vieille pièce cone sur la lanque, à point, confiance en l'avenir carburant, hippiques, façon-nais, baudet, oui du vieux Sud, belle façon, lichen grisâtre, signal routier, société anonyme pendentif du palais, répétés, grosse, crin de paupière élus municipaux, chamois à Gavarnie, admirable installées, ébraniée, do de clé, chaussures d'été reproduire, étincelle, qavroche, éventualité, en ce lieu ville de fouilles, table de boucher, orientée, travail postal, cacher, séduit, stands de foire pilastre d'angle, outre-passa, limpides, institut de courbes aviation anglaise, étain en équation page de quotidien, avalée, éclatera, tantale en chimie, nommé par vote phénomène, pose un écusson, son nom donne sa forme, posses-sif, lézardées, sociables.

Solution

Sudoku n°2465 grid with numbers and empty cells.

Mots Croisés n°2465

Crossword grid for n°2465 with letters and numbers.

Grille géante n°1165

Large crossword grid for n°1165 with letters and numbers.

TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (U14) L'Algérienne Badache domine la Marocaine Haddab et passe en finale

L'Algérienne Maria Badache s'est qualifiée ce samedi, pour la finale du Championnat d'Afrique de tennis des U14 (garçons et filles) qui se déroule à Sousse (Tunisie), après sa victoire face à la Marocaine Sofia Haddab, tête de série N.2 en deux sets (7-5, 7-5).

En finale, programmée dimanche, Badache, tête de série N.3, affrontera la gagnante du match opposant la Marocaine Kenza El Akili, tête de série N.1, à la Tunisienne Chadh Tourkhani (N.4).

Joint par l'APS, le directeur de la promotion et du suivi des jeunes talents sportifs (DJT) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Wakil Keciba, présent avec la délégation algérienne, s'est dit "heureux" du résultat enregistré.

"Je tiens à féliciter la jeune Badache qui vient de décrocher son billet pour la finale de ce grand rendez-vous continental.

Nous sommes très heureux de cette performance.



J'avoue que le match était compliqué car en face d'elle il y avait une joueuse solide mentalement et physiquement.

Dieu merci, notre joueuse a su gérer le match et revenir dans les moments

difficiles. Maintenant elle est concentrée à fond sur sa finale programmée ce dimanche face à une des favorites de la compétition", a déclaré à l'APS, Wakil Keciba.

En revanche, ses compa-

triotes Imene Ghetas et Wissal Boudjamaoui ont été éliminées au premier tour après leur défaite respectivement face à la Marocaine Sofia Hadab, tête de série N.2 (6-0, 6-0) et l'Égyptienne Hassan Essaad Hassan (6-2, 6-3).

Pour sa part, Chakib Laiham, a perdu au second tour devant le Tunisien Zakaria Hamrouni, tête de série N.2 (6-2, 6-2).

Au premier tour, l'Algérien avait dominé Teo Moalosi (Botswana) en deux sets 6-4, 6-2.

La direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) avait fixé comme objectif "de monter sur le podium", lors de ce rendez-vous continental.

BASKET - COUPE INTERCONTINENTALE DES CLUBS Le Caire hôte de la prochaine édition en février 2022

La capitale égyptienne, le Caire, accueillera en février 2022 la prochaine édition de la Coupe intercontinentale des clubs de basket-ball, qui regroupera quatre clubs représentant quatre continents, a annoncé vendredi la Fédération internationale de la discipline (FIBA-Monde).

"La prochaine édition de la Coupe intercontinentale des clubs de basket-ball se tiendra pour la première fois dans un pays africain. Le Caire accueillera le tournoi prévu en février 2022", indique le communiqué de la FIBA-Monde.

Le continent africain sera représenté par le club égyptien du SC Zamalek, vainqueur de la 1ère édition de la Ligue africaine de basket-ball (BAL). La formation espagnole Hereda San Pablo Burgos, vainqueur de la Ligue des champions européenne tentera de conserver le trophée, alors que son homologue brésilienne de

Flamengo représentera l'Amérique du Sud en sa qualité de vainqueur de la Ligue des champions américaine 2020-2021. Le dernier club engagé dans le tournoi est le Magic de Lakeland, affilié à la franchise NBA du Magic d'Orlando, et vainqueur de la NBA G-Ligue aux Etats Unis.

Le tournoi regroupant quatre équipes (Final 4) se jouera sous la formule, demi-finales et finale, précise la FIBA-Monde.

Le tournoi regroupant quatre équipes (Final 4) se jouera sous la formule, demi-finales et finale, précise la FIBA-Monde.

KARATÉ - MONDIAUX-2021 (ÉPREUVES PAR ÉQUIPES) Élimination précoce des sélections algériennes

Les sélections algériennes de karaté, kumité et kata, ont été éliminées dès les premiers tours des épreuves par équipes aux Mondiaux 2021 de la discipline, disputées vendredi à Dubaï (Emirats arabes unis).

En kumité, l'équipe masculine a été éliminée au 2e tour par l'Ouzbékistan (3-1), de même que son homologue féminine sortie au même stade de la compétition par l'Ukraine (2-0).

En kata, les sélections algériennes ont été éliminées dès le premier tour des épreuves par équipes.

Les meilleures performances de l'Algérie aux Mondiaux 2021, ont été réalisées par Chaïma Midi (-61kg) et Cylia Ouikene (-50kg), en se hissant aux quarts de finale de leurs catégories respectives.

Qualifiées au tableau de repêchage, les deux Algériennes ont échoué dans leur tentative de décrocher la médaille de bronze.

Engagée dans la catégorie des -61kg, Midi a été battue difficilement par la Péruvienne, Alexandra Grand (5-4), tout comme sa compatriote Ouikene (-50 kg) écartée par l'Ukrainienne Kryva Kateryna (1-2).

Outre l'Algérie, les Mondiaux 2021 de karaté ont regroupé les meilleures nations de la discipline à savoir le Brésil, la Croatie, l'Égypte, la France, l'Iran, l'Italie, le Japon, la Russie, l'Espagne et la Turquie.

HANDISPORT (GOALBALL) Huit nations dont l'Algérie annoncées au rendez-vous du Ghana

Huit nations dont l'Algérie sont annoncées pour prendre part au Championnat d'Afrique de goalball (messieurs et dames), prévu du 3 au 11 décembre au complexe sportif de l'Université de Cape Coast au Ghana, a indiqué l'Association ghanéenne des sports pour aveugles. En plus du pays hôte, le tournoi africain, qualificatif aux Mondiaux de Hangzhou en Chine, du 6 au 18 juillet 2022, regroupera l'Algérie (champion en titre chez les messieurs et les dames), Égypte (vice-champion), Nigeria, Kenya, Côte d'Ivoire, Cameroun et Maroc.

Lors des derniers Championnats d'Afrique à Port-Saïd, en Égypte, en 2020, les équipes algériennes masculines et féminines avaient remporté l'or pour assurer leur place aux Jeux paralympiques.

Le président de l'Association ghanéenne des sports pour aveugles et du comité d'organisation local, Eric Kissi, a réaffirmé que le Ghana qui organise l'événement pour la première fois de son histoire "s'est engagé à faire de son mieux pour organiser et réussir le championnat qui sera digne de ce nom qui ferait la fierté du Ghana et de toute l'Afrique".

De son côté, le président du comité de goalball de la Fédération internationale de sports pour mal-voyants (IBSA), Kari Raisanen, estime que les joutes ghanéennes seraient une fin fantastique pour cette année historique, offrant la chance d'attirer un nouvel intérêt pour le sport dans la région après les Jeux paralympiques de Tokyo 2020.

"L'Afrique est un continent sur lequel nous avons connu une croissance au cours de la dernière décennie, et nous voulons continuer à soutenir les équipes pour qu'elles s'améliorent, mais aussi encourager de nouvelles nations à démarrer.

Alors que le goalball célèbre son 75e anniversaire en 2021, c'est exactement ce que nous ferons.

Nous sommes convaincus que le comité d'organisation local et l'Association ghanéenne des sports pour aveugles organiseraient une grande compétition qui reflète l'importance du moment où elle se déroule."

APS

CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES SUR PISTE (JUNIORS FILLES/ALGÉRIE) Médaille d'argent au Sprint par équipe

Les cyclistes algériennes, Nesrine Houili et Chahra Azzouz, ont remporté la médaille d'argent au Sprint par équipe du championnat arabe sur piste (20-23 novembre) qui se déroule au Caire en Égypte avec la participation de 13 coureurs algériens dont trois filles.

Le duo Houili et Azzouz ont terminé à la deuxième place en réalisant un temps de 43.97.

De leur côté, les Algériennes Lotfi Tchambaz, Yacine Chalel, Sassane El Khassib et

Hamza Mansouri se sont qualifiés à la finale de la poursuite élite. Huit épreuves sont au programme de la première journée dans lesquelles les cyclistes algériens tenteront, sous la conduite de Yacine Chalel, 10e mondial sur la course par élimination, de s'imposer en remportant le maximum de titres. Treize coureurs (13) algériens dont trois filles et cinq juniors ont été engagés dans cette compétition. Après avoir dominé les courses du championnat

arabe sur route avec un total de 22 médailles (11 or, 7 argent et 4 bronze), les Algériens aborderont ce championnat arabe sur piste avec l'objectif de remporter le maximum de médailles, selon la direction technique nationale.

Programme de la 1^{ère} journée:

Poursuite élite : Lotfi Tchambaz, Yacine Chalel, Sassane El Khassib, Hamza Mansouri

Scratch élite : Hamza Amari, Seddik Bengani

Scratch Junior: Salah Eddine El Ayoubi Cherki et Akram Belabsi

Sprint par équipe Juniors filles : Nesrine Houili et Chahra Azzouz

Sprint par équipe élite hommes : Seddik Bengani, Sassane El Khassib et Lotfi Tchambaz

Scratch élite fille : Lydia Tafaha Kasmi

Poursuite par équipe : Salah Eddine El Ayoubi Cherki, Akram Belabsi, Mohamed Achraf Amelal et Ayoub Ferkous.

CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES SUR PISTE (JUNIORS GARÇONS) L'Algérien Cherki en bronze au Scratch

Le cycliste algérien, Salah-Eddine El Ayoubi Cherki, a remporté la médaille de bronze aux épreuves de Scratch (juniors garçons) des championnats arabes sur piste (20-23 novembre) qui se déroulent au Caire en Égypte.

C'est la deuxième médaille algérienne enregistrée lors de cette première journée après celle de Nesrine Houili et Chahra Azzouz qui avaient décroché la médaille d'argent au Sprint par équipes.

Le duo Houili-Azzouz a terminé à la deuxième place en réalisant un temps de 43.97.

De leur côté, les Algériens Lotfi Tchambaz, Yacine Chalel, Sassane El Khassib et Hamza Mansouri se sont

qualifiés à la finale de la poursuite élite. Huit épreuves sont au programme de la première journée au cours desquelles les cyclistes algériens tenteront, sous la conduite de Yacine Chalel, 10e mondial sur la course par élimination, de remporter le maximum de titres.

Treize coureurs (13) algériens dont trois filles et cinq juniors ont été engagés dans cette compétition arabe.

Après avoir dominé les courses du championnat arabe sur route avec un total de 22 médailles (11 or, 7 argent et 4 bronze), les Algériens aborderont ce championnat arabe sur piste avec l'objectif de remporter le maximum de médailles, selon la direction technique nationale.

Programme de la 1^{ère} journée:

Poursuite élite : Lotfi Tchambaz, Yacine Chalel, Sassane El Khassib, Hamza Mansouri

Scratch élite : Hamza Amari, Seddik Bengani

Scratch Junior: Salah Eddine El Ayoubi Cherki et Akram Belabsi

Sprint par équipe Juniors filles : Nesrine Houili et Chahra Azzouz

Sprint par équipe élite hommes : Seddik Bengani, Sassane El Khassib et Lotfi Tchambaz

Scratch élite fille : Lydia Tafaha Kasmi

Poursuite par équipe : Salah Eddine El Ayoubi Cherki, Akram Belabsi, Mohamed Achraf Amelal et Ayoub Ferkous.

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie perd deux places (32^e)

L'équipe algérienne de football, a perdu deux places (32^e), au dernier classement mondial de la Fédération internationale de football (Fifa), publié vendredi par l'instance mondiale sur son site officiel.



Au plan continental, l'Algérie a préservé son quatrième rang, derrière le Sénégal (20^e, inchangé), le Maroc (28^e, +1), et la Tunisie (29^e, +1), mais devance le Nigeria (26^e, inchangé).

Les autres sélections qui complètent le Top 10 africain sont: l'Égypte (45^e, -1), le Cameroun (50^e, +4), le Ghana (52^e, inchangé), le Mali (52^e, inchangé), et la Côte d'Ivoire (56^e, -5). De ce fait, l'équipe nationale est assurée de faire partie du chapeau N.1, lors du tirage au sort des barrages de la Coupe du monde 2022 au

Qatar, composé également du Sénégal, du Maroc, de la Tunisie, et du Nigeria. Le chapeau N.2 est composé de l'Égypte, du Cameroun, du Ghana, du Mali, et de la RD Congo, qui a progressé de 3 places pour occuper le 64^e rang. Les trois prochains adversaires des "Verts" au premier tour de la CAN-2021 (reportée à 2022, ndr) au Cameroun (9 janvier - 6 février): la Côte d'Ivoire, Sierra-Leone, et la Guinée équatoriale, sont logées respectivement à la 56^e (-5), 108^e (-1), et 114^e place (+12). Dans le haut du classement, la Bel-

gique est assurée de terminer 2021 en tête, devant le Brésil et la France. Cela fait depuis 2018 que la sélection de Kevin de Bruyne et Eden Hazard (1.828,45 pts) clôture l'année civile à la première place.

Mais la "Selecao" (1.826,35 pts) n'a pas été loin de doubler au finish les Belges, sauvés par le match nul face à l'Argentine des Brésiliens (0-0), les privant des derniers points nécessaires. Les Français, qui ont validé en novembre leur ticket pour le Mondial-2022, se maintiennent dans la roue du duo de tête, avec 1786,15

points. Les équipes du top 10 restent inchangées, à l'exception des Pays-Bas qui ont profité de la méforme du Mexique, battu deux fois, pour prendre la 10^e place.

L'Italie recule au sixième rang (-2 places), après avoir terminé deuxième derrière la Suisse de son groupe des éliminatoires pour la Coupe du monde, ce qui contraint la "Nazionale" à passer par des barrages. 145 matches internationaux ont été disputés en novembre. Le prochain classement sera publié le 23 décembre 2021.

COUPE ARABE FIFA-2021

L'équipe nationale A' dès le 26 novembre à Doha

L'équipe nationale de football A', s'envolera pour Doha (Qatar) le vendredi 26 novembre, en vue de sa participation à la Coupe arabe 2021 de la Fifa, prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre, après l'APS vendredi auprès de la Fédération algérienne (FAF).

Durant sa période préparatoire, l'équipe nationale A' a effectué quatre stages, dont le dernier du 8 au 16 novembre à Dubaï (Emirats arabes unis), ponctué par un test amical face à la Nouvelle-Zélande (défaite 2-1). Les trois premiers stages se sont déroulés en juin, août, et octobre derniers, ponctués par des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1) et le Burundi (3-0) à Doha, et devant le Bénin à Alger (3-1). En vue du rendez-vous arabe, l'équipe nationale, dirigée sur le banc par Madjid Bougherra, sera renforcée par des éléments évoluant en Tunisie mais également par d'autres qui jouent au Golfe, et qui sont issus de l'équipe A: le portier Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq/ Arabie saoudite), l'attaquant Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), l'ailier gauche Youcef Belalili (Qatar SC), et le défenseur Djamel Belamri (Qatar SC).

"Nous allons mettre à profit cette Coupe arabe pour utiliser certains internationaux A évoluant au Golfe, tout en étant performants. Nous avons une relation de travail avec Bougherra. Seulement, on ne peut pas les sur-utiliser, il y aura un dosage à faire, on devra être bons là-dessus.

Ils ne vont pas jouer tous les matchs, surtout si on ira au bout de la compétition, avec un rythme d'un match chaque trois jours. Ce serait très risqué", avait indiqué le coach national Djamel Belmadi, qui à travers cette décision, compte permettre à ces éléments de "garder le rythme", en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février). Lors du rendez-vous arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Égypte, du Soudan et du Liban. Les coéquipiers de Réda Bensayah (JS Kabylie) entameront le tournoi le mercredi 1^{er} décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (11h00 algériennes), avant d'affronter le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (14h00), puis l'Égypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (20h00).

SERIE A ITALIENNE (SSC NAPLES)

Ounas de nouveau blessé

Le milieu offensif international algérien de Naples (Serie A italienne de football) Adam Ounas, souffre d'une elongation du muscle droit fémoral gauche, a annoncé son club jeudi, sans préciser la durée de son indisponibilité. "Suite à la blessure contractée en équipe nationale, Ounas a subi des tests cliniques et instrumentaux qui ont montré une elongation du muscle droit fémoral gauche", a écrit le Napoli dans un communiqué publié sur son compte officiel Twitter.

Il s'agit d'un nouveau coup dur pour le natif de Chambray-lès-Tours (France), lui qui avait déjà souffert d'une blessure il y a de cela un mois et demi, et, qui l'avait éloigné des terrains pendant quatre semaines.

Il avait par la suite réussi son retour en inscrivant un joli but face au Legia Varsovie (victoire 4-1) le 4 novembre, en Ligue Europa, quelques minutes après avoir fait son apparition durant les dix dernières minutes. Ounas bénéficiera aussi, trois jours plus tard, de quelques minutes face à l'Hellas Vérone (1-1) en Serie A, avant de rejoindre la sélection nationale avec laquelle il a pu prendre part à une bonne partie de la deuxième mi-temps face au Djibouti (4-0), vendredi dernier au Caire.

Il ne figurait pas sur la feuille de match des Champions d'Afrique, mardi au stade Mustapha-Tchaker de Blida face au Burkina Faso (2-2), en clôture du 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Il s'agit du quatrième international algérien indisponible en ce moment pour blessure, après les deux sociétaires de l'OGC Nice (France) Youcef Atal et Hicham Boudaoui, ainsi que Mohamed Farès (Genoa/Italie).

Abdelkrim Benaouda désigné expert technique par la Fifa (FAF)

La Fédération internationale de football (Fifa) a désigné Abdelkrim Benaouda, comme expert technique de l'instance internationale du football, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. Benaouda qui occupe actuellement le poste de directeur technique national (DTN) adjoint, est chargé d'accomplir les missions suivantes: cours sur l'entraînement, le football des jeunes, le football de base, pour les directeurs techniques, les instructeurs

d'entraîneurs, et d'autres sujets liés au football. Il sera également chargé de donner des consultations et conseils techniques sur les questions du développement du football aux associations membres et aux confédérations, suivi des activités et des programmes de développement technique dans les associations membres et coopérer dans le développement de nouveaux programmes de développement technique et du matériel pertinent de la FIFA.



FOOTBALL (ASSEMBLÉES)

La FAF fixe les dates des AG des Ligues nationales

La Fédération algérienne de football (FAF), a arrêté les nouvelles dates des assemblées générales des différentes Ligues nationales de football: Ligue de football professionnel (LFP), Ligue nationale de football Amateur (LNFA), et Ligue inter-région de football (LIRF), qui seront entamées, par l'AG extraordinaire de la FAF, prévue dimanche à l'Hôtel

Aurassi d'Alger (10h00), a indiqué, l'instance fédérale vendredi sur son site officiel.

L'AG Extraordinaire de la FAF portera un seul point à son ordre du jour: "Le changement du système de compétition", précise la même source.

Voici les nouvelles dates des AG:
FAF: AG Extraordinaire,

le 21 novembre (10h00)
Ligue inter-région de football (LIRF):

L'AG Extraordinaire, 29 novembre 2021 (14h00)
L'AG Ordinaire, le 30 novembre 2021 (10h00)

L'AG Elective, le 20 décembre 2021 (10h00)
Ligue nationale de football Amateur (LNFA):

L'AG Extraordinaire, le 30 novembre 2021 (14h00)

L'AG Ordinaire, le 1^{er} décembre 2021 (10h00)

L'AG Elective, le 21 décembre 2021 (10h00)
Ligue de football professionnel (LFP):

L'AG Extraordinaire, le 1^{er} décembre 2021 (14h00)
L'AG Ordinaire, le 2 décembre 2021 (10h00)

L'AG Elective, le 22 décembre 2021 (10h00).

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GROUPE CENTRE-EST)

Le DRBT officiellement rétrogradé en division pré-honneur (LIRF)

La Direction de l'organisation des compétitions de la Ligue inter-régions de football (LIRF), a prononcé jeudi le forfait général officiel du DRB Tadjenanet, en application de l'article 63 des règlements du football amateur, entraînant la rétrogradation du club en division pré-honneur (wilaya), a annoncé l'instance sur son site officiel. Le DRBT a déclaré forfait pour les trois premières rencontres du championnat: "Le Premier face à l'IB Khemis El-Khechna (29 octobre 2021), le deuxième face à l'USM Sétif (6 novembre 2021), et le troisième devant le NARB Réghaia (13 no-

vembre 2021)", précise la même source. "Tout club, dont une équipe seniors, enregistre trois forfaits délibérés au cours d'une saison sportive est déclaré forfait général. Ce dernier entraîne le retrait de la compétition de l'équipe et la rétrogradation en pré-honneur (wilaya)", explique la LIRF.

Avant de conclure: "Si le forfait général est prononcé durant la phase aller, les résultats de l'équipe fautive sont annulés". Confronté à une crise financière sans précédent, le Difaa a cumulé une dette estimée à plus 400.000 euros, auprès de cer-

tains joueurs étrangers, et qui après avoir déposé plainte ont fini par obtenir gain de cause auprès de la Fédération internationale (Fifa). Conséquences de cette situation, le club a été interdit de recrutement.

Ce n'est pas la première fois qu'un club est rétrogradé en division inférieure, puisque la formation de Béni Ounif (Béchar) avait déjà subi un sort similaire, pour non paiement de ses frais d'engagement.

Le calendrier du championnat du groupe Centre-Est sera maintenu et à chaque journée de compétition, l'adversaire du DRBT sera exempté.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE Trois nuls sur trois, en ouverture de la 4^e journée

Les trois matchs de Ligue 1 de football, disputés vendredi, en ouverture de la quatrième journée : HB Chelghoum Laïd - JS Saoura, JS Kabylie - RC Arbaâ et MC Oran - ES Sétif se sont tous soldés par des résultats nuls, qui n'arrangent aucune de ces équipes, car ayant toutes besoin de points, même si leurs objectifs sont diamétralement opposés.

En effet, si le RC Arbaâ et l'HB Chelghoum Laïd espéraient récolter plus que cette modeste unité pour s'éloigner davantage de la zone de turbulences, les autres formations, particulièrement la JS Saoura, visaient carrément le haut de tableau.

D'ailleurs, s'il l'avait emporté à Chelghoum Laïd, le club de Béchar se serait provisoirement hissé à la première place du classement général, à égalité de points avec l'actuel leader, l'US Biskra, qui cependant compte un match en moins.

A noter cependant que la JS Kabylie avait disputé les vingt-cinq dernières minutes de la rencontre à dix contre onze, après l'expulsion du défenseur Ahmed Kerroum (68'), ce qui a fini par tout remettre en cause. En effet, les Canaris étaient relativement bien rentrés dans ce match, et avaient réussi à ouvrir le score dès la 30^e minute de jeu, grâce à leur défenseur central international malien, Yacouba Doumbia (1-0). A partir de là, tout semblait aller pour le mieux, car même si le club du Djurdjura n'avait



pas réussi à ajouter d'autres buts, il semblait tout de même avoir les choses sous contrôle.

Ce n'est qu'après l'expulsion de Kerroum que le rapport de force a changé de main, et les Bleu et Blanc en ont pleinement profité, en inscrivant un but

égalisateur à la 74', par l'intermédiaire d'Aboubakar Kassili. Le duel au sommet entre le MC Oran et l'ES Sétif a finalement accouché d'une souris, car les puristes s'étaient majoritairement attendus à un meilleur rendement de la part de ces deux ténors de la Ligue 1 algérienne.

LIGUE 1-MC ORAN

Le nouvel entraîneur Bouakkaz attendu "au plus tard mercredi" (responsable)

L'entraîneur tunisien, Mouaz Bouakkaz, est attendu à Oran "au plus tard mercredi" pour prendre les commandes techniques du MCO, a appris l'APS samedi auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football.

Selon le président du club sportif amateur (CSA) du MCO, Chamseddine Bense-nouci, "un accord final a été trouvé avec Bouakkaz pour diriger l'équipe jusqu'à la fin de la saison", en remplacement d'Azeddine Aït Djoudi, qui a démissionné de son poste à l'issue de la troisième journée. Avant cela, Bouakkaz, qui a déjà fait un passage,

il y a quelques saisons, au MCO et entraîné aussi d'autres clubs algériens, dont les derniers en date l'US Biskra et l'USM Bel-Abbès l'exercice passé, devra résilier le contrat qui le lie avec son actuelle formation tunisienne, l'Etoile de Metlioui (Ligue 1). A ce propos, le président du CSA/MCO a fait savoir que Bouakkaz s'est engagé à tout régler avec son club actuel qu'il devrait diriger pour la dernière fois lundi dans le cadre du championnat.

Le même responsable, qui fait office aussi de membre du conseil d'administration de la société sportive par ac-

tions (SSPA) du club phare de la capitale de l'Ouest, a qualifié de "judicieux" le choix porté sur Bouakkaz "vu que ce dernier n'aura pas besoin du temps pour entrer dans le vif du sujet car il connaît assez bien notre club et aussi le championnat algérien", a-t-il estimé. Le futur entraîneur des "Hamraoua" n'atterrira pas seul à Oran, puisqu'il sera accompagné par un coach assistant de son choix, alors que la direction oranaise va désigner, pour sa part, un préparateur physique et un entraîneur des gardiens de but pour compléter le nouveau staff tech-

nique, a encore informé Chamseddine Bense-nouci.

Les "Rouge et Blanc", sous la houlette de staff assistant d'Aït Djoudi, ont été accroché par l'ES Sétif (0-0), vendredi à domicile dans le cadre de la quatrième journée du championnat. Ils rendront visite jeudi au NA Hussein Dey, pour le compte de la cinquième journée.

Jusque-là, les gars d'El-Bahia comptabilisent quatre points d'une victoire et un nul contre deux défaites, dont une dans leur jardin préféré du stade Chadid "Ahmed-Zabana" face au Paradou AC (4-2), rappelle-t-on.

LIGUE 1

La LFP dévoile le calendrier jusqu'à la 11^e journée

La Ligue de football professionnel (LFP), a arrêté les dates des sept prochaines journées du championnat de Ligue 1, soit de la 5^e jusqu'à la 11^e journée de la compétition, a indiqué l'instance dirigeante, jeudi soir sur son site officiel. Dominé par le choc ES Sétif - CR Belouizdad, la 5^e journée se jouera dans son intégralité, le jeudi 25 novembre. Alors que la 6^e journée est prévue les vendredis 3 et samedi 4 décembre.

Quant à la 7^e journée, dominée par un certain "classico" USM Alger-JS Kabylie, elle aura lieu les vendredis 10 et samedi 11 décembre. En revanche, la date du mardi 14 décembre est consacrée au match retard JS Saoura - JS Kabylie, comptant pour la

mise à jour de la 5^e journée. Par ailleurs, la LFP a programmé la 8^e journée, marquée par l'affiche entre le MC Alger - ES Sétif, aux vendredis 17 et Samedi 18 décembre, suivie une semaine plus tard par le déroulement de la 9^e journée (vendredi 24, samedi 25 décembre).

Les 10^e et 11^e journées se joueront dans leur intégralité respectivement mardi 28 décembre et samedi 1^{er} Janvier 2022. La 4^e journée du championnat débute ce vendredi avec le déroulement de trois matchs : HB Chelghoum-Laïd - JS Saoura (15h00), JS Kabylie - RC Arbaâ (17h00), et MC Oran - ES Sétif (17h00), alors que la suite des rencontres est prévue samedi.

Voici par ailleurs le calendrier jusqu'à la 11^e journée :

- 4^e journée : Vendredi 19 et Samedi 20 Novembre 2021
- 5^e journée : Jeudi 25 Novembre 2021
- 6^e journée : Vendredi 3 et Samedi 04 Décembre 2021
- 7^e journée : Vendredi 10 et Samedi 11 Décembre 2021
- Match de mise à jour (5^e journée) : Mardi 14 décembre : JS Saoura - JS Kabylie
- 8^e journée : Vendredi 17 et Samedi 18 Décembre 2021
- 9^e journée : Vendredi 24 et Samedi 25 Décembre 2021
- 10^e Journée : Mardi 28 Décembre 2021
- 11^e journée : Samedi 1 Janvier 2022.

LIGUE 2 AMATEUR

Levée d'interdiction de recrutement pour l'ASAM et la JSMS (LNFA)

La Commission nationale de résolution des litiges (CNRL), a annoncé la levée d'interdiction de recrutement pour l'AS Ain M'vila et la JSM Skikda, pensionnaires de la Ligue 2 amateur, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA), jeudi soir sur son site officiel. En revanche, il reste encore 7 clubs interdits d'enrôlement de nouveaux joueurs, à savoir, l'USM Bel-Abbès, le CAB Bou Arreridj, le MO Béjaïa, le MC Saïda, le MC El-Eulma, la JSM Béjaïa, et l'ASM Oran. Au début de mois de novembre, ladite commission a levé l'interdiction de recrutement pour six formations : USM El-Harrach, USM Annaba, RC Kouba, USMM Hadjout, CA Batna, et MO Constantine. Le président de la LNFA Ali Malek, avait affirmé à l'APS, à la veille

du coup d'envoi de la saison 2021-2022, que son instance avait pris des mesures exceptionnelles", sur le plan financier, pour faciliter aux clubs le retrait de leurs nouvelles licences. "En raison des problèmes financiers qui secouent l'intégralité des clubs algériens, nous avons jugé utile de les aider pour pouvoir retirer les licences de leurs joueurs, en réduisant de 50% le montant de leurs dettes. Nous savons pertinemment que les clubs sont dans l'impossibilité de payer l'intégralité de leurs dettes cumulées au niveau de la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL)". Le championnat de Ligue 2 amateur se poursuit ce vendredi avec le déroulement de la 5^e journée, dans ses deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest.

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (5^E JOURNÉE)

Le RC Kouba enchaîné, l'USM Annaba prend les commandes

Le RC Kouba, leader invaincu du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football, a enchaîné vendredi avec un cinquième succès de rang contre l'USM Bel-Abbès (1-0), alors que l'USM Annaba vainqueur en déplacement contre le MC El-Eulma (1-0) a pris les commandes du groupe Centre-Est. Le Raed, qui confirme à chaque journée ses ambitions de jouer les premiers rôles cette saison, s'est imposé à domicile grâce à un retourné acrobatique de sa nouvelle recrue, l'expérimenté Ahmed Gasmi en première période. A la faveur de cette nouvelle victoire, le RC Kouba (1er - 15 pts) garde à distance son poursuivant direct le MC El Bayadh (2e - 13 pts), vainqueur de l'affiche de cette 5^e journée devant le WA Boufarik (2-0). Troisième du classement du groupe Centre-Ouest, le MC Saïda (10 pts) a dominé l'ES Ben Aknoun (3-0), qui enchaîne les mauvais résultats en ce début de saison.

De son côté, l'USM El Harrach sous la houlette de son nouvel entraîneur, Kamel Bouhelal, a décroché sa première victoire de la saison en allant s'imposer chez le MCB Oued Sly (1-0). Ce succès permet aux Harrachis de s'extirper de la zone de relégation, occupant le 12^e rang conjointement avec l'ESBA. Dans les autres matchs du groupe Centre-Ouest, le CRB Ain Ouessara et le CR Témouchent ont fait match nul (0-0), tout comme l'ASM Oran et le SC Ain Defla, qui accueillait, respectivement, l'USMM Hadjout (1-1) et le GC Mascara (1-1).

La dernière rencontre de cette 5^e journée s'est soldée par la victoire de la JSM Tiaret devant le SKAF El Khemis (2-0). Dans le groupe Centre-Est, l'USM Annaba vainqueur en déplacement contre le MC El Eulma (1-0), a profité de la défaite de l'US Chaouïa face au NRB Téghehma (3-1), pour prendre les commandes du classement. Enchaînant avec un quatrième succès de rang, les Annabis (1er - 12 pts) comptent deux points d'avance sur le trio : NRB Téghehma, l'US Chaouïa et l'AS Ain M'vila, qui a battu la JSM Béjaïa (1-0). Le deuxième club de la ville d'Annaba, HAMRA, s'est également illustré lors de cette journée en s'imposant largement devant le MO Constantine (3-0), qui reste scotché à la dernière place avec un petit point. La JS Bordj Ménael, deuxième du classement avant cette journée, a glissé au 5^e rang après sa défaite en déplacement face au CA Batna (3-2), qui se hisse pour sa part à la 9^e place avec six points. Dans les autres matchs groupe Centre-Est, l'USM Khenchela et le CA Bordj Bou Arreridj se sont quittés sur un score de parité (1-1), alors que l'RB Ouargla s'est imposé en déplacement devant l'IB Lakhdarïa (1-0). La sixième journée de Ligue 2 aura lieu le mardi 30 novembre, selon le programme publié par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Résultats et classement de la 5^e J

GR. CENTRE-EST

AS Ain M'vila - JSM Béjaïa	1-0
USM Khenchela - CAB.B.Arreridj	1-1
NRB Téghehma - US Chaouïa	3-1
CA Batna - JS Bordj Ménael	3-2
MO Béjaïa - JSM Skikda	0-0
HAMRA Annaba - MO Constantine	3-0
MC El Eulma - USM Annaba	0-1
IB Lakhdarïa - IRB Ouargla	0-1

Classement :	Pts	J
1). USM Annaba	12	5
2). US Chaouïa	10	5
-). NRB Téghehma	10	5
-). AS Ain M'vila	10	5
5). JS Bordj Ménael	9	5
-). USM Khenchela	9	5
7). JSM Béjaïa	8	5
-). IRB Ouargla	8	5
9). MO Béjaïa	6	5
-). CA Batna	6	5
11). CABB Arreridj	5	5
-). HAMRA Annaba	5	5
13). IB Lakhdarïa	3	5
14). JSM Skikda	2	5
15). MO Constantine	1	5
-). MC El Eulma	1	5

GR. CENTRE-OUEST

JSM Tiaret - SKAF El Khemis	2-0
CRB A.Ouessara - CR Témouchent	0-0
ASM Oran - USMM Hadjout	1-1
MC El Bayadh - WA Boufarik	2-0
SC Ain Defla - GC Mascara	1-1
RC Kouba - USM Bel-Abbès	1-0
MCB Oued Sly - USM El Harrach	0-1
MC Saïda - ES Ben Aknoun	3-0

Classement :	Pts	J
1). RC Kouba	15	5
2). MC El Bayadh	13	5
3). MC Saïda	10	5
4). CR Témouchent	9	5
5). GC Mascara	8	5
6). WA Boufarik	7	5
-). CRB Ain Ouessara	7	5
-). USMM Hadjout	7	5
9). MCB Oued Sly	5	5
-). ASM Oran	5	5
-). JSM Tiaret	5	5
12). ES Ben Aknoun	4	5
-). USM El Harrach	4	5
14). SKAF El Khemis	3	5
-). USM Bel-Abbès	3	5
-). SC Ain Defla	3	5

L'AS Roma vise Matias Vecino

Un milieu de l'Inter Milan serait dans le viseur de l'AS Roma pour cet hiver. En vue du prochain mercato d'hiver, José Mourinho aimerait accueillir un nouveau milieu de terrain lors du prochain mercato d'hiver. Si le nom de Denis Zakaria (Borussia Mönchengladbach) circule beaucoup, l'AS Roma aurait activé une nouvelle piste comme nous le révèle CalcioNew24. Il s'agit de Matias Vecino. Agé de 30 ans, ce dernier est lié à l'Inter Milan jusqu'en juin prochain. En manque de temps de jeu, l'international uruguayen envisagerait un départ cet hiver. Apparu à dix reprises cette saison avec les Nerazzuri, le natif de Canelones serait estimé à 8 millions d'euros.



COUP DUR POUR GRIEZMANN !

Expulsé face à Liverpool lors de la troisième journée de la phase de groupes en Ligue des Champions, Antoine Griezmann a écopé d'un deuxième match de suspension. Par conséquent, l'attaquant de l'Atlético de Madrid ne disputera pas le choc face au Milan AC mercredi prochain.

Lors de la troisième journée de poules en Ligue des Champions, Antoine Griezmann a inscrit un doublé, avant d'être expulsé face à Liverpool. Suspendu pour le second duel face au Reds, l'international français était supposé faire son grand retour ce mercredi pour la réception du Milan AC. Toutefois, l'UEFA lui aurait infligé un deuxième match de suspension pour son geste non maîtrisé, d'après une source proche des Colchoneros sondée par l'AFP.

Antoine Griezmann devrait donc retrouver la C1 pour le déplacement à Porto lors de la sixième et dernière journée le 7 décembre.

DANI OLMO ENTRE MANCHESTER ET BARCELONE ?

Après Manchester City, c'est au tour de Manchester United de se mettre en quête de recruter Dani Olmo. L'international espagnol est également dans le viseur du FC Barcelone.

En Catalogne, les journaux locaux pensaient que la signature de Dani Olmo au FC Barcelone était une formalité. Un peu moins maintenant alors que les clubs de Premier League s'intéressent à l'ancien ailier du Dinamo Zagreb qui évolue aujourd'hui dans les rangs du RB Leipzig. Il faut dire que l'intérêt de Manchester United et de Manchester City peut faire tourner les têtes. Selon des informations de El Nacional, le RB Leipzig a autorisé Dani Olmo de négocier son futur contrat avec le FC Barcelone. Mais l'entourage du joueur a fait marche arrière devant les rumeurs d'un intérêt du FC Barcelone pour Raheem Sterling. Du coup, l'international espagnol pourrait se tourner vers la Premier League désormais. Mais l'Angleterre ne constitue qu'un plan B pour le joueur. L'ancien joueur de Zagreb a déjà fait savoir au club d'Old Trafford que sa priorité reste malgré tout de signer au Barça, le club qui l'a formé, en plus du fait que toute sa famille continue de vivre à Barcelone. Même ainsi, l'ailier s'est également donné une marge de temps, car si le Barça continue de jouer sur plusieurs tableaux, le natif de Terrassa activera l'option Manchester United.



LACAZETTE BIENTÔT GRATUIT !

Récemment le nom d'Alexandre Lacazette est apparu dans la presse en lien avec l'Atlético Madrid. Et le Français serait prêt à jouer un vilain tour à Arsenal. Selon les informations du Daily Express, Alexandre Lacazette a déjà pris sa décision : Ne pas prolonger avec Arsenal, avec qui son contrat se termine en 2022, pour rejoindre Lemar et Griezmann gratuitement. D'après la presse anglaise, le Français de 30 ans semble donc déterminé à poursuivre sa carrière dans le championnat espagnol. Un coup dur pour Arsenal qui pourrait perdre une belle pièce contre 0 euros.

CORENTIN TOLISSO LIBRE EN JANVIER

Corentin Tolisso s'apprêterait à signer libre dans une nouvelle écurie dès le mercato hivernal. L'ancien Lyonnais est en fin de contrat en juin avec le Bayern Munich.

Une fin difficile pour Corentin Tolisso au Bayern Munich. Après des débuts prometteurs, les nombreuses blessures de l'international Français le relayent au banc. Désormais, le milieu de terrain s'apprête à quitter le club, libre de tout contrat selon Kicker. En effet, l'agent de l'ancien Lyonnais le proposerait déjà à l'Inter Milan ou Tottenham pour une signature sans indemnité de transferts en janvier.

Le clan Tolisso négocierait avec la direction bavaroise pour la rupture de son contrat à six mois de son terme. Au vu du professionnalisme du Champion du monde 2018, peu de chances que cela soit refusé. De plus, le joueur formé à Lyon n'est devenu qu'un supersub derrière les cadors comme Joshua Kimmich, Leon Goretzka ou Jamal Musiala. Du côté de la Premier League, de nombreuses options s'ouvrent à lui, peut-être du côté du néophyte milliardaire de Newcastle. Un nouveau départ dès ce mercato d'hiver permettrait de se montrer aux yeux de Didier Deschamps à moins d'un an de la Coupe du Monde.

RUDIGER DANS LE VISEUR DU PSG

Le défenseur central Antonio Rudiger, qui arrive en fin de contrat avec Chelsea, serait sur les tablettes du PSG.

Alors qu'il entame sa cinquième saison sous le maillot de Chelsea, Antonio Rudiger (28 ans) arrive en fin de contrat avec le club londonien. Un détail qui n'a pas échappé à plusieurs clubs européens, dont le Real Madrid, le Bayern Munich et... le PSG. Le club de Chelsea aurait ouvert les discussions avec le champion d'Europe 2021 dans l'optique d'une prolongation, mais un accord ne semble pas encore trouvé. En effet, selon les informations du journaliste du Guardian Fabrizio Romano, les deux parties se trouvent encore loin d'un accord. Et cette situation pourrait profiter à un club comme le PSG. Néanmoins, il est encore tôt pour se prononcer sur l'issue de ce dossier : à l'heure actuelle, Antonio Rudiger est encore loin de Paris.



PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'exa-

men de projets de loi et la présentation de nombre d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, Chef su-

prême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche 21 novembre 2021, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et à l'adoption de deux pro-

jets de loi relatifs au secteur de la Justice, ainsi que des exposés sur des projets de soutien à l'emploi des jeunes, de la pêche, des télécommunications et des énergies renouvelables", lit-on dans le communiqué.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

L'éducation et la santé au cœur des priorités de développement de l'Algérie (Premier ministre)

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé jeudi à Alger que l'Algérie avait placé les secteurs de l'éducation et de la santé au cœur de ses priorités de développement.

Dans une allocution à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance célébrée au Centre international des conférences (CIC), sous le slogan "L'enfance algérienne ... persévérance et créativité", M. Benabderrahmane a indiqué que l'Algérie, à l'image de plusieurs pays du monde, avait placé l'éducation et la santé parmi les priorités du développement, ajoutant que sa politique repose sur la gratuité et l'enseignement obligatoire.

Le Premier ministre a relevé, dans ce cadre, la question du recrutement qui se "pose avec acuité" pour la préparation des jeunes diplômés des écoles, des universités et des centres de formation à accéder au monde professionnel grâce aux postes d'emploi qui devraient être créés par la croissance économique. L'objectif de ces démarches est de veiller à ce que les modèles économiques adoptés puissent répondre, convenablement, à la demande croissante notamment au vu de la croissance démographique dans le pays, souligne le Premier ministre.



Rappelant que le choix de ces politiques sectorielles (santé et enseignement) exigeait "un effort colossal pour préparer l'infrastructure et l'encadrement pédagogique, médical et administratif", M. Benabderrahmane a fait remarquer que cet effort, "se poursuivra tout au long de la mise en œuvre de ces politiques essentielles à la formation d'un capital humain capable de faire face aux défis de l'avenir". Après avoir présenté certains indicateurs de l'effort de l'Etat visant la construction d'un capital humain et l'amélioration de sa qualité, M. Benabderrahmane a évoqué, en matière d'éducation, "le réseau important de notre pays en

termes d'établissements éducatifs et de formation (plus de 29.000 établissements) et les capacités d'encadrement dépassant les 570.000 enseignants et formateurs, en sus de la couverture globale de tous le territoire national".

Le Premier ministre a relevé, en outre "le nombre important" des élèves et des étudiants qui s'élève à plus de 13 millions, soit 29% de la population, dont la majorité ont l'âge requis (6 ans). Il a noté, en outre, "une nette amélioration du taux de réussite aux principaux examens scolaires (plus de 64% pour le BE M et plus de 60% pour le baccalauréat)". Soulignant l'apport financier "impor-

tant et permanent" fourni à ces secteurs par l'Etat qui consacre plus de 15% de son budget au système éducatif, soit près de 6% du Produit intérieur brut (PIB), M. Benabderrahmane a précisé que ce taux "avoisine celui appliqué dans les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)".

Concernant le domaine de la Santé, le Premier ministre a fait état du "réseau important des établissements sanitaires répartis à travers le territoire national qui s'élève à plus de 650 établissements, en sus de milliers de polycliniques et de salles de soins et d'un encadrement médical et paramédical dont le nombre s'élève à plus de 60.000 médecins et pharmaciens et plus de 170.000 agents du paramédical". Selon le Premier ministre, cette couverture a permis "l'amélioration des principaux indicateurs de la santé", citant, entre autres, "l'espérance de vie à la naissance qui a atteint 77,8 ans en 2019 contre un taux de mortalité infantile de 21 décès sur 1.000 enfants".

ATTENTATS EN OUGANDA L'Algérie condamne

L'Algérie a condamné vigoureusement les attentats perpétrés mardi en Ouganda et ayant fait six morts et une trentaine de blessés, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "L'Algérie condamne dans les termes les plus forts les attentats qui ont secoué la capitale ougandaise Kampala, le 16 novembre 2021, causant la mort de 6 victimes et une trentaine de blessés", lit-on dans le communiqué du ministère.

"En cette pénible circonstance, l'Algérie assure l'Ouganda, peuple et gouvernement frères, de son plein soutien contre l'agressivité terroriste et présente ses sincères condoléances aux familles des vic-

times ainsi que ses souhaits de prompt rétablissement aux blessés", ajoute la même source. Le ministère souligne que "l'Algérie est convaincue que le peuple ougandais saura, en ces moments de dure épreuve, mobiliser ses forces pour dépasser cette conjoncture difficile dans l'unité et le civisme".

"Cette nouvelle manifestation de violence aveugle prouve, une fois encore, que l'éradication du terrorisme, qui doit demeurer une priorité agissante à l'échelle continentale ainsi qu'une coopération accrue pour réactiver les mécanismes mis en place pour contrer ce fléau en expansion continue", conclut le communiqué.

MESURES DE LUTTE CONTRE LE COVID-19 Le ministère du Commerce annonce la reprise de l'activité des salles de fêtes

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a approuvé jeudi la reprise de l'activité des salles de fêtes, suspendue en raison des mesures prises dans le cadre de la prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19), soulignant à ce propos la nécessité de veiller au strict respect du protocole sanitaire durant l'exercice de cette activité. Dans un communiqué, le ministère a précisé que cette décision est intervenue après l'approbation des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, "à condition de respecter strictement le protocole sanitaire sous la responsabilité directe des responsables des salles de fêtes". A ce titre, le ministre a appelé à l'impératif de suivre plusieurs mesures, en tête desquelles le dépôt par les responsables des salles de fêtes d'un engagement écrit à respecter le protocole sanitaire au niveau des directions du commerce de wilayas, avant la reprise de l'activité, lequel doit être accompagné d'une copie du Registre de commerce et d'une copie de l'agrément. Ces mesures relèvent la nécessité d'exploiter 50% de la capacité

d'accueil de la salle, de nettoyer et désinfecter les salles de façon périodique avant et après toute utilisation, de désinfecter les ustensiles et les objets utilisés, et de fournir tous les moyens de prévention, notamment le savon liquide, les gels hydro-alcools, les bavettes ... etc.

Les responsables des salles de fêtes sont tenus également de fournir des appareils de contrôle de la température des visiteurs et de veiller au respect de la distanciation physique à l'intérieur des salles (1,5 mètres au moins), a précisé la même source.

Ces responsables doivent, aussi, "exiger un passe sanitaire, avec l'utilisation des codes QR (Quick Response) pour l'ensemble des travailleurs et des visiteurs de ces espaces, et interdire l'accès aux enfants de moins de 16 ans". Par ailleurs, le ministère a fait état de "la mobilisation des brigades mixtes du secteur du commerce et des services de la Sécurité en vue de veiller au strict respect des mesures sanitaires et préventives à travers des visites d'inspection inopinées", soulignant que "toute infraction constatée de ces mesures entrainera la fermeture immédiate et la mise à l'arrêt de l'activité".

JUSTICE

Cour d'Alger: 16 ans de prison ferme requises contre d'Abdelghani Hamel

Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis jeudi une peine de 16 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Directeur général de la Sécurité nationale, Abdelghani Hamel, assorties d'une amende de huit (8) millions DA, et la même amende et une peine de 12 ans de prison ferme à l'encontre de ses trois fils Amiar, Chafik et Mourad. Le procureur général a également requis trois (3) ans de prison ferme assortis d'une amende de huit (8) millions DA à l'encontre de Hamel Chahinez et le maintien du jugement prononcé à l'encontre de Salima Annani, épouse de l'ancien DGSN. Abdelghani Hamel, son épouse et ses quatre fils sont poursuivis

pour des charges liées à des affaires de corruption, notamment "blanchiment d'argent", "enrichissement illicite", "trafic d'influence" et "obtention d'assiettes foncières par des moyens illégaux". Dans la même affaire, le procureur général a requis une peine de cinq (5) ans de prison ferme à l'encontre de l'ex-directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Mohamed Rehamia, et de deux (2) ans de prison ferme assortis d'une amende de deux (2) millions DA à l'encontre des deux anciens walis d'Oran Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaalane. La même peine a été requise à l'encontre des deux anciens walis de Tlemcen

et Tipaza, respectivement Bensebane Zoubir et Ghellal Moussa. Par ailleurs, le procureur général a requis la confiscation de l'ensemble des comptes bancaires et des biens fonciers et mobiliers saisis au cours de l'enquête. Les plaidoiries du collectif de la défense des prévenus se poursuivent pour le deuxième jour de ce procès en appel qui a été réinscrit au rôle suite à un pourvoi en cassation introduit par la Cour suprême contre les verdicts prononcés en août 2020 par la Cour d'Alger. La Cour d'Alger avait condamné Abdelghani Hamel à 12 ans de prison ferme et prononcé des verdicts allant de 5 à 8 ans d'emprisonnement à l'encontre des membres de sa famille.

Affaire Groupe Condor : des peines de 6 à 10 ans de prison ferme requises

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a requis jeudi des peines allant de 6 à 10 ans de prison ferme à l'encontre des frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor, poursuivis avec 40 cadres pour plusieurs délits, dont dilapidation de deniers publics, incitation d'agents publics à exploiter leur influence pour l'obtention d'indus avantages, et financement occulte de partis politiques. Le procureur de la République a requis 10 ans de prison ferme et une amende de 8 millions DA à l'encontre d'Omar Benhamadi, responsable de "Travocovia", et 8 ans de prison ferme et la même amende à l'encontre de son frère, Abderrahmane, gérant de la société "Altrapco". Sept (7) ans de prison ferme et 8 millions DA ont été requis contre Ismail Benhamadi, tandis qu'une peine de 6 ans de prison ferme et 8 millions DA a été requise contre Fayçal, Hocine et Abdelhamid Benhamadi. Le ministère public a requis une peine de 5 ans de prison assortie d'une amende d'un (1) million de DA contre l'ancien ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, poursuivi dans le dossier Condor en sa qualité d'ancien secrétaire général de la wilaya d'Alger, ainsi qu'une peine de quatre (4) ans de prison et une amende d'un (1)

million de DA pour l'ancien directeur général de Mobilis, Saad Damma. Le Procureur a également requis une peine de 3 ans de prison assortie d'une amende d'un (01) million contre l'ex-directeur des télécommunications, Mohamed Salah Daas. Les mêmes peines ont été requises contre le reste des accusés des deux entreprises "Mobilis" et "Algérie Télécom" et d'autres cadres de différents secteurs dont les Transports. Quant au responsable financier à la direction de la campagne électorale de 2019, Mohamed Ourourane, le procureur a requis l'application de la loi. S'agissant des entreprises, le représentant du ministère public a requis une amende de 40 millions DA contre "GB Pharma" et "Condor" et 20 millions DA pour le reste des sociétés. Outre le dossier de GB Pharma, l'usine qui devait être construite dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah à Zéralda (ouest d'Alger), ces coaccusés sont poursuivis dans une autre affaire qui concerne la passation de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et de tablettes auprès du groupe Condor.